

Ministère de l'Economie et du Développement

=====  
Secrétariat Général

=====  
Institut National de la Statistique et de la Démographie

Burkina Faso

=====  
Unité – Progrès – Justice

## **Evaluation participative de la pauvreté**

Processus systématique de consultation

Rapport définitif

Consultant  
**Christian A. BERE**

Avril 2003

### Membres du comité de suivi

Nom et prénoms	Fonction	Institution
Bamory Ouattara	Directeur général	INSD
Koné Michel	Directeur des statistiques générales	
Jean Baptiste Ouédraogo	Assistant de programme	STC / PDES
Yéyé Alfred	Assistant de programme	
Siguian Compaoré	Coordonnateur	PRGE
Bonkougou Maxime	Observatoire national de la pauvreté	PRGE
Kyelem Bonaventure	Chargé de programme	PNUD
Coulibaly Siaka	Economiste	Banque mondiale

### Membres de la mission d'évaluation

Nom et prénoms	Domaine de qualification	Rôle dans l'équipe
Bonkougou Parfait	Psychologie	Consultant Superviseur région Nord Ouest
Kan Michel	Sociologie	Consultant Superviseur régions Hauts Bassins et Cascades
Kan Joseph	Histoire	Consultant Superviseur région Sud Ouest
Barry Hamadou	Economie	Consultant Superviseur Région Sahel
Guiré Justine	Sociologie	Consultante Superviseur Régions Centre, Plateau Central et Centre Est
Ouédraogo A Richard	Economie	Consultant Superviseur Régions Est et Centre Sud
Sawadogo Madi	Sociologie	Consultant Superviseur Région Centre Ouest
Sissao E. Claude	Histoire	Consultant Superviseur Régions Nord et Centre Nord
Béré Christian	Sociologie Economie	Consultant principal Chef de mission
Kondé Mafing	Sociologie	Contrôle de Qualité
Luovic Yoni	Géographe	Groupe d'appui spécifique
Guiré Tahirou	Sociologie	
Zouré Damase	Sociologie	
Bambara Honoré	Economie – Etudiant	
Bougma Sidiki	Sociologie – Etudiant	

Les consultants ont été appuyés par 33 enquêteurs, tous de niveau licence ou maîtrise

## Sommaire

<b>LISTE DES TABLEAUX ET ENCADRES.....</b>	<b>5</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES .....</b>	<b>6</b>
<b>LISTE DES ABREVIATIONS .....</b>	<b>7</b>
<b>GLOSSAIRE .....</b>	<b>8</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>10</b>
<b>METHODOLOGIE EMPLOYEE.....</b>	<b>11</b>
LA COLLECTE DES DONNEES .....	11
LE DEROULEMENT DE LA MISSION .....	13
LE CONTENU DU RAPPORT .....	14
<b>1. LES APPROCHES DE LA PAUVRETE PAR LES PAUVRES.....</b>	<b>16</b>
1.1. CADRE CONCEPTUEL GENERAL DE LA PAUVRETE.....	16
1.2. ELEMENTS DE DEFINITION DE LA PAUVRETE ISSUS DE L' EVALUATION .....	17
1.2.1. Les types d' approches .....	17
1.2.1.1. La pauvreté économique ou monétaire .....	17
1.2.1.2. La pauvreté humaine .....	17
1.2.2. Pondération des approches .....	18
1.2.3. Différenciation des approches.....	20
1.2.3.1. Au niveau des groupes spécifiques .....	20
1.2.3.2. Au niveau des régions.....	20
<b>2. LES DIMENSIONS DE LA PAUVRETE PAR LES PAUVRES.....</b>	<b>21</b>
2.1. APPROCHE COMPARATIVE DES DIMENSIONS .....	24
2.1.1. Perception des dimensions selon le milieu de résidence .....	24
2.1.2. Perception des dimensions selon le sexe .....	26
2.1.3. Perception des dimensions selon l'âge.....	27
2.2. LES DIMENSIONS DE LA PAUVRETE SELON LES GROUPES SPECIFIQUES .....	28
2.2.1. Les enfants vulnérables : enfants de la rue et enfants non scolarisés .....	28
2.2.2. Les agents du privé non structuré.....	29
2.2.3. Les élèves.....	30
2.2.4. Les maraîchers .....	30
2.2.5. Les producteurs de coton.....	31
2.2.6. Autres groupes spécifiques .....	31
2.3. LES DIMENSIONS DE LA PAUVRETE SELON LES REGIONS .....	32
2.4. LA PRISE EN COMPTE DES DIMENSIONS DE LA PAUVRETE PAR LES POLITIQUES .....	33
2.4.1. Les termes de la LIPDHD .....	33
2.4.2. Les axes du CSLP .....	35
<b>3. LES CAUSES DE LA PAUVRETE PAR LES PAUVRES .....</b>	<b>36</b>
3.1. LA PERCEPTION DES CAUSES .....	36
3.2. LA TYPOLOGIE DE CES CAUSES .....	36
3.2.1. Les causes sociales .....	37
3.2.2. Les causes économiques.....	37
3.2.3. Les causes naturelles.....	38
3.3. LES CAUSES DE LA PAUVRETE SELON LES GROUPES SPECIFIQUES.....	39
3.3.1. Les enfants vulnérables : enfants de la rue et enfants non scolarisés .....	39
3.3.2. Les agents du privé non structuré et indépendants.....	39
3.3.3. Les agriculteurs de rente et les élèves.....	41
3.3.4. Les autres groupes spécifiques .....	41
3.4. LES CAUSES DE LA PAUVRETE SELON LES REGIONS .....	42
3.5. LES CAUSES DE LA PAUVRETE ET LES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	43
<b>4. LES TRAITS CARACTERISTIQUES DES PAUVRES.....</b>	<b>45</b>
4.1. LES CONSEQUENCES DE LA PAUVRETE .....	45

4.1.1.	<i>La typologie des conséquences</i> .....	45
4.1.2.	<i>Les manifestations de la pauvreté</i> .....	46
4.2.	LA VULNERABILITE DES GROUPES PAUVRES .....	46
4.2.1.	<i>Notion de vulnérabilité</i> .....	46
4.2.2.	<i>Catégorisation des causes majeures d'appauvrissement</i> .....	47
4.2.3.	<i>Approches des conséquences de la pauvreté selon les régions</i> .....	49
4.3.	LES CONSEQUENCES DE LA PAUVRETE ET LES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	49
<b>5.</b>	<b>LES CAPACITES D'ACTION DES PAUVRES.....</b>	<b>51</b>
5.1.	LE NIVEAU DES CAPACITES INDIVIDUELLES .....	51
5.2.	LES CAPACITES COLLECTIVES ATTENDUES .....	52
5.2.1.	<i>L'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau potable)</i> .....	54
5.2.1.1.	L'accessibilité des services de santé .....	54
5.2.1.2.	L'accessibilité des services d'éducation .....	55
5.2.1.3.	L'accessibilité de l'eau potable .....	57
5.2.2.	<i>L'accès à l'emploi</i> .....	58
5.2.3.	<i>L'accès à l'alimentation</i> .....	59
5.2.4.	<i>La bonne gouvernance</i> .....	59
5.3.	APPROCHE DES CAPACITES DES PAUVRES SELON LES REGIONS .....	60
5.4.	LE RENFORCEMENT DES CAPACITES ET LES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	61
<b>6.</b>	<b>LES STRATEGIES D'ADAPTATION ET INITIATIVES DES PAUVRES.....</b>	<b>64</b>
6.1.	LES STRATEGIES INDIVIDUELLES .....	64
6.2.	LES PENURIES DE CAPACITES POUR LA MISE EN OEUVRE DES STRATEGIES ENVISAGEES.....	65
6.3.	LES ROLES POSSIBLES DES COMMUNAUTES.....	65
6.4.	LES PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR LES DECIDEURS.....	67
6.5.	LE CSLP ET LES PROPOSITIONS D' ACTIONS .....	68
<b>7.</b>	<b>SYNTHESE.....</b>	<b>74</b>
<b>8.</b>	<b>PROCESSUS DE CONSULTATION SYSTEMATIQUE DES PAUVRES .....</b>	<b>76</b>
8.1.	LE CHAMP DE LA CONSULTATION .....	77
8.2.	LE PLAN DE SONDEGE.....	78
8.2.1.	<i>Zone géographique</i> .....	78
8.2.2.	<i>Les groupes sociaux à prendre en compte</i> .....	79
8.3.	LES METHODES A UTILISER .....	79
8.4.	LA STRATEGIE DE CONDUITE DU PROCESSUS DE CONSULTATION .....	80
8.4.1.	<i>Les activités préalables</i> .....	80
8.4.2.	<i>Les activités de réalisation de la consultation</i> .....	82
8.4.3.	<i>Les activités ou les dispositions d'appoint</i> .....	82
<b>9.</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>84</b>
<b>10.</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>86</b>
10.1.	ANNEXE 1 : TERMINOLOGIES DE LA PAUVRETE EN LANGUE LOCALE .....	87
10.2.	ANNEXE 2 : TABLEAU DE CLASSEMENT DES PERCEPTIONS .....	91
10.3.	ANNEXE 3 : TERME DES REFERENCE DE L'EPP .....	92
10.4.	ANNEXE 4 : LISTE DES MINISTERES RENCONTRES.....	110
10.5.	ANNEXE 5 : LISTE DES ONG RENCONTREES .....	110
10.6.	ANNEXE 6 : LISTE DES PARTIS POLITIQUES RENCONTRES .....	110
10.7.	ANNEXE 7 : COPIE DE LA SYNTHESE DES TRAVAUX DE L'ATELIER DE RESTITUTION DE L'EPP ....	111
10.8.	ANNEXE 8 : LISTE DE PRESENCE A L'ATELIER DE RESTITUTION.....	112

## Liste des tableaux et encadrés

<b>Tableaux</b>		<b>Page</b>
Tableau 1.	Tableau componentiel des approches de la pauvreté en fonction des milieux de résidence	19
Tableau 2.	Liste des dimensions de pauvreté évoquées par tous les groupes	20
Tableau 3.	Les différents aspects que revêtent les 10 premières dimensions	21
Tableau 4.	Classement des dimensions de la pauvreté évoquées selon le milieu de résidence	23
Tableau 5.	Classement des dimensions de la pauvreté évoquées selon le sexe	25
Tableau 6.	Classement des dimensions de la pauvreté évoquées, selon l'âge	26
Tableau 7.	Tableau componentiel des évocations relatives aux 10 premières dimensions évoquées par les enfants non scolarisés	27
Tableau 8.	Tableau componentiel des évocations relatives aux 10 premières dimensions évoquées par les enfants de la rue	28
Tableau 9.	Tableau componentiel des évocations relatives aux 10 premières dimensions évoquées par les agents du privé non structuré	28
Tableau 10.	Tableau componentiel des évocations relatives aux 10 premières dimensions évoquées par les employés salariés du privé structuré	28
Tableau 11.	Tableau componentiel des évocations relatives aux 10 premières dimensions évoquées par les éleveurs	29
Tableau 12.	Tableau componentiel des évocations relatives aux 10 premières dimensions évoquées par les maraîchers	29
Tableau 13.	Tableau componentiel des évocations relatives aux 10 premières dimensions évoquées par les employés	30
Tableau 14.	Tableau componentiel des évocations relatives aux 10 premières dimensions évoquées par les domestiques	30
Tableau 15.	Tableau componentiel des évocations relatives aux 10 premières dimensions évoquées par les PVVIH	30
Tableau 16.	Tableau componentiel des évocations relatives aux 10 premières dimensions évoquées par les chômeurs	31
Tableau 17.	Catégorisation des causes sociales évoquées, tous groupes confondus	36
Tableau 18.	Catégorisation des causes économiques évoquées, tous groupes confondus	37
Tableau 19.	Catégorisation des causes naturelles évoquées, tous groupes confondus	37
Tableau 20.	Tableau componentiel des causes sociales évoquées, les agents du privé non structuré et les indépendants	38
Tableau 21.	Tableau componentiel des causes sociales évoquées, les agriculteurs de rente et les éleveurs	39
Tableau 22.	Les différentes manifestations de la pauvreté évoquées, tous groupes confondus	44
Tableau 23.	Catégories des risques majeurs d'appauvrissement	45
Tableau 24.	Catégorisation des capacités individuelles	49
Tableau 25.	Tableau componentiel des évocations relatives aux capacités faisant défaut aux pauvres	50
Tableau 26.	Tableau componentiel des évocations relatives aux capacités collectives sollicitées par les pauvres	50
Tableau 27.	Tableau componentiel des évocations relatives aux capacités collectives attendues à caractère économique	51
Tableau 28.	Tableau componentiel des évocations relatives aux capacités collectives attendues à caractère social	51
Tableau 29.	Tableau componentiel des évocations relatives aux capacités faisant défaut pour la mise en œuvre des stratégies individuelles	62
Tableau 30.	Tableau componentiel des suggestions d'actions dans le domaine économique	64
Tableau 31.	Tableau componentiel des suggestions d'actions dans le domaine social	64
Tableau 32.	Tableau componentiel des suggestions d'actions dans le domaine politique	65
<b>Encadrés</b>		<b>Page</b>
Encadré 1.	Pauvreté politique	17
Encadré 2.	Impact de la fermeture d'une usine "Cas de Faso Fani"	40
Encadré 3.	Problématique du coût de la santé	52
Encadré 4.	Impact de la pénurie de stock	56
Encadré 5.	Difficultés d'encadrement des populations dans le Sahel	59
Encadré 6.	L'incapacité des communautés marquées par une grande pauvreté	63
Encadré 7.	Priorité de lutte « contre la pauvreté » ou « contre la misère » ?	65

## Liste des graphiques

	<b>Graphiques</b>	<b>Page</b>
Graphique 1	Diagramme componentiel des types de pauvreté énoncés au niveau national	18
Graphique 2	Diagramme componentiel des évocations des 10 premières dimensions de la pauvreté	20
Graphique 3	Diagramme componentiel des évocations des 10 premières dimensions de la pauvreté en milieu rural	24
Graphique 4	Diagramme componentiel des évocations des 10 premières dimensions de la pauvreté dans les villes moyennes	24
Graphique 5	Diagramme componentiel des évocations des 10 premières dimensions dans les grandes villes	24
Graphique 6	Diagramme componentiel des évocations des 10 premières dimensions de la pauvreté par les hommes	25
Graphique 7	Diagramme componentiel des évocations des 10 premières dimensions de la pauvreté par les femmes	25
Graphique 8	Diagramme componentiel des évocations des 10 premières dimensions de la pauvreté par les personnes âgées	27
Graphique 9	Diagramme componentiel des évocations des 10 premières dimensions de la pauvreté par les jeunes	27
Graphique 10	Diagramme componentiel des causes de la pauvreté	37
Graphique 11	Diagramme componentiel de la dynamique des causes de la pauvreté	37
Graphique 12	Diagramme componentiel des évocations des conséquences de la pauvreté	44
Graphique 13	Diagramme componentiel des évocations relatives aux risques majeurs d'appauvrissement	46
Graphique 14	Diagramme componentiel des évocations relatives aux risques économiques majeurs d'appauvrissement	46
Graphique 15	Diagramme componentiel des évocations relatives aux risques naturels majeurs d'appauvrissement	46
Graphique 16	Diagramme componentiel des évocations relatives aux risques sociaux majeurs d'appauvrissement	46
Graphique 17	Histogramme componentiel des évocations relatives aux capacités faisant défaut aux pauvres	49
Graphique 18	Diagramme componentiel des types de capacités collectives attendues	51
Graphique 19	Diagramme componentiel des évocations relatives aux capacités collectives attendues, à caractère politico administratif	51
Graphique 20	Histogramme componentiel des facteurs déterminant l'accès à la santé	52
Graphique 20.1	Histogramme componentiel des évocations relatives à l'inaccessibilité des services de santé liées au coût	52
Graphique 20.2	Histogramme componentiel des évocations relatives à l'inaccessibilité liées à la qualité des prestations des services de santé	52
Graphique 21	Histogrammes componentiel des évocations des facteurs déterminant l'inaccessibilité des services d'éducation	53
Graphique 22	Histogramme des évocations de facteurs limitant l'accessibilité de l'eau potable	54
Graphique 23	Histogramme componentiel des aspects déterminant l'accès à l'Emploi	55
Graphique 24	Diagramme componentiel des aspects déterminant l'Alimentation	56
Graphique 25	Diagramme componentiel des évocations relatives à la bonne gouvernance	57
Graphique 26	Diagramme componentiel des évocations relatives aux actions suggérées dans le domaine des services sociaux de base	64

## Liste des abréviations

<b>Sigle</b>	<b>Signification</b>
AGR	Activité Génératrice de Revenu
BM	Banque mondiale
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CVD	Comité Villageois de Développement
CVGT	Commission Villageoise de Gestion des Terroirs
DCPE	Document Cadre de Politique Economique
DRED	Direction Régionale de l'Economie et du Développement
EP 1 ou 2	Enquête Prioritaire 1 ou 2 – Base d'élaboration du profil de pauvreté
EPP	Evaluation Participative de la Pauvreté
FNUAP	Fonds des nations unies pour la population
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
LIPDHD	Lettre d'Intention de Politique de Développement Humain Durable
MAHRH	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MEDEV	Ministère de l'Economie et du Développement
MEJT	Ministère de l'Emploi, de la Jeunesse et du Travail
MESSRS	Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAICB/LCP	Programme d'Appui aux Initiatives Communautaires de Base/Lutte Contre la Pauvreté
PDDEB	Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
PDL	Projet de Développement Local
PME	Petite et moyenne entreprise
PNGT	Programme National de Gestion des Terroirs
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPD	Programme populaire de développement
PRGE	Programme d'Appui pour le Renforcement de la Gouvernance Economique
PVVIH	Personne Vivant avec le VIH
R.N	Ressource Naturelle
RAF	Réforme Agraire et Foncière
SNSA	Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire
SSB	Services Sociaux de Base
STC/PDES	Secrétariat Technique de Coordination des Programmes de Développement Economique et Social
TDR	Termes De Référence
UNICEF	Fonds des nations unies pour l'Enfance

## Glossaire

- *Le bien-être* :

Dictionnaire Petit Larousse Illustré. 1996 :

Le fait de satisfaire ses besoins, ou d'être exempt de besoins, ou encore le sentiment agréable qui en résulte.

Dictionnaire français Hachette, 1999 :

1. Sensation de plaisir et d'équilibre physique et psychologique, provoquée par la satisfaction des besoins du corps. Éprouver du bien-être.
2. Situation matérielle aisée, qui rend possible la satisfaction des besoins de l'existence. Jouir d'un certain bien-être.

- *La pauvreté*

Dictionnaire Petit Larousse Illustré. 1996 :

Aspect qui dénote le manque de ressources, un dénuement apparent. Le pauvre est celui qui a peu de ressources, de biens, d'argent. C'est une personne sans emploi ne disposant plus de ressources nécessaires à sa subsistance

- *La pauvreté monétaire* : C'est la situation des individus dont le niveau de consommation est jugé inférieur à un niveau minimum de dépenses dans l'année. Ce seuil est déterminé, dans chaque pays par une enquête sur les conditions de vie des ménages. Le pauvre c'est celui (personne adulte) qui ne peut réaliser dans l'année, pour ses besoins fondamentaux, des dépenses cumulées atteignant une somme donnée (41.099 FFCA/adulte/an en 1994 ; 72.690FFCA/adulte/an en 1998).

- *La pauvreté économique* est relative à la situation de l'individu vivant une conjoncture économique et sociale, où il a des difficultés à disposer d'un revenu conséquent et régulier lui permettant de faire financièrement face aux frais de santé, d'éducation et de réalisation sociale (funérailles par exemples), à accéder au circuit monétaire et financier et à accéder aux ressources naturelles telles que l'eau et la terre, base de la production agricole.

- *La pauvreté humaine* est la situation où en plus du dénuement matériel ou du nonaccès à certains besoins de base (logement, vêtement, santé et éducation), l'individu n'est pas en mesure de réaliser toutes ses potentialités, c'est-à-dire tout ce qu'il peut souhaiter faire ou être.

- *La pauvreté sociale ou morale* porte sur les éléments non économiques. C'est la situation où l'individu vit une incapacité morale, culturelle et psychosociologique ou physique.

- Ainsi, on y distingue particulièrement l'exclusion sociale qui renvoie aux conditions des individus qui, sans être nécessairement pauvres, sont tenus en marge de la société pour des raisons diverses telles que le handicap physique et la discrimination raciale, sexuelle ou religieuse.

- *La pauvreté individuelle* est relative à une personne ou à un ménage, qui connaît des situations de pauvreté économique ou sociale.

- *La pauvreté collective*<sup>1</sup> se manifeste à l'échelle d'une communauté vivant dans un quartier, un village, un département, une province, une région, marquée par :

- L'absence ou l'insuffisance de politiques, d'actions ou d'infrastructures, devant permettre à l'individu d'accéder à un revenu (emploi), à un ensemble de savoirs et à un ensemble de services sociaux (santé et éducation) qui lui sont indispensables ;
- l'absence d'un environnement sécurisant : besoin d'assainissement, besoin de sécurité publique;

---

<sup>1</sup> Enquêtes sur les perceptions du Bien-être, de la pauvreté et de l'accessibilité aux services sociaux de base, en milieu urbain. PNUD. 1998.



- l'absence d'entente, de solidarité et de paix entre les individus et entre les différentes communautés ;
- l'absence de facteurs naturels favorables : la sécheresse, la famine et les situations d'épidémie.
- *La pauvreté générale* traduit l'incapacité d'une personne de satisfaire convenablement ses besoins alimentaires et non alimentaires essentiels (logement, vêtement, éducation, santé, transport ...).
- *La pauvreté extrême* c'est la situation où une personne est dans l'incapacité de satisfaire ses besoins alimentaires minimaux. On parle alors de misère.
- *La pauvreté temporaire (transitoire)* se manifeste sur des périodes bien précises. Elle renvoie donc aux cas de personnes qui en fonction des saisons se retrouvent dans la pauvreté générale ou extrême.
- *La pauvreté chronique* se manifeste durablement et de façon structurelle. C'est la situation des personnes qui sont de façon permanente en dessous du seuil de pauvreté.
- *La pauvreté absolue* c'est lorsqu'un individu ou une famille ne dispose pas de revenu au moins égal au seuil de pauvreté exprimé en valeur absolue et correspondant à la possibilité de satisfaire des besoins minimaux.

### Autres termes

- *Dimension de la pauvreté* : Réalité partielle, du phénomène de la pauvreté qui peut se définir, s'appréhender ou être mesuré. Il faut noter que sont ses sous réalités qui se combinent entre elles pour donner un niveau d'acuité de la pauvreté. La dimension est elle-même à multiples facettes. On dit qu'elle est composée. Elle s'exprime sous forme de causes, de conséquences ou de manifestations.
- *Analyse componentielle* : Méthode d'analyse du discours, basée sur le répertoriage et l'analyse des évocations relatives à des unités de sens.
- *Causes de la pauvreté* : Facteurs qui engendrent la pauvreté, c'est-à-dire la réduction sensible ou la perte entière d'une ou de plusieurs dimensions du bien-être.
- *Conséquences de la pauvreté* : Effets ou impacts relatifs à détérioration des conditions de vie, c'est-à-dire la réduction sensible ou la perte entière d'une ou de plusieurs dimensions du bien-être.
- *Manifestations de la pauvreté* : Signe distinctif résultant de l'impact de la pauvreté – Une caractéristique lisible ou visible des conséquences de la pauvreté
- *Services sociaux de base* : Education de base, Santé primaire, Eau potable, Assainissement, Santé génésique, Nutrition.

## Introduction

Le Burkina Faso est confronté de nos jours à de nombreux obstacles et pesanteurs empêchant un véritable développement en faveur des populations. L'accumulation de ces contraintes rend difficile une priorisation des actions à entreprendre en vue d'engager un processus clair de résolution des difficultés. Cette situation explique la multiplication, parfois la juxtaposition, voire des contradictions entre politiques et textes adoptés, lorsque ces textes ne sont pas rendus difficiles à adopter ou à mettre en œuvre : cas de la RAF, cas aussi de la décentralisation en milieu rural jusqu'aux communautés de base.

La pauvreté constitue cependant depuis longtemps le principal centre de préoccupation au Burkina Faso, aussi bien pour les populations que pour les autorités gouvernementales. Que la lutte contre la pauvreté ait été finalement identifiée comme axe fondamental de la politique gouvernementale pour le développement, constitue une véritable avancée. Ainsi, depuis les années 90, la lutte contre la pauvreté a été placée au premier rang des priorités du Gouvernement burkinabé.

A partir de cette date, diverses études et enquêtes ont été réalisées :

- En 1994, la Banque Mondiale a commandité une étude qualitative qui portait sur la perception de la pauvreté de presque toutes les catégories sociales et professionnelles en milieu urbain (Ouagadougou) et semi-urbain (Dédougou) ;
- Les Enquêtes prioritaires 1 et 2 (EP 1 ou 2) ont été effectuées par l'INSD. Les deux profils de la pauvreté qui ont été établis à partir de ces deux enquêtes révèlent une grande incidence du phénomène ;
- Entre 1997 et 1998, une deuxième enquête a été réalisée par le PNUD, dans le cadre de son programme « Initiative stratégique de lutte contre la pauvreté » qui visait à fournir au gouvernement les bases nécessaires pour l'appréhension et l'analyse du phénomène. Cette étude, par contre, a été réalisée à la fois en milieu urbain et rural et a touché exclusivement des groupes considérés comme pauvres et le champ de l'investigation sur les perceptions de la pauvreté fut élargi à la question de l'accessibilité des services sociaux de base.
- En dehors de ces études et enquêtes, des projets et programmes de développement (PNGT, PDL, etc.) ont pris pour axes fondamentaux la lutte contre la pauvreté en plus de projets spécifiques consacrés à cette lutte (PAICB/LCP), particulièrement en direction du milieu rural

La stratégie de suivi / évaluation préconisée par le CSLP prévoit de « *formaliser le processus de consultation systématique des pauvres, ceci au travers d'une évaluation participative de la pauvreté (participatory poverty assessment) en 2000-2001* ». Aussi, il est précisé à la page 11 l'intention de mise à jour annuelle du document, sur la base "*des leçons de la mise en œuvre des politiques publiques adoptées dans ce document, des résultats des travaux complémentaires menés par diverses institutions pour mieux comprendre le phénomène de la pauvreté et du volume des moyens disponibles*".

Les contraintes et difficultés réelles rencontrées dans la mise en œuvre du CSLP n'ont certes pas permis la réalisation de l'EPP conformément au calendrier initial. Mais les dispositions prises constituent les fondements majeurs à la bonne conduite de cette étude qui offre l'opportunité d'alimenter la révision du CSLP avec les résultats qui en découleront.

Les résultats attendus de l'évaluation participative étaient :

- de faire une meilleure caractérisation des groupes de pauvres selon le milieu de résidence, la région, et la catégorie socio-professionnelle pour optimiser l'impact des politiques de développement ;
- d'affiner la connaissance du phénomène de la pauvreté à partir des perceptions de la pauvreté ;
- d'identifier les priorités en matière d'interventions telles que perçues par les pauvres ;
- d'identifier les paramètres pouvant faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base.

A cet effet, les niveaux suivants devaient dans la mesure du possible être appréhendés :

- Perceptions relatives de la pauvreté ;
- Evaluation des situations de pauvreté ;
- Evaluation des moyens d'action (capacités) de l'individu ;
- Evaluation des moyens d'action au niveau collectif, au niveau de la société ;
- Priorités d'action envisagées.

## Méthodologie employée

### La collecte des données

La collecte a été basée sur l'exploitation documentaire et l'enquête auprès des groupes cibles.

Les entretiens ont été réalisés aux niveaux suivants : central (responsables chargés de l'animation des structures ou institutions centrales), grande ville, villes moyennes et villages. Au total, sur le plan géographique, l'enquête a touché toutes les treize (13) régions administratives du Burkina Faso. Dans ces régions, vingt quatre (24) provinces, deux (2) grandes villes, six (6) villes moyennes et vingt-deux (22) villages ont été couverts.

Au total, tout genre et milieu de résidence confondus, 2.568 personnes ont été touchées par l'évaluation participative.

Il aurait été souhaitable, pour la taille de l'échantillon de villages, de toucher un plus grand nombre de villages afin de réunir une masse plus importante d'informations. La démarche n'a pas privilégié la grandeur de la taille, mais plutôt la pertinence de l'information à recueillir sur le thème. Ainsi, le nombre de villages touchés est indexé aux vingt provinces les plus pauvres où l'IDH est le plus faible<sup>2</sup>. Par ailleurs une taille d'au moins 10% du nombre total des villages, soit 82 villages<sup>3</sup>, aurait entraîné un surcoût non négligeable.

---

<sup>2</sup> Rapport national DHD. 1998

<sup>3</sup> Le Burkina Faso s'étend sur 270764 Km<sup>2</sup>. Il regroupe 45 provinces et compte 350 départements et 8.227 villages. Le nombre de communes en 1996, était de 91 dont 25 villes. Ce nombre passe à 49 villes en 1997 et à 78 villes en 2002.

La population enquêtée, pour l'appréhension des conditions de vie se compose des groupes sociaux considérés comme pauvres et des groupes spécifiques.

Les groupes pauvres étaient donnés :

- en milieu urbain ou en ville moyenne par des populations démunies résidant dans les secteurs de la ville, sans distinction spécifique de leur domaine d'activité ;
- en milieu rural, par les agriculteurs vivriers reconnus comme les plus pauvres par rapport aux acteurs des autres domaines d'activité tel que le maraîchage, la culture du coton ou l'élevage.

L'échantillonnage des groupes de pauvres n'a pas été fait sur des critères très spécifiques de distinction. En milieu rural, il a été question d'identifier d'abord une localité (village) considérée comme défavorisée au niveau de la région et ce, avec l'appui des autorités ou services techniques de la province. Dans la localité retenue, la mobilisation des personnes devant participer à l'enquête s'est faite à l'aide de personnes ressources qui, de par leur connaissance du milieu, conviaient des personnes jugées non nanties. En milieu urbain (ville moyenne et grande ville), l'on s'est appuyé à la fois sur les services de l'action sociale qui détiennent des répertoires de ménages indigents et sur des personnes ressources.

Les groupes spécifiques étaient composés :

- d'enfants de la rue ;
- d'enfants non scolarisés ;
- de chômeurs ;
- de personnes vivant avec le VIH ;
- de producteurs de coton, de maraîchers, d'éleveurs ;
- de domestiques ;
- d'agents du privé non structuré (du secteur informel) et du privé structuré ;
- et de fonctionnaires de l'Etat.

Il faut noter que ces groupes ont été qualifiés de spécifiques par différenciation avec les groupes pauvres. Ils ne constituent pas un ensemble homogène.

Toutefois, en marge de ces groupes prioritaires sur lesquels porte fondamentalement l'évaluation participative, certains groupes ont été approchés dans l'optique de recueillir leurs avis qui permettent d'affiner l'analyse des données collectées. Dans ce cadre, ont été approchés :

- les groupes non pauvres : les riches ;
- les chefs coutumiers (chefs de terre..) ;
- l'administration civile (préfets), judiciaire et para-militaire (police et gendarmerie) ;
- les services techniques ( agriculture, eau, environnement, action sociale..) ;
- les organisations de la société civile : ONG et associations (syndicats, organisations de la société civile, groupements...) ;
- les Elus (députés et conseillers municipaux ) ;

L'enquête auprès des groupes ci-dessus cités a consisté principalement en des focus group (entretien de groupe animé) pour les  $\frac{3}{4}$  des groupes approchés et en des entretiens individuels. L'animation des focus group a été faite dans la langue locale pratiquée par tous les participants. Ainsi, les langues d'enquête ont été le mooré, le dioula, le fulfuldé, le gulmancéman, le lyélé, le nuni, le san et le bissa.

En terme de genre, la couverture de l'enquête a été la suivante :

Milieu	Femme	Hommes	Mixtes*	Total	
Grande ville	212	322	29	563	23%
Ville moyenne	123	194	391	708	29%
Rural	544	615	29	1188	48%
Total	879	1131	449	<b>2459</b>	
	36%	46%	18%		

(\*) Les groupes mixtes étaient composés à la fois de femmes et d'hommes, mais pour lesquels un dénombrement en terme de genre n'a pu être fait au moment de l'enquête.

## Le déroulement de la mission

L'Evaluation était placée sous l'égide de l'INSD.

L'équipe de travail était composée d'un chef de mission, de 8 superviseurs et 33 enquêteurs. Chaque superviseur, appuyé d'un nombre donné d'enquêteurs, avait à couvrir une ou deux régions.

Elle a travaillé sous la supervision d'un comité de pilotage composé de représentants de l'INSD, du PRGE, du STC/PDES, du PNUD et de la Banque Mondiale.

Les grandes étapes du travail ont été : la mise en place des équipes, la formation des membres de l'équipe, la collecte des données sur le terrain, la transcription des enregistrements, le dépouillement, la saisie des résultats de dépouillement, le traitement des données et l'analyse.

La réalisation des enquêtes s'est effectuée sur une période de deux mois (mi-novembre 2002 à mi-janvier 2003). Dans l'ensemble, la collecte s'est faite sans entraves au niveau de la population, sauf qu'elle a été peu loquace (en comparaison aux enquêtes similaires de 1994 et de 1998). Cet élément s'explique entre autres par la lassitude des populations face aux nombreuses enquêtes pour lesquelles elles sont sollicitées.

Au niveau de la collecte des données, la grande difficulté est apparue au niveau des groupes, à priori censés comprendre la portée d'un tel travail : les agents de l'Etat et les représentants de la société civile. Dans presque tous les centres, les fonctionnaires de l'Etat ont été difficiles à mobiliser et très peu prompts à répondre aux questions. En dépit des explications fournies par les équipes et la présentation de la lettre d'introduction signée du ministre dont elles étaient porteuses, les fonctionnaires et dans certains cas des Hauts Commissaires ont montré peu d'intérêt et une relative méfiance. A Fada, ils ont exigé que les guides d'entretien et la documentation sur le thème de la pauvreté leur soient remis, afin qu'ils se préparent. Bien qu'on ait satisfait à leur sollicitation, ils sont venus peu nombreux (6). Dans tous les cas, ils ne sont pas restés tout le temps de l'enquête si bien que les entretiens n'ont pas été épuisés.

Dans le même sens, plusieurs ONG ont manifesté une faible disponibilité. Principalement à Ouagadougou où l'on comptait avoir un échantillon représentatif des grandes ONG nationales, plusieurs d'entre elles n'ont pu être enquêtées. Les unes parce que leur responsable est en mission ou que leur calendrier est très chargé ; les autres, en dépit des explications et de l'insistance des enquêteurs, ont néanmoins refusé de répondre. Certaines ont avancé le fait que jusque là, elles n'ont pas été impliquées dans cette "histoire de pauvreté", elles ne peuvent donc pas admettre que l'on veuille maintenant recueillir leurs avis pour l'évaluation de la pauvreté.

Au niveau de l'approche, l'investigation menée a permis la collecte d'une grande quantité d'informations relatives aux perceptions de la pauvreté. Cependant, il faut noter qu'une évaluation participative d'un tel phénomène suscite une problématique au niveau de l'approche. Celle-ci réside, d'une part dans la multitude de variables caractérisant le phénomène qu'il faut appréhender alors qu'à priori des indicateurs de références restent difficiles à formuler. D'autre part, circonscrire l'opération, comme cela s'entend dans les opérations d'évaluation classiques, par un corps d'indicateurs, revient en même temps à limiter et à orienter le champ de discours des enquêtés. Par ailleurs, le temps d'entretien nécessaire pour épuiser la thématique est une contrainte qui induit inéluctablement des **biais** quant à l'exhaustivité et à la pertinence des informations à collecter.

## **Le contenu du rapport**

L'évaluation participative a été thématique, en l'occurrence le thème de la pauvreté. Il s'est agi de procéder à un exercice d'appréciation des conditions de vie des populations, sur la base de leurs perceptions. Il a été question de chercher à cerner le poids du phénomène c'est-à-dire son effet ou son acuité sur les pauvres, et partant, à mieux cibler leurs besoins et leurs priorités. Il n'a pas été question d'approcher les politiques globales ou sectorielles mises en œuvre, par une appréciation de leur pertinence, leur performance et leur efficacité. Par contre, l'exercice d'évaluation participative de la pauvreté visait à fournir des éléments d'informations ou de données qualitatives nécessaires à la relecture du CSLP et par conséquent des différentes politiques sectorielles.

L'élaboration du rapport repose sur deux corpus :

- un corpus de base constitué des résultats des investigations sur les conditions de vie des groupes pauvres et des groupes spécifiques approchés à cet effet. Cependant, compte tenu de l'indisponibilité des agents (fonctionnaires) de l'Etat à participer aux focus group, le document ne traite pas de leurs perceptions ni de leurs conditions de vie ;
- un corpus secondaire comportant les avis des groupes approchés compte tenu de leur rôle dans l'amélioration des conditions de vie des groupes pauvres (ONG, services techniques de l'Etat...)

L'analyse des résultats est axée sur une démarche principale mettant en évidence les tendances nationales en termes de milieux : grande ville, ville moyenne et rural. Les spécificités régionales viennent en additif.

La présente mouture définitive se veut être un document peu volumineux et opérationnel. Ce genre d'investigation donne lieu à une grande masse de données que l'on ne peut consigner en un seul rapport (commode de par son volume). C'est ce qui explique l'option prise pour ne pas traiter longuement les données régionales ; seuls les aspects très frappants par rapport aux tendances nationales sont consignés.

Le style adopté est la présentation des résultats suivie de brefs commentaires sur les aspects importants. Le document comporte les points suivants :

- Les dimensions de la pauvreté par les pauvres ;
- Les causes de la pauvreté par les pauvres ;
- Les traits caractéristiques des pauvres ;
- Les capacités d'action des pauvres ;
- Les stratégies d'adaptation des pauvres.

La mission après chaque point, fait une analyse mettant en évidence les aspects sur lesquels les politiques globales ou sectorielles sont interpellées au regard des résultats. Etant donné que les différentes politiques de lutte contre la pauvreté n'ont pas été évaluées (dans le cadre de la présente investigation), nous nous sommes abstenus d'apprécier leur pertinence, leur performance ou leur efficacité. Nous risquons de faire des analyses gratuites. Néanmoins nous estimons que l'angle de réflexion adopté est pratique parce qu'il donne une base d'interrogation, d'élaboration ou de relecture desdites politiques.

## 1. Les approches de la pauvreté par les pauvres

Il est important de préciser le cadre général d'appréhension de la pauvreté élaboré par les grands courants de pensée, avant de traiter les approches qui émanent des discours des enquêtés.

### 1.1. Cadre conceptuel général de la pauvreté

La pauvreté est définie de manière habituelle comme un aspect qui dénote le manque de ressources, un dénuement apparent. Le pauvre est celui qui a *peu ou pas* de ressources, de biens ou d'argent. C'est une personne sans emploi ne disposant plus de ressources nécessaires à sa subsistance<sup>4</sup>.

Cependant, le PNUD insiste sur l'appréhension de la pauvreté en terme de pénurie de capacités. La pauvreté d'une existence ne tient pas uniquement à l'état d'indigence d'une personne, mais également sur le fait que l'individu est en mesure de réaliser toutes ses potentialités en fonction des opportunités qui s'offrent à lui. Par potentialités, on désigne tout ce qu'un individu peut souhaiter faire ou être. Dans cette approche, la pauvreté revêt tant le caractère monétaire - insuffisance de revenu et de consommation - que les aspects liés à la pénurie de capacités relatives à des droits (politique et culturel) et à des opportunités (sociales et économiques).

De ces deux approches, l'on peut retenir que la caractéristique fondamentale de la pauvreté réside dans le manque : absence de revenus, de biens, de ressources naturelles ou de capacités (au sens large du terme). Toutefois, nous estimons que ce n'est pas le manque en lui-même qui constitue d'emblée la pauvreté, mais l'acuité de la carence devenant une entrave à l'évolution de la personne ou du groupe, qui constitue l'essence de la pauvreté.

La pauvreté n'est pas un phénomène statique, elle est dynamique. Avant d'être une situation, elle est déterminée par un ou un ensemble de facteurs limitants. On s'installe dans la pauvreté – on se paupérise – tant que ces facteurs persistent. De par la multiplicité des facteurs et de leurs effets très onduoyants et divers, la pauvreté s'exprime sous plusieurs facettes. Elle est multidimensionnelle.

Dans la littérature économique, l'approche de la pauvreté est faite bien souvent en lien avec la notion de bien-être. Il y a l'approche dite « *utilitariste* » définissant le bien-être comme le niveau d'utilité (de satisfaction) atteint par un individu. Elle accorde une importance aux perceptions de la personne quant à ce qui lui apporte de l'utilité, c'est-à-dire du bien-être. A l'opposé, il y a l'approche « *non utilitariste* » définissant le bien-être de manière indépendante des perceptions individuelles, en se basant sur ce qu'elle estime être souhaitable pour l'individu d'un point de vue social. En terme de mesure du bien-être, elle va donc se servir d'indicateurs sélectifs portant sur certains biens jugés socialement utiles.

Par rapport à l'éventail des dimensions du bien-être considérées, on distingue les approches centrées sur le niveau de vie et celles qui intègrent les droits et les opportunités des personnes.

---

<sup>4</sup> Dictionnaire, Le petit Larousse illustré : 1996



Les premières qui sont couramment utilisées par les économistes mettent l'accent sur la consommation réelle de biens et de services matériels.<sup>5</sup> La deuxième approche préfère une vision sociale plus large et met l'accent sur les droits et les opportunités des personnes en termes d'accès aux ressources et aux normes de consommation potentielle.<sup>6</sup>

L'enquête montre que l'approche de la pauvreté par les populations de tous les milieux (urbains ou ruraux) est de plusieurs ordres. Cette diversité transparait d'une part dans les termes langagiers utilisés pour désigner la pauvreté et d'autre part dans les définitions qui ressortent des entretiens.

## 1.2. Eléments de définition de la pauvreté issus de l'évaluation

L'appréhension des définitions formulées par les participants a consisté à mettre en évidence des types d'approches du phénomène qui se dégagent et de l'importance de chaque catégorie dans les discours.

### 1.2.1. Les types d'approches

Les différents essais de définitions formulées par les enquêtés transparaissent globalement en deux approches.

#### 1.2.1.1. La pauvreté économique ou monétaire

L'approche économique développée par les populations pauvres a pour conséquence les situations de conjonctures économiques et sociales où l'individu est incapable :

- de trouver un emploi ;
- de disposer d'un revenu conséquent et régulier ;
- d'accéder au circuit monétaire et financier ;
- de faire financièrement face à tous les besoins (dont notamment l'alimentation les soins de santé et les frais d'éducation, le vêtement et le logement) tant individuels que collectifs dans le cadre du ménage et de la famille.

Cette approche semble aller au-delà des approches économiques classiques qui appréhendent la pauvreté principalement sur la base de l'avoir ou de la consommation.

#### 1.2.1.2. La pauvreté humaine

Elle porte sur des aspects culturels, moraux, psychosociologiques. De façon pratique, les enquêtés évoquent dans cette catégorie la situation matrimoniale, la progéniture (avoir des enfants ou leur qualité), la sollicitude sociale, l'inactivité liée à un handicap physique ou une maladie incurable.

#### **Encadré 1. Pauvreté politique**

Il y a une forme de pauvreté encore plus grande de type politique liée à l'esprit. Et c'est elle qu'il faut combattre car c'est elle qui fait que nous n'arrivons pas à mettre en œuvre des politiques sociales et économiques conséquentes (mauvaise gouvernance) qui puissent permettre à tout le monde d'être dans des conditions normales de bien-être. Si cette pauvreté n'est pas combattue, la pauvreté comprise comme étant l'absence de biens matériels trouverait difficilement une solution.

**Source :** Entretien avec des parlementaires. EPP 2002

<sup>5</sup> Banque mondiale : 1990

<sup>6</sup> Sen (1979)

Cette forme de pauvreté renvoie bien souvent à la capacité ou à la dynamique d'intégration de l'individu à son groupe. Il y a une appréciation de l'interaction vécue par l'individu avec son milieu social. Il s'agit entre autres des situations : d'injustice (absence de droits), de conflit avec ses proches, d'absence de référents culturels (religieux ou autre).

Des qualifications de la pauvreté sous l'angle philosophique et religieux sont énoncées et qu'on peut rattacher à la pauvreté humaine. De plus, certains enquêtés évoquent leur situation de pauvreté en lien avec leur environnement écologique.

Le discours des enquêtés montre qu'ils attribuent une partie de leur situation à la médiocrité du climat et à l'insuffisance de la pluviométrie et surtout à son caractère irrégulier. Il est question de la qualité et de l'abondance des ressources naturelles que sont l'eau, la flore, la faune et la terre. Cette approche était notamment la caractéristique des discours en milieu rural et dans une moindre mesure en ville moyenne. Cela s'entend, étant donné que les ressources naturelles sont une base indispensable à l'évolution conséquente des ruraux.

L'approche des populations semble renvoyer à une sorte de pauvreté naturelle, liée aux aléas climatiques et dans une certaine mesure aux calamités naturelles. L'appréhension semble restrictive. Elle ne tient pas compte de l'interaction qui prévaut entre l'homme et son milieu. S'en tenir uniquement à la simple pauvreté climatique telle que évoquée par les enquêtés, reviendrait à occulter l'effet de l'action destructrice des ressources naturelles par l'homme. Par conséquent, nous postulons au fait que l'on pourrait parler de pauvreté écologique.

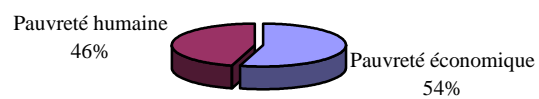
La pauvreté écologique procéderait d'une vision systémique. Le facteur climatique ne serait pas le seul déterminant. Elle suppose également la prise en compte du comportement de l'homme sur son milieu. Examiner cet autre déterminant, permet de s'aviser non seulement de son importance mais également de la qualité requise du comportement pour un environnement favorable. Au regard de nos réalités, il n'est pas faux à ce sujet, de parler d'une pauvreté de comportement de nos populations agissant en couple moteur avec la pauvreté climatique uniquement évoquée.

La pauvreté de comportement des populations résiderait dans leur élan à l'égard de la nature et dans leur inaptitude à cerner la problématique effective de l'état des ressources naturelles, à les gérer conséquemment de façon durable et surtout à les améliorer. De ce fait, la pauvreté écologique renfermerait à la fois la pauvreté climatique et la pauvreté de comportement.

### **1.2.2. Pondération des approches**

L'approche économique vient en 1<sup>er</sup> rang. Mais, la classification et le poids relatif de chaque type d'approche dans les discours des enquêtés accusent une variation componentielle des perceptions, selon le milieu de résidence.

**Graphique 1 :** Diagramme componentiel des approches de la pauvreté au niveau national



Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Tableau 1. Tableau componentiel des approches de la pauvreté en fonction des milieu de résidence

Approches	Milieu rural	Ville moyenne	Grande ville
Pauvreté économique	49%	53%	65%
Pauvreté humaine	51%	47%	35%

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Ce tableau illustre bien que l'approche de la pauvreté est déterminée par le milieu de résidence. Résider en ville induit une approche très économique de la pauvreté ; alors que les ruraux, ont une perception sociale.

### 1.2.3. Différenciation des approches

#### 1.2.3.1. Au niveau des groupes spécifiques

Les producteurs de coton, les agents du secteur informel (commerçants), les domestiques, les salariés du privé structuré et les éleveurs, ont une approche plutôt sociale qu'économique. Par contre, les enfants dans la rue ou de la rue, les maraîchers, les chômeurs, les indépendants et les PVVIH ont une approche très économique de la pauvreté. L'appréhension écologique de la pauvreté n'est développée que par les producteurs de coton et les éleveurs.

#### 1.2.3.2. Au niveau des régions

Dans l'ensemble, les approches régionales corroborent celles déduites des agrégations au niveau national et ce en fonction des lieux de résidence. Cependant, au niveau de la région du Centre-Ouest l'approche sociale de la pauvreté a été grandement développée dans la ville de Koudougou où elle compte pour 64% des évocations, contre 34% pour l'approche économique et seulement 2% pour l'approche écologique.

Dans le Mouhoun, l'approche climatique qui occupe le troisième rang n'a pas été évoquée par les agriculteurs vivriers (focus group pauvres) mais plutôt par les producteurs de coton et les commerçants. La sensibilité de ces deux groupes à la situation climatique peut s'expliquer par l'appréhension conséquente de son impact sur leurs chiffres d'affaires réalisables en temps normal. Au demeurant, l'auto suffisance alimentaire qui prévaut dans la région peut expliquer l'approche non climatique de la pauvreté par les agriculteurs vivriers. En effet, « la production céréalière dans la région de la Boucle du Mouhoun durant la période de 1994 à 2001, a été en moyenne, de 421 643 tonnes par an. Cette production représente 17,3 % de la production nationale en céréales. Elle fait de la Boucle du Mouhoun le 1<sup>er</sup> producteur de céréales du pays »<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> Fiches de présentation des régions du Burkina.MFB. 2003

## 2. Les dimensions de la pauvreté par les pauvres

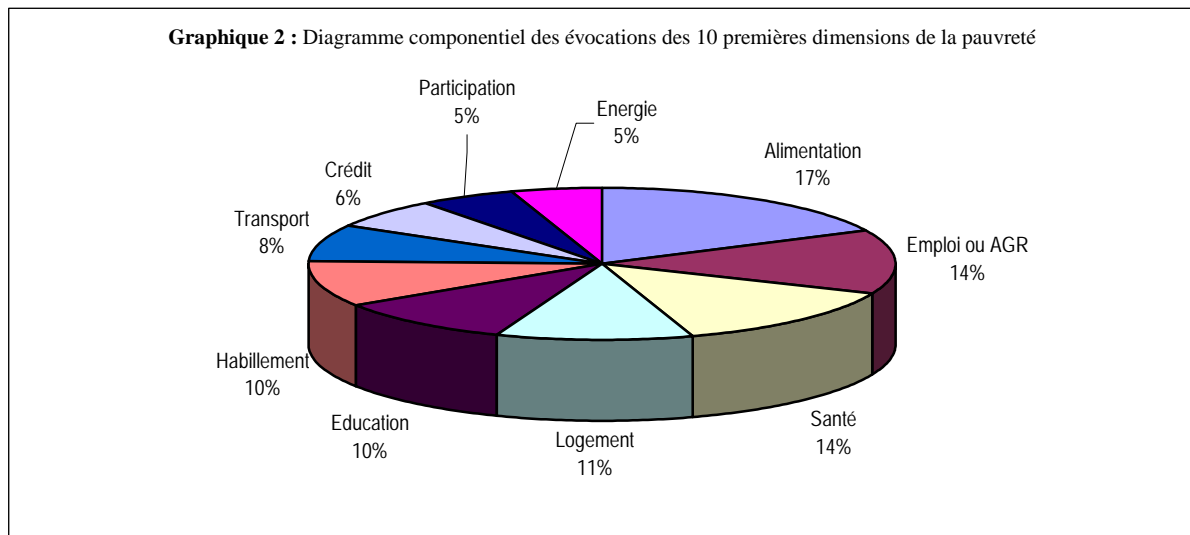
L'analyse du contenu des discours des enquêtés a permis la mise en évidence de la perception analytique de la pauvreté. De façon agrégée, à l'échelle de tout le pays, tous milieux de résidence confondus, 25 dimensions ont été répertoriées. Elles sont données dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2. Liste des dimensions de pauvreté évoquées par tous les groupes

Niveau national									
Dimensions	Rang	Dimension	Rang	Dimensions	Rang	Dimensions	Rang	Dimensions	Rang
Alimentation	1	Habillement	6	RN – Eau	11	Equipements de production	16	Intrants de production	21
Emploi ou AGR	2	Moyen de Transport	7	RN – Terre (foncier)	12	M. de communication	17	Solidarité	22
Santé	3	Crédit	8	RN - Faune et Flore	13	Famille (Mariage – Enfants)	18	Sécurité	23
Logement	4	Participation – Bonne G.	9	Argent (revenu)	14	Loisirs	19	Foi	24
Education - formation	5	Energie	10	Eau potable	15	Assainissement Hygiène du cadre de vie	20	Liberté d'action	25

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Les dimensions sont des catégories composées, c'est-à-dire qu'elles sont composées de plusieurs "éléments". En réalité, dans le cas des perceptions, il s'agit des différents aspects que peut revêtir la dimension (cf. tableau 2)



Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Le diagramme met en évidence l'importance relative de chacune des dimensions dans le discours des personnes enquêtées.

Tableau 3. Les différents aspects que revêtent les 25 dimensions

<b>Alimentation</b>		
Absence	Hygiène	Quantité
Coût	Possibilité d'achat, (in)disponibilité des denrées	Régularité
Diversité	Qualité	Permanence
<b>Emploi - AGR</b>		
Manque	Incapacité physique	Type (nature)
Conditions	Précarité	Pénibilité
Création	Qualification	Injustice
Cumul de poste	Sous emploi	Sécurité
Discrimination	Salaire - Revenu	
<b>Santé</b>		
Ignorance des procédures	Qualité	Coût des médicaments
Eloignement - Distance	Non disponibilité des agents	Coût des soins
Absence de formations sanitaires	Discrimination	Coût des consultations
	Personnel insuffisant	Pas de prise en charge
	Sous équipement	Recours à la pharmacopée
<b>Logement</b>		
Absence	Précarité	Distance
Niveau d'équipement	Promiscuité	Hygiène
Coût	Commodité	Confort
<b>Education - formation</b>		
Aboutissement incertain	Diversité	Frais de scolarité
Discrimination	Ignorance	Coût des fournitures
Distance	Qualité	Coût du transport
Inaccessibilité	Pas de formation professionnelle	Effectif pléthorique
<b>Habillement</b>		
Absence	Quantité	Nature
Coût	Régularité	Hygiène
Qualité	Capacité	
<b>Moyen de transport</b>		
Accessibilité	Régularité	Inexistence
Coût	Sécurité	Fiabilité
Qualité	Type	
<b>Crédit</b>		
Proximité	Ignorance des procédures	Crédit de consommation
Taux d'intérêt élevé	Manque de soutien	Crédit d'équipement
Garanties demandées	Montage de dossier	
<b>Participation – Bonne gouvernance</b>		
Absence de considération par les agents de l'Etat	Marginalisation	Atteinte à la dignité humaine
Absence de véritable démocratie	Non associé aux prises de décision	Pratiques traditionnelles négatives
Discrimination dans les services publics	Rôle négligeable ou de formalité	Exclusion sociale
Insuffisance d'information sur les projets	Mauvaise gestion ou détournement des aides	Méconnaissance des droits
Peur de l'administration	Difficultés d'accéder aux prestations administratives	Défaut d'information auprès des agents de l'Etat
<b>Energie</b>		
Coût	Type (électricité, pétrole, bois ou paille)	Besoin culinaire

Manque	Inaccessible	Besoin d'éclairage
<b>Ressource naturelle – Eau</b>		
Existence d'ouvrages de retenue d'eau	Tarissement des retenues d'eau	Site aménagé
<b>Ressource naturelle – Terre (Foncier)</b>		
Coût	Accessibilité	Qualité
<b>Ressources naturelles Faune et flore</b>		
Absence de pâtures Exploitation de la faune	Coupe du bois Dividendes des zones de chasse	Déforestation
<b>Argent (revenu)</b>		
Inexistence Refus de paiement par les employeurs	Insuffisance Besoins nouveaux	Irrégularité – Précarité Grande sollicitation sociale
<b>Eau potable</b>		
Distance Qualité	Maintenance des points d'eau Coût	Insuffisance de la ressource Ruptures d'eau
<b>Equipements de production</b>		
Matériel rudimentaire Bœuf de traction	Non diversifiés	Coût de location de tracteur
<b>Moyens de communication</b>		
Existence de routes	Etat des routes	Fable désenclavement
<b>Famille (Mariage – Enfants)</b>		
Pouvoir se marier	Avoir des enfants	Avoir des enfants sages
<b>Loisirs</b>		
Terrain de sport Concert - Dancing	Maison de spectacles Projection cinématographique	Maison des jeunes Télévision
<b>Assainissement – Hygiène du cadre de vie</b>		
Absence de caniveaux	Ordures ménagères	
<b>Intrants de production</b>		
Engrais	Semences	pesticides
<b>Solidarité</b>		
Absence d'aides	Individualisme croissant	
<b>Sécurité</b>		
Vols à mains armées	Barrage des routes	Vols de bétails
<b>Foi</b>		
Non recours à dieu	Absence de lieux de prières	Abandon de valeurs cardinales
<b>Liberté d'action</b>		
Sécurité politique	Poids de la tradition	

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

## 2.1. Approche comparative des dimensions

### 2.1.1. Perception des dimensions selon le milieu de résidence

Le milieu de résidence (grande ville, ville moyenne ou village) détermine grandement les perceptions que l'on peut avoir d'une même réalité, en l'occurrence la pauvreté. En effet, les perceptions de l'individu relatives à ses conditions de vie se forment en fonction des principaux déterminants suivants :

- l'interaction sociale et économique; c'est-à-dire à travers les rapports sociaux de production, d'échanges, de consommation, d'accumulation et de construction de l'ordre social ;
- le milieu naturel, constitue également une base identitaire et un potentiel à partir desquels l'individu se façonne les schémas de vision et de lecture de sa propre réalité.

Le tableau ci-après permet une lecture des dimensions de la pauvreté suivant leur ordre de récurrence dans les discours.

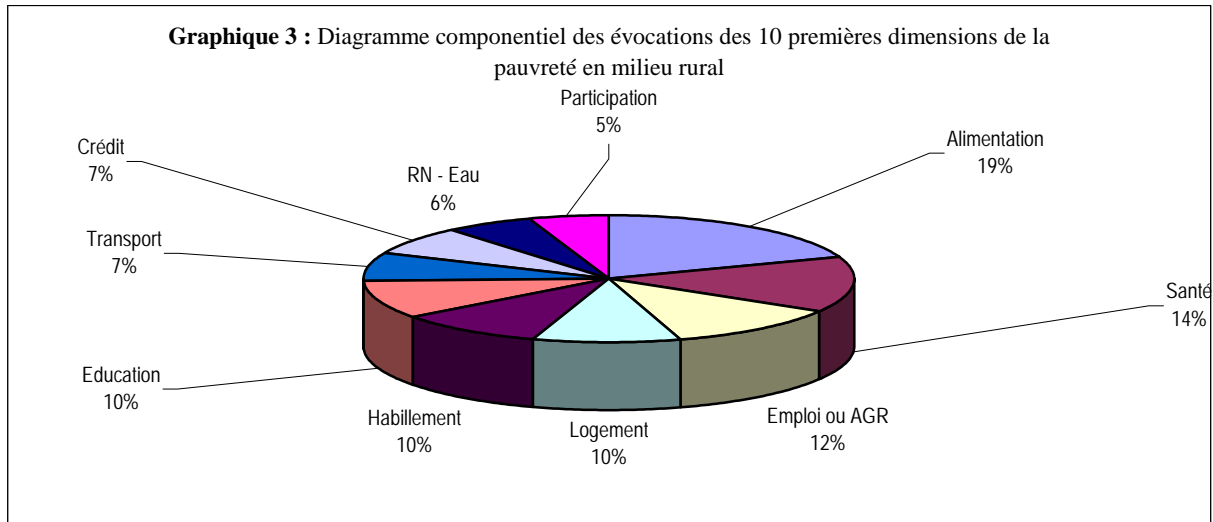
Tableau 4. Classement des dimensions de la pauvreté évoquées

Rural		Villes moyennes		Grandes villes	
Catégories retenues	Rang	Catégories retenues	Rang	Catégories retenues	Rang
Alimentation	1	Emploi ou AGR	1	Alimentation	1
Santé	2	Alimentation	2	Santé	2
Emploi ou AGR	3	Santé	3	Emploi ou AGR	3
Logement	4	Logement	4	Logement	4
Habillement	5	Education - Formation	5	Habillement	5
Education - Formation	6	Habillement	6	Education - Formation	6
Moyen de transport	7	Crédit	7	Moyen de transport	7
Crédit	8	Moyen de transport	8	Energie	8
R. naturelle – Eau	9	Argent	9	Participation – Bonne gouvernance	9
Participation – Bonne gouvernance	10	R. naturelle – Eau	10	Eau potable	10
R. naturelle – Terre	11	R. naturelle – Terre	11	Crédit	11
Energie	12	Participation – Bonne gouvernance	12	R. naturelle - Faune et Flore	12
R. naturelle - Faune et Flore	13	Energie	13	R. naturelle - Terre	13
Argent (revenu)	14	R. naturelle - Faune et Flore	14	R. naturelle - Eau	14
Equipements de production	15	Eau potable	15	Argent	15
Eau potable	16	Moyens de communication	16	Foi	16
Moyens de communication	17	Famille (Mariage – Enfants)	17	Sécurité	17
Famille (Mariage – Enfants)	18	Intrants de production	18	Solidarité	18
Loisirs	19	Loisirs	19	Loisirs	19
Assainissement – Hygiène du cadre de vie	20	Equipements de production	20	Famille (Mariage – Enfants)	20
Solidarité	21	Assainissement – Hygiène du cadre de vie	21	Assainissement – Hygiène du cadre de vie	21
Intrants de production	22	Foi	22	Intrants de production	22
Sécurité	23	Liberté d'action	23	Liberté d'action	23
Liberté d'action	24	Sécurité	24	Equipements de production	24
Foi	25	Solidarité	25	Moyens de communication	25

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

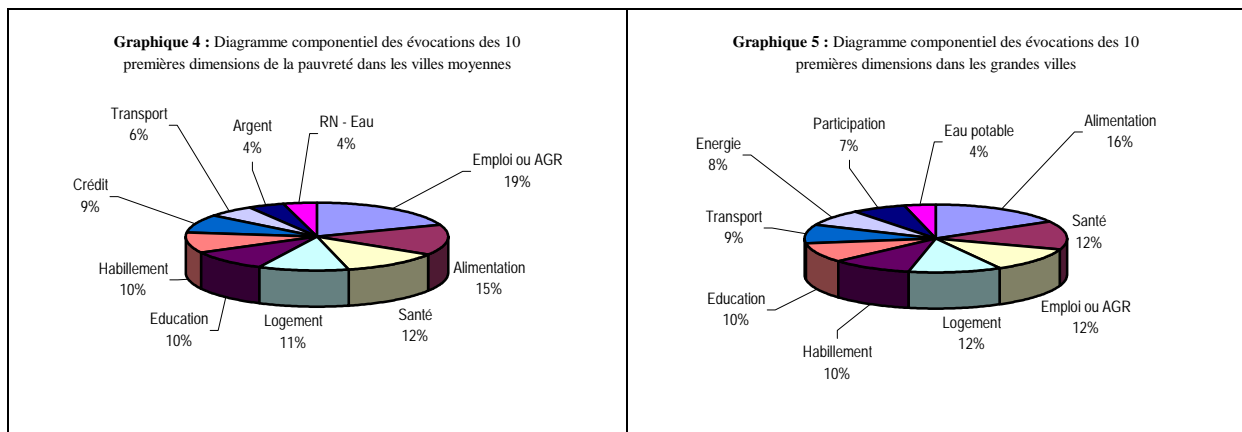
Une représentation par diagramme des évocations permet de saisir le poids relatif de chacune des dimensions dans les discours. Les graphiques ci-après portent sur les 10 premières dimensions.





Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

En comparaison avec le diagramme componentiel pour l'ensemble du pays, on constate que les préoccupations relatives à l'éducation sont de même ampleur que l'habillement et le logement. Par ailleurs, la ressource naturelle eau en tant que facteur de production se substitue à l'énergie. En effet, l'eau est nécessaire aux ruraux pour initier des activités de contre saison qui leur procurent des revenus supplémentaires.



Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Le graphique 4, pour le milieu ville moyenne, montre une relative similitude avec les pondérations dans le milieu rural (cf graphique 3), dans l'ordre de classification à l'exception de la dimension Argent qui a remplacé la dimension Participation. La grande pondération de la dimension Emploi pourrait s'expliquer par le fait que les citoyens des villes moyennes n'ont pas de grandes opportunités d'emploi. Cette situation est corroborée par la substitution de la dimension Argent à la dimension Participation, qui pourtant figurait au niveau des perceptions rurales.

Avec le graphique 5 caractérisant la grande ville, on constate un faible écart de pondération de chacune des dimensions. D'autre part, les dimensions Energie et Eau potable apparaissent dans ce diagramme des préoccupations des citoyens des grandes villes, alors que celles-ci ne figurent pas dans celles du milieu rural et de la ville moyenne. Le niveau de vie élevé en grande ville expliquerait l'importance accordée à l'Eau potable et à l'Energie.

### 2.1.2. Perception des dimensions selon le sexe

Le sexe constitue une base de discrimination dans les jeux de rôles, de pouvoirs et de droits dans une société. Suivant que l'on naît homme ou femme, la société nous confère des attributs qui déterminent notre quotidien et la lecture de nos conditions de vie. Le sexe est à plusieurs niveaux un critère de genre en ce qu'au-delà des caractéristiques physiques qu'il confère, il détermine à plus d'un titre les capacités que le corps social nous attribue.

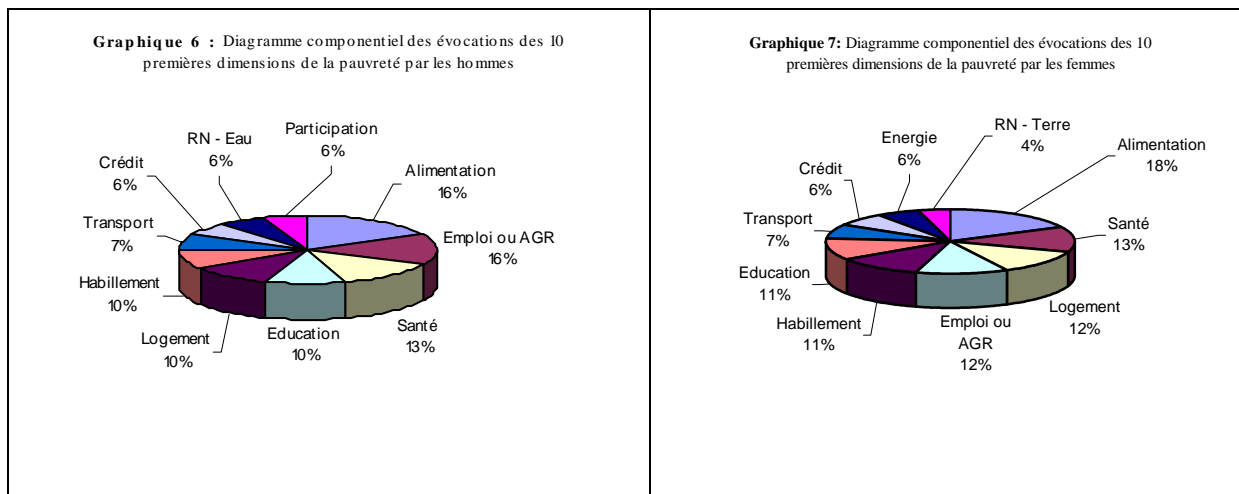
Le tableau ci-après montre effectivement une différence dans l'importance accordée respectivement à chaque dimension.

Tableau 5. Classement des dimensions de la pauvreté évoquées

Hommes				Femmes			
Catégories retenues	R	Catégories retenues	R	Catégories retenues	R	Catégories retenues	R
Alimentation	1	R. naturelle - Faune et Flore	13	Alimentation	1	R. naturelle - Faune - Flore	14
Emploi ou AGR	2	Eau potable	14	Santé	2	Argent	15
Santé	3	Argent	15	Logement	3	Equipements – production	16
Education - Formation	4	Famille (Mariage – Enfants)	16	Emploi ou AGR	4	Assain. Hygiène du cadre de vie	17
Logement	5	Loisirs	17	Habillement	5	Solidarité	18
Habillement	6	M. de communication	18	Education - Formation	6	Famille (Mariage – Enfants)	19
Moyens de Transport	7	Assain. Hygiène du cadre de vie	19	Moyens de Transport	7	Intrants de production	20
Crédit	8	Intrants de production	20	Crédit	8	M. de communication	21
R. naturelle – Eau	9	Equipements production	21	Energie	9	Foi	22
Participation – Bonne gouvernance	10	Sécurité	22	R. naturelle – Terre	10	Sécurité	22
R. naturelle – Terre	11	Liberté d'action	23	Participation– Bonne gouvernance	11	Liberté d'action	22
Energie	12	Foi	23	R. naturelle – Eau	12	Loisirs	22
		Solidarité	23	Eau potable	13		

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Diagramme des évocations des 10 premières dimensions de la pauvreté (graphique 6 et 7) permet de saisir le poids relatifs dans les discours des groupes selon le sexe.



Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Les deux diagrammes montrent que la différence de perception entre les hommes et les femmes, ne réside pas uniquement dans le rang conféré à chaque dimension. La Santé et le Logement semblent plus préoccuper les femmes et l'Education est en retrait dans le classement des dimensions. Les hommes par contre pondèrent grandement l'Emploi et l'Education. Ce constat s'explique dans une certaine mesure par l'ordre social qui confine les femmes au niveau domestique, alors que les hommes sont conviés à la quête du revenu familial.

### 2.1.3. Perception des dimensions selon l'âge

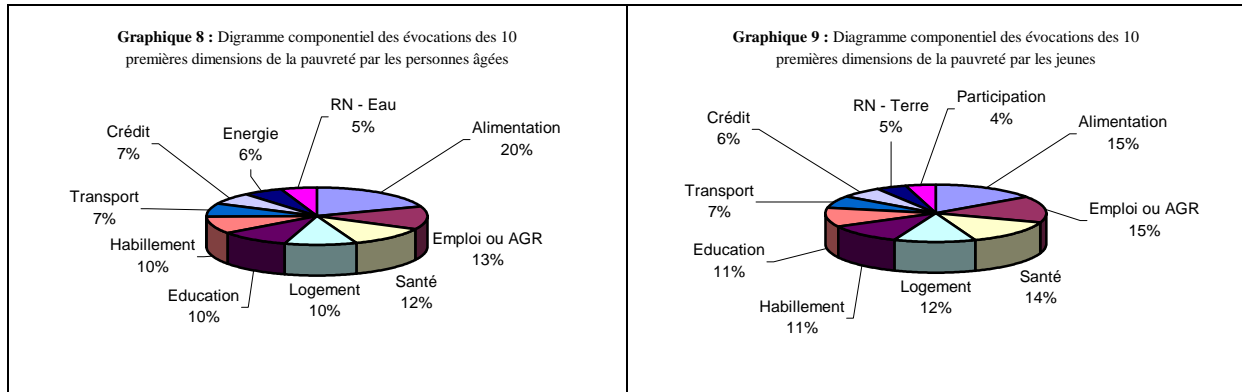
Tout comme le sexe, l'âge constitue également dans nos sociétés une base de discrimination dans les jeux de rôles, de pouvoirs et de droits. Il n'est pas conféré aux jeunes (ici d'âge compris entre 20 et 40 ans) les mêmes prérogatives que les personnes âgées (adultes d'âge compris entre 40 et 60 ans). Bien souvent les bases d'accumulation diffèrent, ce d'autant que nos sociétés se caractérisent par une relative gérontocratie, notamment sur le plan des rapports sociaux.

Tableau 6. Classement des dimensions de la pauvreté évoquées, selon l'âge

Jeunes				Personnes âgées			
Dimensions	R	Dimensions	R	Dimensions	R	Dimensions	R
Alimentation	1	Eau potable	14	Alimentation	1	Eau potable	14
Emploi ou AGR	2	Argent (revenu)	15	Emploi ou AGR	2	Argent (revenu)	15
Santé	3	Famille (Mariage - Enfants)	16	Santé	3	Famille (Mariage - Enfants)	16
Logement	4	Loisirs	17	Logement	4	Loisirs	17
Habillement	5	Assain. Hygiène du cadre de vie	18	Education - Formation	5	Equipements de production	18
Education - Formation	6	Intrants de production	19	Habillement	6	Moyen de communication	19
Moyens de Transport	7	Moyens de communication	20	Moyens de Transport	7	Assain. Hygiène du cadre de vie	20
Crédit	8	Equipements de production	21	Crédit	8	Sécurité	21
R. naturelle - Terre	9	Solidarité	22	Energie	9	Foi	22
Participation - Bonne gouvernance	10	Liberté d'action	23	R. naturelle - Eau	10	Intrants de production	23
R. naturelle - Eau	11	Sécurité	24	Participation - Bonne gouvernance	11	Liberté d'action	24
Energie	12	Foi	24	R. naturelle - Terre	12	Solidarité	24
R. naturelle - Faune et Flore	13			R. naturelle - Faune et Flore	13		

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Diagramme des évocations des 10 premières dimensions de la pauvreté selon l'âge



Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

De ces deux diagrammes (graphique 8 et 9), il est intéressant de constater la préoccupation des jeunes à pouvoir participer et à disposer de terres cultivables. Les personnes âgées pondèrent la dimension Eau (sous son angle facteur de production), ce qui laisse supposer qu'elles disposent de la terre. Alors, peut-on supposer que la gestion des terres par les adultes se fait au détriment des jeunes ? A priori non, au regard du droit coutumier prévalant encore dans les villages. Mais il est fort possible que l'accès des jeunes à la terre ne soit pas une contrainte en terme de droit d'usage mais plutôt en terme de droit de propriété individuelle. Une autre explication voudrait que la préoccupation des jeunes par rapport à la terre soit comprise sous l'angle de l'inexistence de bonnes terres, surtout avec les éclatements des familles et les aspirations à l'autonomie de ces jeunes.

## 2.2. Les dimensions de la pauvreté selon les groupes spécifiques

Les perceptions des dimensions de la pauvreté diffèrent selon les groupes spécifiques.

### 2.2.1. Les enfants vulnérables : enfants de la rue et enfants non scolarisés

Les enfants de la rue sont ceux qui passent tout leur temps et réalisent la plupart de leurs activités dans la rue, parce que sans famille ou parce qu'ayant brisé tout lien fonctionnel avec elle.

La perception des dimensions de la pauvreté par ces deux groupes d'enfants vulnérables n'est pas exhaustive. Sur un total de 25 dimensions répertoriées au niveau national, tous groupes confondus, les enfants de la rue ne distinguent que 18 dimensions tandis que les enfants non scolarisés n'en distinguent que 15.

L'alimentation, la santé, l'emploi (ou AGR), l'éducation et la solidarité (aides sociales) sont les 5 dimensions qui ont été les plus évoquées par les deux groupes, avec cependant des pondérations différenciées.

Tableau 7. Tableau componentiel des évocations relatives aux 10 premières dimensions évoquées par les enfants non scolarisés

	Alimentation	Santé	Emploi ou AGR	Education	Solidarité	Famille	R. naturelle-Eau	Argent	Habillement	Crédit
% des évocations	21	15	14	14	10	7	7	6	3	3

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Tableau 8. Tableau componentiel des évocations relatives aux 10 premières dimensions évoquées par les enfants de la rue

	Alimentation	Emploi ou AGR	Santé	Education	Solidarité	Logement	Habillement	Crédit	Transport	Argent
<b>% des évocations</b>	24	14	17	11	9	7	6	5	4	3

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Le tableau met en évidence l'importance des dimensions Logement et Habillement pour les enfants de la rue, et qui le sont moins pour les enfants non scolarisés censés bénéficier du soutien familial. Il est cependant étonnant de constater que les enfants de la rue n'aient pas évoqué grandement la dimension Famille. Est-ce un désintérêt, un sujet tabou ou une question douloureuse ?

### 2.2.2. Les agents du privé non structuré

Il regroupe des acteurs du secteur informel composé de commerçants (ventes d'articles) et des indépendants investis dans des activités de production-vente de biens ou de services (restauration, réparation mécanique, soudure, couture, menuiserie bois et artisans).

L'évocation des dimensions de la pauvreté ne diffère pas sensiblement de celle du niveau national, pour les 10 premières. Toutefois, on note l'évocation de la dimension Argent dans cette tranche par les agents du privé non structuré alors qu'elle ne figure pas dans la liste globale des 10 premières. Par contre, la dimension Energie évoquée dans la liste globale ne figure pas dans la liste des 10 premières dimensions évoquées par ce groupe.

Tableau 9. Tableau componentiel des évocations relatives aux 10 premières dimensions évoquées par les agents du privé non structuré

	Emploi ou AGR	Alimentation	Santé	Logement	Habillement	Education	Crédit	Transport	Argent	Participation
<b>% des évocations</b>	19	16	14	13	11	8	7	6	4	2

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Tableau 10. Tableau componentiel des évocations relatives aux 10 premières dimensions évoquées par les employés salariés du privé structuré

	Alimentation	Logement	Habillement	Santé	Education	Energie	Emploi ou AGR	Transport	Crédit	Eau potable
<b>% des évocations</b>	18,5	15,2	13,0	12,0	10,9	7,6	6,5	5,4	4,3	2,2

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

On constate la faible évocation relative à l'Emploi ou AGR, alors que cette dimension marque énormément les discours des enquêtés au niveau global et au niveau des agents du privé non structuré. Elle peut s'expliquer par une relative garantie dans l'emploi soit dans la durée des emplois actuels, soit dans la capacité à changer d'emploi.

### 2.2.3. Les éleveurs

- L'activité d'élevage connaît trois mutations majeures. Elle procède de moins en moins de la division inter ethnique du travail par laquelle les peuhls avaient le leadership de cette activité. Les autres groupes ethniques principalement agriculteurs pratiquent de plus en plus l'élevage sous des formes plus formelles. La deuxième mutation réside dans le fait que l'élevage contemplatif est de moins en moins de rigueur. La vision commerciale détermine de plus en plus la démarche des groupes sociaux éleveurs. Enfin, l'embouche est pratiquée par plusieurs ménages ruraux notamment, comme activité génératrice de revenu.

Tableau 11. Tableau componentiel des évocations relatives aux 10 premières dimensions évoquées par les éleveurs

	Alimentation	R. naturelle Eau	Santé	Equipements de production	Crédit	Argent	Emploi ou AGR	Logement	Education	R. naturelle Faune et Flore
<b>% des évocations</b>	20	15	13	10	10	8	7	7	6	4

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Il est étonnant de constater la forte pondération de la Ressource naturelle Eau (2<sup>ème</sup> rang) et le retrait au 10<sup>ème</sup> rang de la dimension Ressource naturelle Faune et Flore. La disponibilité de l'eau pour l'abreuvement des bêtes est certainement une préoccupation, mais le décalage de rang avec la question des pâturages révèle éventuellement une approche pragmatique sur les liens entre ces deux déterminants de leur activité. L'abondance de la végétation (pâturage) ne serait-elle pas tributaire de la présence d'eau ?

### 2.2.4. Les maraîchers

- Le maraîchage est une activité dans laquelle sont engagés plusieurs ménages. Il est pratiqué comme activité de contre saison. Son développement s'observe pratiquement dans toutes les régions du pays.

Tableau 12. Tableau componentiel des évocations relatives aux 10 premières dimensions évoquées par les maraîchers

	Santé	Alimentation	Crédit	Argent	Equipements de production	R. naturelle Eau	Transport	Emploi ou AGR	Logement	R. naturelle Terre
<b>% des évocations</b>	20	18	12	11	9	8	7	7	4	4

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Les dimensions Crédit, Argent, Equipements de production et la ressource naturelle Eau et Transport sont effectivement des déterminants du maraîchage. Il paraît donc normal qu'elles soient pondérées juste après la Santé et l'Alimentation.

### 2.2.5. Les producteurs de coton

- La culture du coton est particulièrement développée dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins, du Kéné Dougou et des Cascades. Cependant, elle est de plus en plus pratiquée dans les régions du Sud-ouest et de l'Est. C'est la culture de rente par excellence.

Tableau 13. Tableau componentiel des évocations relatives aux 10 premières dimensions évoquées par les producteurs de coton.

	Emploi ou AGR	Santé	Crédit	Education	Alimentation	Habillement	Equipement de production	Logement	Transport	Solidarité
% des évocations	19	17	13	11	10	9	7	5	5	4

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Deux éléments sont frappants dans ce tableau componentiel des 10 premières dimensions de la pauvreté. La forte évocation des questions relatives à l'emploi et aux crédits. L'évocation de la dimension Emploi apparaît liée à un souci de diversification des activités génératrices de revenu, notamment par la pratique du maraîchage. La préoccupation liée au crédit semble liée à l'endettement dans lequel se retrouvent bien souvent certains exploitants cotonniers.

### 2.2.6. Autres groupes spécifiques

- Les domestiques

Tableau 14. Tableau componentiel des évocations relatives aux 10 premières dimensions évoquées par les domestiques.

	Santé	Alimentation	Transport	Emploi ou AGR	Logement	Habillement	Eau potable	Energie	Education	Participation
% des évocations	15	13	13	11	11	10	8	8	6	4

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

- Les personnes vivant avec le VIH

Tableau 15. Tableau componentiel des évocations relatives aux 10 premières dimensions évoquées par les PVVIH.

	Santé	Logement	Alimentation	Crédit	Transport	Eau potable	Education	Emploi ou AGR	Habillement	Energie
% des évocations	16	15	14	12	11	9	7	6	6	4

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

- Les chômeurs

Tableau 16. Tableau componentiel des évocations relatives aux 10 premières dimensions évoquées par les chômeurs.

	Alimentation	Santé	Education	Emploi ou AGR	Participation	Habillement	Logement	Transport	R. naturelle – Faune et Flore	Crédit
<b>% des évocations</b>	17	16	14	13	8	8	8	7	5	4

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

L'évocation des dimensions par ces trois derniers groupes n'a pas été non plus exhaustive par rapport à la liste globale des dimensions répertoriées au niveau de l'ensemble du pays, environ 50% des dimensions n'ont pas été évoquées.

### **2.3. Les dimensions de la pauvreté selon les régions**

Dans la région du Centre-Ouest, notamment la ville de Koudougou accorde une place importante à la dimension Argent qui vient en 3<sup>ème</sup> rang ( avant la santé) alors qu'elle occupe le 14<sup>ème</sup> sur le plan national. Les entretiens révèlent que pour les populations de la ville, la fermeture de l'usine Faso Fani a eu un impact négatif encore sensible et surtout sur le niveau de vie de certains groupes sociaux ou les échanges commerciaux.

Dans le plateau central (Zéguédéguin), le Logement constitue la première dimension pour les femmes, alors que les hommes accordent plus d'importance aux AGR-emplois que les femmes. Effectivement, la question du logement marque les discours des ruraux en général, et singulièrement des femmes.

En dépit du fait que les régions de l'Est et du Sahel soient reconnues comme des régions à faible taux de scolarisation, les dimensions de la pauvreté qui transcendent sont celles relatives aux Ressources naturelles, au Logement et au Transport (désenclavement de la région). Elles reflètent plus particulièrement les préoccupations des jeunes.

L'analyse des spécificités en milieu rural dans le Mouhoun indique l'absence de deux dimensions d'envergure nationale: le crédit et la participation. Par contre on note que par rapport à l'ordre de classement national, c'est la dimension Emploi qui est la plus évoquée. Cette préoccupation traduit visiblement l'extrême désœuvrement, l'absence d'opportunités d'emploi que vivent les ruraux, en dehors des activités culturelles ordinaires.

De même, on note l'évocation de deux dimensions intéressantes: Energie et Ressources Naturelles, Faune et Flore. Ces évocations pourraient traduire le sentiment d'inquiétude des pauvres quant à la dégradation des ressources naturelles, le laminage de la biodiversité, source complémentaire de subsistance aux ruraux pauvres. La forte poussée démographique due principalement à l'immigration a entraîné un fort taux d'occupation des terres, une intensification des produits chimiques pour les champs de coton, et une gestion irrationnelle des ressources naturelles (notamment la coupe abusive du bois pour la préparation de la bière de mil). Le Mouhoun jadis grenier du Burkina est devenu en moins d'une génération un « cas désolant », car de l'avis des services techniques, « l'Etat ne s'est toujours pas approprié les terres ». Ces sentiments, récents et justes, expliqueraient pourquoi les ruraux du Mouhoun évoquent la dimension Emploi en priorité ; cela présage de la stratégie paysanne qui



ambitionne diversifier ou quitter tout simplement les travaux champêtres devenus de moins en moins satisfaisants: « l'agriculture n'est plus une garantie suffisante ».

Dans le Sud-Ouest, la dimension Crédit est une préoccupation par rapport à la dimension alimentation, prépondérante au niveau national. Cela peut s'expliquer grandement par le fait que l'Union Régionale des Caisses Populaires du Sud-Ouest, en difficultés et sous administration provisoire, ne peut plus se déployer comme dans le passé ; alors que jusque là, elle vivait une situation de monopole absolu dans la zone.

Egalement dans la région du Centre-Sud où après les dimensions éducation, alimentation et santé, le crédit apparaît comme une dimension importante au niveau des jeunes.

C'est le cas aussi au Nord où les jeunes de la ville de Ouahigouya évoquent grandement la dimension Crédit.

Dans le Sahel, les dimensions majoritairement liées aux aspects alimentaire, sanitaire, éducationnel, vestimentaire, hydraulique (eau potable et points d'eaux ) sont évoquées sous l'angle de la pénurie. La question du logement est mise en exergue par les conseillers municipaux pour définir la pauvreté des populations. Celle des infrastructures routières est également mentionnée en terme d'impraticabilité. Une notion émergente est l'insuffisance ou l'absence totale d'organisation et de capacité d'organisation des groupes et populations pauvres.

## **2.4. La prise en compte des dimensions de la pauvreté par les politiques**

La volonté d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des populations a toujours été une préoccupation pour les décideurs. Cependant, c'est à partir de 1995 que les autorités manifestent leur volonté à s'engager dans une stratégie de développement portée sur le long terme, à travers la Lettre d'Intention de Développement Humain Durable (LIPDHD) dont l'objectif principal est la sécurité humaine basée sur les sécurités économique, alimentaire, sanitaire, environnementale, individuelle et politique.

### **2.4.1. Les termes de la LIPDHD**

#### **◆ La sécurité économique**

Elle porte sur le fait que tout burkinabé puisse avoir un emploi rémunérateur et par conséquent avoir accès aux services sociaux (santé, éducation, eau potable) et aux autres biens.

#### **◆ La sécurité alimentaire**

La sécurité alimentaire vise à assurer la satisfaction des besoins nutritionnels (y compris l'eau potable) de la population. Selon le rapport national de développement humain durable 98, la sécurité alimentaire est la satisfaction de l'ensemble des conditions d'offre et de demande, c'est-à-dire la disponibilité de nourriture et la capacité d'y accéder qui forment le seuil à partir duquel les ménages peuvent commencer à faire des réserves, à améliorer leur production et à augmenter leurs revenus, ce qui réduit leur vulnérabilité en cas de crise alimentaire.

Cette définition sous-entend la mise en place d'une bonne politique de production et de commercialisation de produits nutritionnels (céréales, légumes, fruits..), d'une politique de stockage, de péréquation et de désenclavement. Le secteur agricole constituant un élément important dans la recherche de la satisfaction des besoins alimentaires, le gouvernement a décidé alors de mettre en place une politique d'intensification des cultures céréalières, légumineuses et oléagineuses qui permettra d'assurer une base plus stable à la sécurité alimentaire. Aussi, une politique d'intensification des productions animales et des dérivés permettra d'améliorer l'état nutritionnel de la population.

Pour l'accès à l'eau potable et à l'hygiène, il s'agira d'arriver en 2005 à :

- améliorer la desserte et la couverture des besoins en eau potable pour toutes les couches de la population à raison de 20 l/habitant/jour en milieu rural et de 50 l/habitant/jour en milieu urbain ;
- renforcer le système de gestion et de maintenance par une responsabilisation accrue des populations ;
- prévoir un point d'eau et des latrines dans tout groupement scolaire et sanitaire ;
- renforcer les actions de sensibilisation et d'information sur les conditions d'hygiène en matière d'eau ;
- enfin, doter les villes moyennes d'un minimum d'infrastructures de base en matière d'assainissement.

◆ La sécurité sanitaire

Elle vise à assurer aux populations un accès au moindre coût des soins médicaux préventifs ou curatifs. Cette sécurité devrait allonger l'espérance de vie des populations.

Le gouvernement s'était fixé d'atteindre sur la période 1996-1998 une espérance de vie de 52 ans, en l'an 2000 une espérance de vie de 54 ans et de 57 ans en 2005. Les objectifs suivants ont été également visés en 2000 :

- ramener les taux de mortalité globale et infantile respectivement à 14 et 70 pour 1000 ;
- réduire la malnutrition sévère et modérée chez les enfants de moins de 5 ans ;
- porter de 70 à 100 % le taux de couverture vaccinale contre les principales maladies (tétanos, diphtérie) ;
- ramener le rayon d'accès aux centres de santé et de promotion sociale à 5 km ;
- doter les formations sanitaires de base en médicaments essentiels génériques.

◆ La sécurité environnementale

Elle cherche à offrir aux populations un cadre de vie sain, un espace vital débarrassé de pollution et de dégradation des ressources naturelles. Cette sécurité est également capitale. Que devient un individu couvert des quatre autres sécurités dans un environnement pollué ?

La sécurité environnementale vise également à permettre aux générations futures de disposer de ressources naturelles dans l'optique de la satisfaction de leurs besoins.

Pour assurer cette sécurité, le gouvernement vise les objectifs suivants :

- assurer une gestion rationnelle du capital foncier et des pâturages ;
- assurer aux populations une éducation sur les problèmes de l'environnement.

◆ La sécurité individuelle et politique

C'est la garantie donnée à toute personne de pouvoir s'exprimer librement, de pouvoir participer aux prises de décisions concernant les questions de développement etc. Autrement dit, la sécurité individuelle et politique assure la promotion de l'équité et de l'égalité des chances entre les différentes couches sociales et les sexes. Elle veille à la sauvegarde de la liberté et au respect des droits de l'homme. Cette sécurité constitue un défi majeur car les précédentes seront difficilement atteintes sans elle. Pour y parvenir, le gouvernement a décidé d'entreprendre des actions de promotion de la bonne gouvernance. Les objectifs visés sont :

- mettre en place les institutions et les mécanismes de gestion administrative compatibles avec les principes de transparence et d'obligation de résultats pour toute personne physique ou morale investie d'un mandat ;
- accroître le pouvoir de décisions des populations et en particulier des femmes dans les actions de développement.

La LIPDHD de par la pertinence de ces niveaux de sécurité, constituera le cadre conceptuel du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) pour la période 2000-2003, qui devient désormais le document de politique, en remplacement du DCPE.

#### **2.4.2. Les axes du CSLP**

Les objectifs fixés par le CSLP s'articulent autour de quatre axes stratégiques :

- l'accélération d'une croissance fondée sur l'équité par le maintien d'un cadre macro-économique stable, l'amélioration de la productivité et la réduction des coûts de facteurs, l'accélération du développement du monde rural, le soutien aux secteurs productifs
- la garantie de l'accès des pauvres aux services sociaux de base par la promotion de l'accès des pauvres aux services d'éducation, de santé, à l'eau et à un habitat décent
- l'élargissement des opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres par la diminution de la vulnérabilité de l'activité agricole, l'intensification et la modernisation de l'activité agricole, l'accroissement et la diversification des revenus des ruraux, le désenclavement, le soutien aux organisations de producteurs et aux infrastructures collectives
- la promotion d'une bonne gouvernance, par un appui à la démocratisation et à l'Etat de droit, à la gouvernance locale, à la bonne gestion des affaires publiques et à la lutte contre la corruption.

Il est important de noter que le CSLP n'est pas en lui même un document de programme. Il est un cadre de référence et fédérateur des différentes politiques ou programmes sectoriels.

Dans le même processus, on voit l'adoption de plusieurs documents de base ou de plans d'action qui ont soit auguré la dynamique actuelle, soit consacré son opérationnalisation. Il s'agit, entre autres :

- des Textes d'Orientation de la Décentralisation ;
- de la lettre de politique de développement rural décentralisé ;
- du plan d'Action Nationale de Lutte Contre la Désertification ;
- du plan d'action pour la promotion de la Femme ;
- du plan national de bonne gouvernance ;
- du plan décennal de développement de l'éducation de base ;
- du plan 2001-2010 pour la santé
- ...

### **3. Les causes de la pauvreté par les pauvres**

Il est question ici de traiter la perception des causes, d'en faire la typologie, de donner la perception selon les groupes spécifiques et selon les régions. Enfin une réflexion sera faite sur la prise en compte des causes du phénomène par les politiques de lutte contre la pauvreté.

#### **3.1. La perception des causes**

Les différentes perceptions des causes de la pauvreté apparaissent à deux niveaux : individuel et collectif.

Au niveau individuel, la pauvreté se pose en termes de manque:

- d'argent , c'est-à-dire d'un revenu régulier et suffisant ;
- de savoir-faire (maîtrise technique d'un métier) de base à partir de laquelle l'individu peut postuler à un emploi ou initier une activité génératrice de revenu ;
- de capacité physique, c'est-à-dire l'aptitude (en dehors de toute maladie invalidante, ou tout handicap) à s'investir dans une activité quelconque ;
- de capacité d'habilitation sociale ou morale.

Au niveau collectif, à l'échelle d'une communauté ou d'un pays la pauvreté se traduirait par :

- l'absence ou l'insuffisance de politiques, d'actions ou d'infrastructures devant permettre à l'individu d'accéder à un revenu (emploi), à un ensemble de savoirs et à un ensemble de services sociaux (santé et éducation) qui lui sont indispensables ;
- l'absence d'un environnement sécurisant : besoin d'assainissement, besoin de sécurité publique ;
- l'absence d'entente, de solidarité et de paix entre les individus et entre les différentes communautés ;
- l'absence de facteurs naturels favorables.

Du reste, le panier des causes évoquées par les enquêtés peut être regroupé en 4 grandes catégories : les causes sociales, les causes économiques, les causes naturelles et les causes politiques et administratives. Ces diverses causes se manifestent soit de manière conjoncturelle soit de manière structurelle.

Au total 35 causes ont été répertoriées à partir de l'analyse des discours des groupes enquêtés.

#### **3.2. La typologie de ces causes**

Les causes de la pauvreté sont multiples et diverses. Une catégorisation permet de distinguer les causes sociales, les causes économiques et les causes naturelles. Leur dynamique peut être conjoncturelle ou structurelle. Mais, il faut noter que cette classification est par moment arbitraire. Certaines causes pourraient être considérées à la fois comme sociales, économiques ou naturelles ou caractérisées par une allure aussi bien structurelle que conjoncturelle.

### 3.2.1. Les causes sociales

Les causes sociales procèdent d'une logique où l'ordre social et la qualité des rapports sociaux prévalant ne sont pas favorables à l'évolution de l'individu et de la collectivité. Egalement, elles peuvent découler de la non présence d'acteurs clefs, du niveau d'ouverture d'esprit des acteurs sociaux ou des savoir-faire inappropriés

Tableau 17. Catégorisation des causes sociales évoquées, tous groupes confondus

Nature de la cause	Dynamique	Eléments de cause
Sociale	Conjoncturelle	La mort du conjoint Détérioration de la situation matrimoniale
	Structurelle	Famille nombreuse Pratiques culturelles inappropriées Absence de solidarité Entraves socioculturelles Inaccessibilité aux services sociaux de base Pratiques pastorales inappropriées Abandon des valeurs et pratiques coutumières Ignorance Santé de la reproduction non maîtrisée Injustice sociale Origine pauvre
	Conjoncturelle et structurelle	Insécurité La mort du conjoint Corruption Handicap physique Santé défectueuse

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

### 3.2.2. Les causes économiques

Les causes économiques évoquées par les enquêtés sont dans une grande majorité liées à l'absence de revenu ou aux situations dans lesquelles l'individu devient incapable de s'assurer un revenu conséquent et régulier. Toutefois, il y a des causes qui renvoient aux bases économiques nécessaires à une personne pour développer des initiatives. C'est dans ce sens que les enquêtés évoquent par exemple l'origine familiale ou l'émigration des jeunes. Particulièrement, l'exode des jeunes perçu comme cause de pauvreté renvoie à la non disponibilité d'une force de travail permettant aux ménages de développer amplement leurs activités champêtres.

Tableau 18. Catégorisation des causes économiques évoquées, tous groupes confondus

Nature de la cause	Dynamique	Eléments de cause
Economique	Conjoncturelle	Absence ou insuffisance de revenu Inactivité
	Structurelle	Faiblesse d'échanges commerciaux Absence d'emploi ou d'AGR Absence ou non accès à des sources de financement Absence d'appui Non rentabilité des AGR Insécurité alimentaire Prix aux producteurs non rémunérateurs Origine pauvre Emigration des jeunes
	Conjoncturelle et structurelle	Corruption

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

### 3.2.3. Les causes naturelles

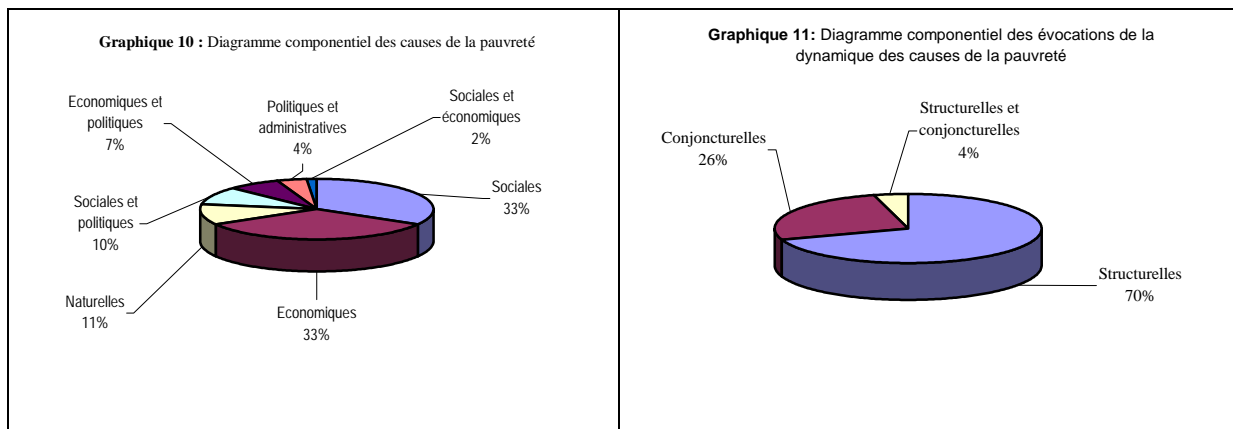
Les causes naturelles résident dans l'âpreté des conditions climatiques et dans la raréfaction des ressources naturelles au double plan quantitatif et qualitatif.

Tableau 19. Catégorisation des causes naturelles évoquées, tous groupes confondus

Nature de la cause	Dynamique	Eléments de cause
Naturelle	Conjoncturelle	Calamités naturelles
	Structurelle	Aléas climatiques Rareté de la faune et de la flore Enclavement Rareté des terres arables

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

### Diagramme des évocations sur la nature et la dynamique des causes de la pauvreté



Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002 Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 200

Les deux diagrammes des évocations montrent que la pauvreté est amplement vécue ou perçue comme un phénomène structurel dû principalement à des causes tant économiques que sociales. Toutefois celles-ci sont renforcées par des facteurs naturels, politiques et administratifs.

Cependant, qu'elles soient à un niveau individuel ou collectif, de nature économique, sociale ou naturelle et de dynamique conjoncturelle ou structurelle, les causes s'interpénètrent. La distinction nette de l'effet ou de l'impact de l'une d'entre elles n'est pas possible, sinon qu'elle est illusoire. L'ampleur d'un besoin individuel est souvent fonction de la satisfaction de besoins collectifs dans le cadre d'un système dans son ensemble, tout comme la situation conjoncturelle s'explique par les effets des causes structurelles.

### 3.3. Les causes de la pauvreté selon les groupes spécifiques

La perception des causes de la pauvreté est fonction du statut et des conditions sociales

#### 3.3.1. Les enfants vulnérables : enfants de la rue et enfants non scolarisés

En comparaison des résultats pour l'ensemble du pays, la perception des causes de la pauvreté par ces groupes d'enfants vulnérables se focalise sur un nombre limité.

- absence d'emploi ou d'AGR
- absence de solidarité
- famille nombreuse
- inactivité
- origines pauvres de l'individu

Le trait frappant, c'est que les enfants de la rue tout comme les enfants non scolarisés pondèrent grandement la question de l'absence d'emploi, le taux d'évocation de cette cause est respectivement de 50% pour les enfants non scolarisés et de 55% pour les enfants de la rue. A priori, on peut supposer que face à l'incapacité de la société de les prendre conséquemment en charge, ces enfants déterminent l'absence d'emploi (pour eux mêmes tout comme pour leurs parents) comme facteur de pauvreté. Ce constat pose la délicate question du travail des enfants.

#### 3.3.2. Les agents du privé non structuré et indépendants

Plusieurs causes (28) de pauvreté ont été évoquées par ce groupe socioprofessionnel, investi dans l'activité commerciale soit par la vente de marchandises soit par la production - vente de biens et de services-. Les principales qui ont fait l'objet d'insistance et qui ont marqué les discours des enquêtés sont données dans le tableau ci-après :

Tableau 20. Tableau componentiel des causes sociales évoquées par les agents du privé non structuré et les indépendants

Causes	% des évocations
Absence ou Insuffisance de revenu	28
Absence d'emploi ou d'AGR	17
Faiblesse des échanges commerciaux	14
Calamité naturelles	13
Famille nombreuse	10
Mort du conjoint	10
Absence ou non accès à des sources de financement	8

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002



Il faut noter, qu'en plus des facteurs principaux, les causes suivantes ont été évoquées :

- l'enclavement des zones ;
- les entraves socioculturelles ;
- les prix non rémunérateurs aux producteurs ;
- et l'ignorance.

### 3.3.3. Les agriculteurs de rente et les éleveurs

Dans l'ensemble, les producteurs investis dans l'élevage, le maraîchage et notamment la culture du coton citent les mêmes causes, seulement dans des proportions différenciées. Toutefois, de façon agrégée, les 10 premières causes de pauvretés sont données ci-après.

Tableau 21. Tableau componentiel des causes sociales évoquées par les agriculteurs de rente et les éleveurs

Causes	% des évocations
Prix non rémunérateurs	17
Insécurité	13
Techniques et Pratiques inappropriées	13
Faiblesse d'échanges commerciaux	11
Rareté de la faune et de la flore	9
Absence ou Insuffisance de revenu	9
Famille nombreuse	8
Mort du conjoint	7
Aléas climatiques	7
Rareté des terres arables	7

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Des propos recueillis, l'insécurité comme facteur de cause réside dans le vol des récoltes, de bétail et au-delà dans des actes d'agression physique des producteurs. Il est à noter qu'il s'agit d'un facteur dynamique qui accentue l'acuité du faible niveau d'échanges entre les localités.

### 3.3.4. Les autres groupes spécifiques

- Au niveau des personnes vivant avec le VIH. Ce groupe social en difficultés n'a pas donné un grand nombre de causes. Quatre causes ont été citées : la corruption (30% des évocations), l'absence ou l'insuffisance de revenu (57% des évocations) et l'absence de solidarité (13% des évocations).
- Au niveau des chômeurs, il ressort que l'absence d'emploi est la première cause (pour 60% des évocations), suivie du défaut de gouvernance (25% des évocations) résidant dans le dysfonctionnement des services. Ce facteur renvoie au fait que certaines personnes sont convaincues que dans le recrutement, les dés sont souvent pipés d'avance.

### 3.4. Les causes de la pauvreté selon les régions

Dans les régions du Centre-Sud et de l'Est, certains attribuent la pauvreté à une volonté divine, au destin contre lequel on n'y peut rien : « *Dieu peut également faire ainsi (rendre pauvre), c'est le destin de certaines personnes* ». Alors que dans le Nord, les causes sont structurelles et liées à la dégradation du système écologique. Ce qui entraîne l'insécurité alimentaire.

Les causes de pauvreté, dans la Boucle du Mouhoun, sont de même nature que celles nationales mais elles ne se présentent pas toujours dans le même ordre de classement. La prépondérance des évocations revient aux causes naturelles puis économiques et sociales.

En effet, le Mouhoun est une région qui subit des inondations périodiques et dévastatrices jusque là non-maîtrisées. A ces aléas climatiques, il faut adjoindre des facteurs naturels et sociaux. Au niveau sanitaire, le taux d'accessibilité géographique des formations sanitaires est très élevé : 60% de la population est à plus de 10km d'une formation sanitaire et le taux de fréquentation est de 19 à 20% (population estimée à 1.351.082 hbts).

Dans les régions du Centre-Sud et de l'Est, les causes sociales et naturelles l'emportent sur les causes économiques ; les principales causes évoquées dans les deux régions sont les aléas climatiques, la santé défectueuse, l'inactivité (Centre Sud). A l'Est par contre, l'insécurité singulièrement celle liée au banditisme de grand chemin est source de grande inquiétude pour les populations.

**Encadré 2 : Impact du processus de fermeture d'une usine "Cas de Faso Fani"**

«... nos maris ont été licenciés, il y a environ une dizaine d'années, nous ne mangeons plus à notre faim. Il n'y a plus rien. »

« La seule usine qui était présente faisait vivre toute la ville. Avec sa fermeture, même les commerçants qu'on croyait riches sont devenus les plus pauvres de la ville. Certains qui pouvaient vivre à l'aise ont des gens sur le dos actuellement, donc ne sont plus à l'aise aujourd'hui. ».

Source : Focus group pauvres – Femmes de la ville de Koudougou. EPP 2002

Dans le Centre-Ouest, notamment dans la ville de Koudougou, la principale cause de pauvreté est l'absence d'emploi ou AGR. Les évocations y relatives représentent 66% des évocations de causes. La fermeture de l'usine Faso Fani (confère encadré n°3) est prise chaque fois comme illustration.

Egalement, dans les régions du Centre et du Centre Est, l'absence d'emploi ou d'AGR (pour plus de 50% des évocations) est la principale cause de pauvreté.

Au niveau du Plateau Central, c'est l'inaccessibilité des services sociaux de base qui a été principalement évoquée pour expliquer la pauvreté

Dans le Sahel, les services techniques et ONG situent les causes de la pauvreté dans l'analphabétisme et le manque d'instruction des populations, « *...si le combat de l'ignorance ne s'effectue pas, ce n'est pas évident que tout ce que l'on fera comme cadre stratégique de lutte contre la pauvreté soit approprié par les populations.* » (extrait entretien responsable service de l'action social DORI) ; dans cette rubrique, la pauvreté est également soulignée en terme de pauvreté d'esprit induisant un manque de connaissances et de compétence et surtout une incapacité à innover, une pénurie d'idées nouvelles.

L'approche « Emploi – pauvreté » par les groupes pauvres au niveau des régions est corroborée par ceux des services techniques et des ONG intervenant dans les différentes localités. Les organisations syndicales abondent dans le même sens pour insister sur le

manque d'emploi aggravé par la fermeture des usines ou par les privatisations. Pour ces derniers, la mondialisation est un des phénomènes qui aggrave la pauvreté dans notre pays.

De façon spécifique, les ONG estiment le faible taux d'alphabétisation/d'instruction, l'absence de ressources, le défaut de bonne gouvernance comme étant les principales causes de la pauvreté.

Dans l'ensemble, il faut noter le constat dans le milieu rural de la récurrence des évocations relatives au rôle déterminant des pratiques coutumières ou des croyances ancestrales. Ainsi pour ces populations les différentes natures de pauvreté tant au niveau individuel que collectif sont teintées des rapports bienveillants ou malveillants avec les esprits ou de l'abandon de certaines coutumes.

### **3.5. Les causes de la pauvreté et les politiques de lutte contre la pauvreté**

Le CSLP définit des axes fondamentaux de la politique économique de l'Etat à partir desquels doivent s'élaborer les politiques sectorielles. Mais s'il est vrai que les axes définis balisent les grandes dimensions de la pauvreté évoquées par les populations pauvres, il reste à s'interroger sur la manière dont les plans d'action ou programmes sectoriels s'attaquent aux causes. Une chose est d'apporter des réponses à des sollicitations et une autre est de poser les bases pour enrayer l'origine des maux. La prise en compte des causes par les politiques sectorielles pose d'une part la question de leur pertinence mais également pose trois défis majeurs.

Le premier défi réside dans l'appréhension des causes inhérentes à leur caractère systémique. Un agent causal, non directement lié à un secteur donné, peut pourtant y avoir des effets, tout comme une cause peut paraître singulière mais avoir une répercussion à une grande échelle. A cet effet, la mort du conjoint évoquée comme cause de pauvreté, au-delà de son caractère social, conjoncturel ou structurel, peut à l'échelle d'un ménage induire l'échec d'une intervention. Ainsi, la mort de l'épouse peut amener le mari à retirer sa ou ses filles de l'école, tout comme le décès du mari peut conduire l'épouse à employer le crédit obtenu dans les besoins immédiats plutôt que de poursuivre l'activité pour laquelle elle avait contracté le crédit. Cette approche voudrait donc que les concepteurs des politiques sectorielles sachent scruter au-delà des causes explicites indexées à leur secteur d'intervention et sachent entrevoir les liens dynamiques entre plusieurs facteurs. Par ailleurs, l'approche systémique des causes exige que l'on réussisse une synergie entre les différentes politiques sectorielles.

Le deuxième défi réside dans la prise en compte des causes d'ordre structurel. Les présentes enquêtes montrent que la pauvreté est liée principalement à ce type de cause. C'est-à-dire que la pauvreté trouve source dans les éléments constitutifs de nos systèmes et dans leur agencement. A ce niveau, il est question de réussir à trouver des démarches qui s'attaquent à l'ordre préétabli. Cela pourrait requérir une rupture avec des rationalités jusque là acceptées pour vraies et pour efficaces.

Le troisième défi tient dans la péréquation entre les échelles individuelle et collective. Il est relativement plus aisé en terme d'action de s'attaquer aux causes d'ordre collectif qu'à celles d'ordre individuel. A ce niveau effectivement, la pertinence des actions curatives ou préventives quelles qu'elles soient, suppose que l'on parvienne à corriger le mode opératoire de l'individu. Il suppose des approches au cas par cas, alors que bien souvent, c'est par des

actions à caractère collectif que l'on compte toucher l'individu. Les programmes éducatifs sont illustratifs à cet effet. Leur conception procède généralement d'une logique d'approche de groupe alors que l'aboutissement de l'éducation en terme de capitalisation (valorisation) de ce qui est appris ne peut se réaliser conséquemment sans la dynamique familiale qui confère à l'apprenant le substrat fondamental de son comportement, de ses méthodes et de sa grille de lecture des faits et des objets.

## 4. Les traits caractéristiques des pauvres

Les traits caractéristiques des pauvres découlent des conséquences subies sur une période donnée. Tout comme les causes, ils transparaissent également à plusieurs niveaux. Les évocations en la matière montrent qu'il y a des préjudices sociaux, économiques et politiques.

### 4.1. Les conséquences de la pauvreté

24 types de conséquences ont été répertoriés. Ils peuvent être classifiés selon trois grandes catégories : sociale, économique et politique.

#### 4.1.1. La typologie des conséquences

##### Conséquences à caractère social

- Délinquance
- Non accès aux services sociaux de base
- Exclusion sociale
- Déstabilisation de la cellule familiale
- Déshonneur
- Prostitution
- Faible dynamique de participation
- Conflits sociaux
- Emigration des jeunes

##### Conséquences à caractère économique

- Incapacité à subvenir aux besoins fondamentaux (alimentation, logement, habillement, accès aux services sociaux de base)
- Dépendance
- Non accès aux crédits
- Faible capacité de production
- Faiblesse de l'épargne

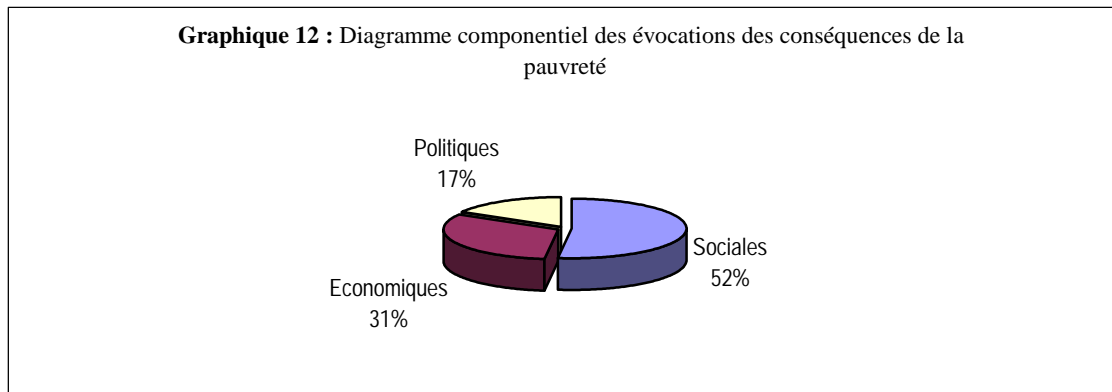
##### Conséquences à caractère à la fois sociale et économique

- Non accès à l'eau potable
- Vulnérabilité accrue
- Misère
- Faible dynamique de participation
- Opportunités inaccessibles
- Corruption
- Emigration des jeunes

##### Conséquences à caractère politique

- Faible dynamique de participation
- Opportunités inaccessibles
- Conflits sociaux

Diagramme des évocations relatives aux conséquences de la pauvreté



Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group, 2002

Le diagramme montre que les conséquences de la pauvreté sont d'une prééminence sociale c'est-à-dire que la pauvreté induit fortement des effets sociaux sur l'individu ou sur le groupe : frustration, perturbation psychologique et très faible dynamique de participation.

**4.1.2. Les manifestations de la pauvreté**

La manifestation est intimement liée à la conséquence. Elle est la marque visible des préjudices subis. Ce sont les signes perceptibles de l'impact des conséquences sur l'individu ou sur le groupe. Elles transparaissent comme une caractéristique lisible que le pauvre porte en lui.

Tableau 22. Les différentes manifestations de la pauvreté évoquées, tous groupes confondus

Catégories retenues	Rang
Etat nutritionnel défectueux	1
Absence de patrimoine	2
Faible état moral - Frustration permanente	3
Etat physique pitoyable	4
Cadre de vie non décent	5
Habillement non décent	6
Désœuvrement	7
Méthodes thérapeutiques inappropriées ou insuffisantes	8
Isolement	9
Vie au dépend des autres	10
Mode de transport non performant	11
Faible niveau d'instruction	12
Source d'énergie non moderne	13

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group, 2002

**4.2. La vulnérabilité des groupes pauvres**

**4.2.1. Notion de vulnérabilité**

La notion de vulnérabilité est intimement liée à celle de la cause. La vulnérabilité traduit la non-faculté d'un individu ou d'un groupe social, à faire face – à résister – à la survenance d'un évènement générateur de pauvreté, en l'occurrence la cause. Cependant, les causes

ordinaires et régulières, celles que l'on vit au quotidien, ne sont pas toutes à considérer d'emblée dans le cadre de l'analyse de la vulnérabilité. En majorité, elles sont intégrées dans la dynamique de l'acteur et par conséquent perçues comme des "allant de soi".

Les causes (chocs ou risques) à considérer à ce titre sont celles qui par essence sont ou deviennent une cause majeure d'appauvrissement accru. En général, de par sa survenance insolite, elle induit une grande incertitude dans la maîtrise de la situation jusque là vécue et également une célérité dans la détérioration des conditions de vie ou du bien être. Dans cette optique, la vulnérabilité de l'individu ou du groupe social s'appréhende dans l'analyse des pré-acquis permettant de faire face à l'incongru, et dans l'analyse des possibilités en ex-post d'endiguer ses effets.

#### 4.2.2. Catégorisation des causes majeures d'appauvrissement

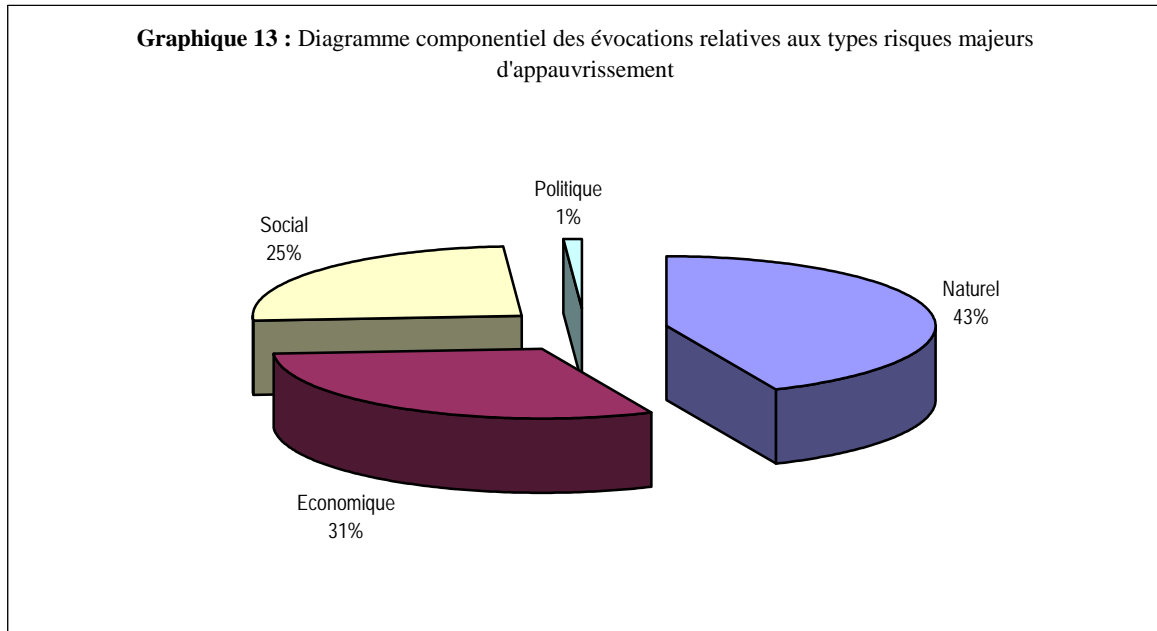
L'analyse des discours montre que quatre types de risques sont perçus par les pauvres qui ont été touchés.

Tableau 23. Catégories des risques majeurs d'appauvrissement

Type	Eléments de risque majeur d'appauvrissement
Economique	Maladie chronique dans la famille Perte d'emploi - Non accès à l'emploi Epizootie Vol Endettement Perte de son équipement de production Crises politiques (exemple de la CI) Non paiement des salaires Perte des terres
Social	Maladie chronique dans la famille Décès du chef de famille Charges familiales inattendues Crises politiques L'insécurité sur les routes Grossesse non désirée Perte des terres Fracture familiale
Naturel	Maladie chronique dans la famille Sécheresse - Manque de pluie Décès du chef de famille Epizootie Feux de brousse Calamités naturelles Divagation des animaux Grossesse non désirée
Politique	Crises politiques

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

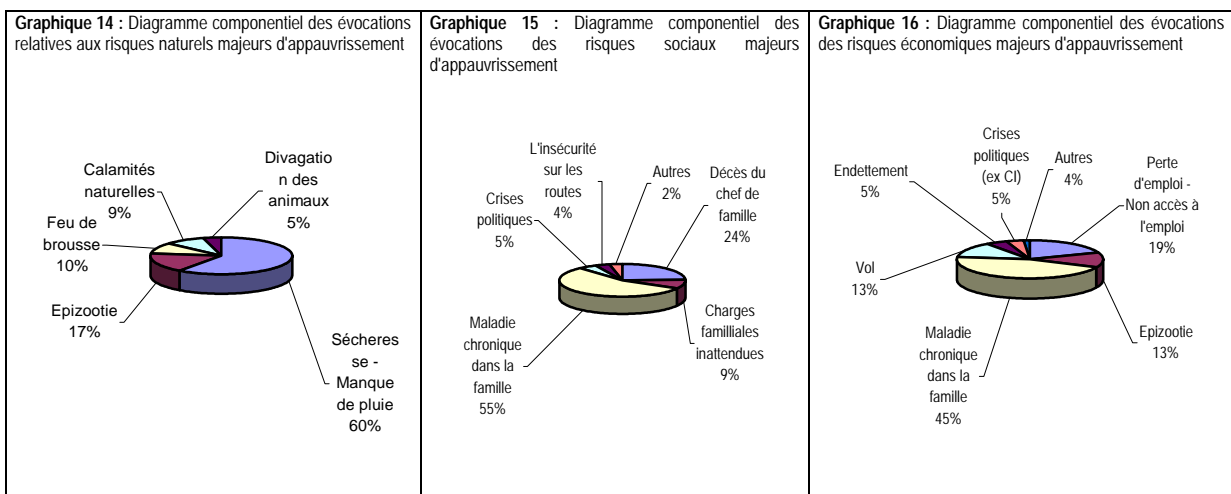
Diagramme des évocations des risques majeurs d'appauvrissement



Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Il transparaît trois chocs majeurs d'ordre naturel (43%), économique (31%) et social (25%), et dans un moindre pourcentage un choc de type politique (1%) d'étendue plus idiosyncrasique. En effet, le risque politique auquel les enquêtés ont fait référence porte essentiellement sur la crise politique en Côte d'Ivoire, au sens où celle-ci induit une sérieuse perturbation de leurs activités économiques et sociales. La prépondérance des risques naturels prouve que le milieu rural est le plus exposé, étant donné que les activités y sont encore grandement tributaires des potentialités naturelles.

Les diagrammes ci-dessous permettent d'appréhender les déterminants des risques naturels, sociaux et économiques.



Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Ces trois diagrammes montrent l'acuité du risque "Maladie" pour les différents groupes pauvres. Il pose manifestement la question de la protection sanitaire.



Au niveau des risques naturels majeurs, 60% des évocations sont relatives à la sécheresse mettant ainsi en évidence la problématique de la sécurité alimentaire.

Au niveau des risques sociaux majeurs d'appauvrissement, une forte proportion des évocations est liée au choc maladie (55%), au décès du chef de famille (24%), et aux charges familiales inattendues (9%). La prise en compte de ces trois éléments montre la nécessité de mettre en place des systèmes efficaces de protection sociale ce d'autant que la maladie de longue durée grève énormément les budgets des ménages ; celle-ci représente 45% des évocations relatives aux risques majeurs économiques.

#### **4.2.3. Approches des conséquences de la pauvreté selon les régions**

L'approche des conséquences au niveau des régions ne diffère pas grandement de la tendance nationale. Toutefois, les conséquences sociales sont fortement évoquées au niveau rural.

### **4.3. Les conséquences de la pauvreté et les politiques de lutte contre la pauvreté**

L'efficacité de toute politique réside dans le degré de résorption des conséquences négatives du phénomène auquel elle s'attaque. Cela pose donc la problématique de la formulation des objectifs et des résultats visés. L'évaluation des politiques n'ayant pas été l'objet de la présente investigation ne nous donne pas matière à traiter de la question. Cependant, à la lecture des discours des enquêtés et des éléments de conséquence répertoriés, des questions fondamentales se posent et interpellent les politiques. Entre autres, il s'agit de faire en sorte que les différents programmes concourent à résorber les quatre dynamiques néfastes de la pauvreté et ce faisant, déterminent véritablement sa croissance et sa nocivité : la vulnérabilité des groupes sociaux, le cercle vicieux de la pauvreté, le spirilage de la pauvreté et l'exclusion.

La réduction de la vulnérabilité des groupes est fondamentale car tout individu est vulnérable à un facteur donné. C'est-à-dire que sous l'effet induit d'une cause spécifique, il peut être amené à perdre un certain nombre d'acquis et de facultés. Il progressera donc dans la pauvreté. Toutefois, sous l'angle des politiques de développement, il y a deux aspects à considérer. Premièrement, le niveau de pauvreté de certaines populations fait qu'il ne s'agit pas véritablement de chocs ou de risques majeurs mais de simples contraintes ou incidents qui amènent certains (à l'échelle du ménage) à descendre davantage dans la pauvreté alors que dans le cadre des politiques, les études semblent s'orienter sur des chocs ou risques perceptibles ayant une allure d'événement à l'échelle d'un groupe ou d'une région. Deuxièmement, il est question que l'on s'avise pour que les politiques ou les interventions n'induisent pas elles-mêmes des chocs ou des risques. Ainsi, par exemple la faillite d'une structure de micro finance peut causer une grande détresse. Le discours des populations du Sud Ouest sur le Crédit semble nourrir cette hypothèse.

Le cercle vicieux de la pauvreté est la situation de l'individu ou du groupe plongé dans une logique où les mêmes difficultés sont récurrentes. La problématique liée au cercle vicieux c'est qu'il brise non seulement les élans mais sape également les logiques sur lesquelles

peuvent prendre corps les idées nouvelles. La vision de l'acteur devient immédiate et sans portée. Les propos de certains enquêtés, du genre « *quand on naît de famille pauvre tu es condamné à demeurer pauvre* », traduisent un pessimisme qui illustre bien l'absence d'une logique de sortie. Le défi qui se présente donc aux politiques, c'est de parvenir à savoir quel type d'appui (nature et envergure) permettra effectivement au pauvre de rompre ce cercle et d'enclencher une remontée. Or, bien souvent les politiques ignorent le degré d'acuité de la situation de pauvreté des groupes sociaux. Alors que, pour un groupe pauvre plongé dans le cercle vicieux de la pauvreté, il faut parvenir à identifier par où l'intervention brise le cycle. D'autre part, cette situation exige bien souvent des interventions de longues durées alors que les politiques se caractérisent par leur précarité, calée sur la base d'objectifs techniques à atteindre. De nombreux projets et programmes s'achèvent souvent en dents de scie et replongent les populations dans leur cercle d'origine.

Le spirilage du phénomène de la pauvreté serait la dynamique à partir de laquelle elle devient non seulement contagieuse mais génère également de nouvelles causes de pauvreté à effets plus nocifs que les causes primaires. Dans ce chapitre, les conséquences de la pauvreté qui ont été évoquées sont : le vol, la délinquance, la prostitution, la corruption et dans une certaine mesure le défaut de gouvernance : « *c'est parce que les fonctionnaires sont mal payés qu'ils travaillent mal ou s'absentent de leur poste* ».

Enfin, l'exclusion ou la marginalisation est une des conséquences très sévères de la pauvreté que les politiques doivent corriger.

## 5. Les capacités d'action des pauvres

L'on appréhende bien souvent la pauvreté à priori en terme d'avoir de revenu ou de patrimoine accumulé. Cependant, pour une pleine appréhension du phénomène, l'approche doit être également faite en terme de capacités. Les capacités peuvent être définies comme l'ensemble des facultés dont devrait disposer l'individu ou le groupe social pour développer ses potentialités (atouts), pour promouvoir les activités, pour saisir les opportunités qui s'offrent à lui et pour sauvegarder les acquis. Dans le cadre de l'évaluation, deux niveaux de capacité ont été considérés : l'individu et la collectivité.

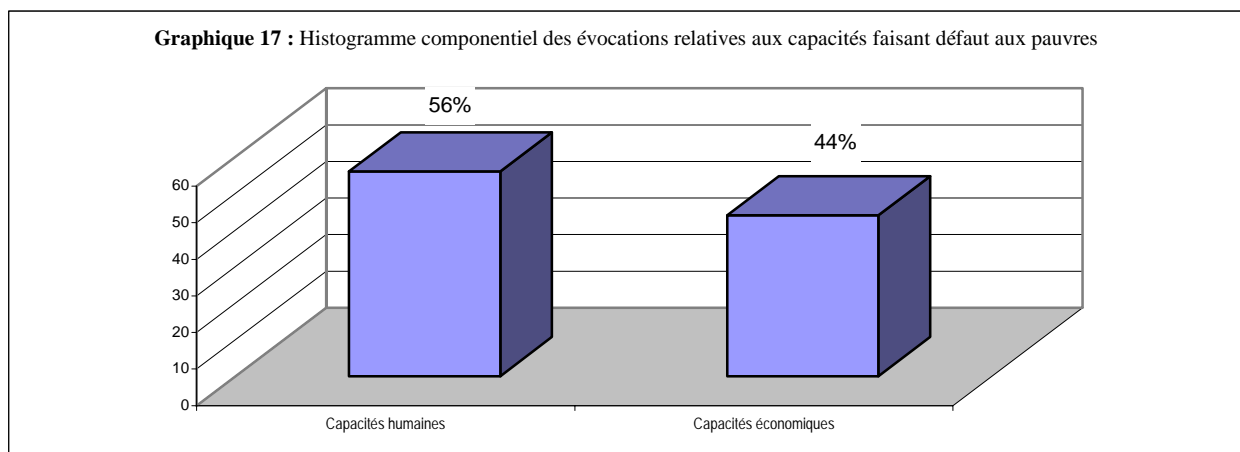
### 5.1. Le niveau des capacités individuelles

A l'échelle de l'individu, les capacités sont données par l'ensemble du patrimoine humain et économique propre à l'individu sur lequel il devra se baser pour promouvoir toutes ses initiatives ou activités. Du discours des enquêtés, elles sont de deux ordres : économique et humaine.

Tableau 24. Catégorisation des capacités individuelles

Capacités	Eléments de capacités
Humaines	Maîtrise des techniques agricoles Valorisation des savoirs Instruction Organisation et cohésion du groupe Recherche de marché Santé - Validité physique Contrôle des naissances Communication Innovation
Economiques	R. naturelle Terre Moyens financiers

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002



Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Tableau 25. Tableau componentiel des évocations relatives aux capacités faisant défaut aux pauvres

Déficit de capacités	%
Maîtrise des techniques agricoles	20
Valorisation des savoirs	18
Instruction	15
Organisation et cohésion du groupe	9
Recherche de marché	9
Santé - Validité physique	7
Contrôle des naissances	7
Accès à la terre	6
Communiquer avec les partenaires	5
Innovation	4

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

## 5.2. Les capacités collectives attendues

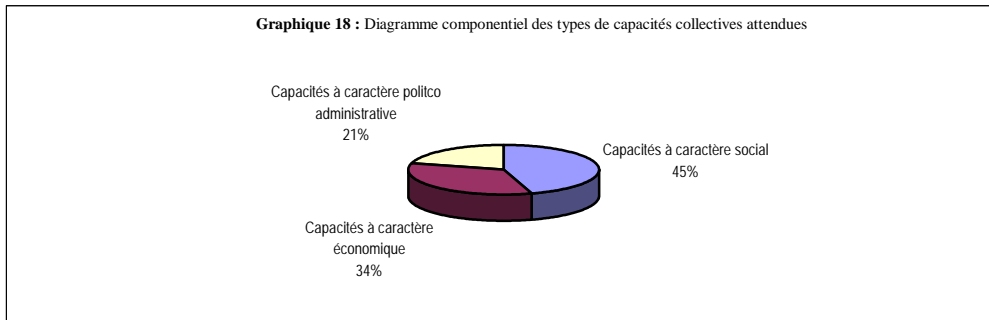
Les capacités collectives résident dans l'ensemble des facteurs ou dispositions (en tant qu'intrants ou inputs) que la collectivité devrait fournir à l'individu. A la différence des capacités individuelles, celles qui sont collectives transparaissent à trois niveaux : économique, social et politico-administratif.

Tableau 26. Tableau componentiel des évocations relatives aux capacités collectives sollicitées par les pauvres

Capacités collectives	Eléments de capacités sollicitées
Economiques	Promotion des échanges commerciaux Infrastructure de désenclavement et de viabilisation Emplois - AGR Assistance au monde rural Appui financier – Crédit
Sociales	Sécurité sanitaire Logement Instruction - Formation Eau potable Assistance au monde rural Assainissement du milieu Aides sociales
Politico-administratives	Bonne gouvernance Assistance au monde rural Assainissement du milieu

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Le diagramme ci-après permet de réaliser l'importance relative des trois types de capacités collectives que les groupes pauvres sollicitent.



Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Par rapport aux capacités collectives attendues à caractère économique, 64% des évocations sont relatives aux aspects Appui financier-crédits et aux Emplois et activités génératrices de revenu. Ces deux aspects complémentaires traduisent le nonaccès à un circuit financier (notamment par le manque de contrepartie à offrir) pour soutenir les initiatives et activités développées. La forte proportion des évocations Appui-crédit est fortement corrélée par l'absence d'emploi et d'activités génératrices de revenu ce qui se traduit par sa relative faible proportion, 22%. L'inactivité économique des pauvres serait, au regard des évocations, liée à l'absence de moyens principalement financiers de départ.

Tableau 27. Tableau componentiel des évocations relatives aux capacités collectives attendues à caractère économique

Type de capacité	%
Appui financier – Crédit	42
Emplois – AGR	22
Promotion des échanges commerciaux	14
Infrastructure de désenclavement et de viabilisation	11
Assistance au monde rural	11

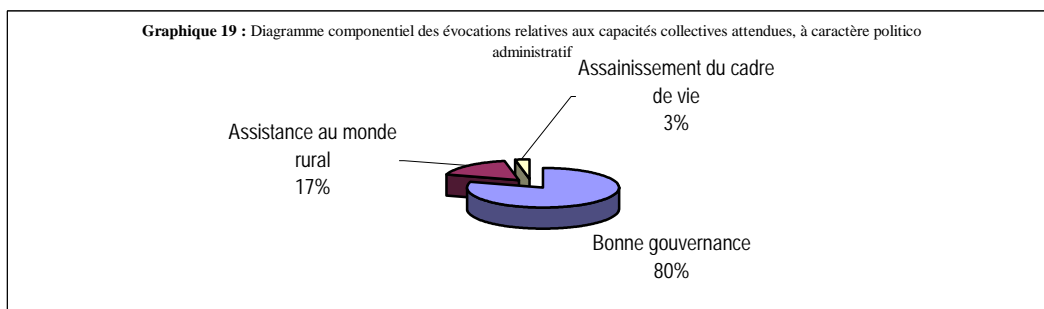
Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Tableau 28. Tableau componentiel des évocations relatives aux capacités collectives attendues à caractère social

Type de capacité	%
Sécurité sanitaire	33
Instruction - Formation	22
Aides sociales	15
Eau potable	14
Assistance au monde rural	8
Logement	6
Assainissement de la ville	2

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

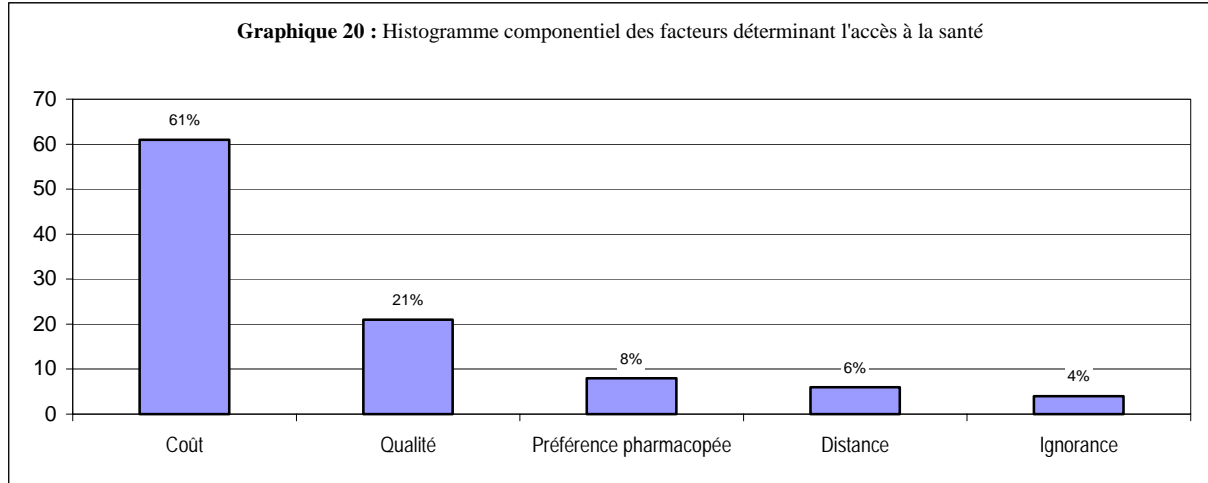
Les évocations sont en grande proportion relatives à la Sécurité sanitaire et à l'éducation respectivement à 33% et 22% ; ce qui reflète d'une manière générale les préoccupations et attentes générales des pauvres. Toutefois les Aides sociales et l'Eau potable ne sont pas en reste, de même que l'Assistance au monde rural.



Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

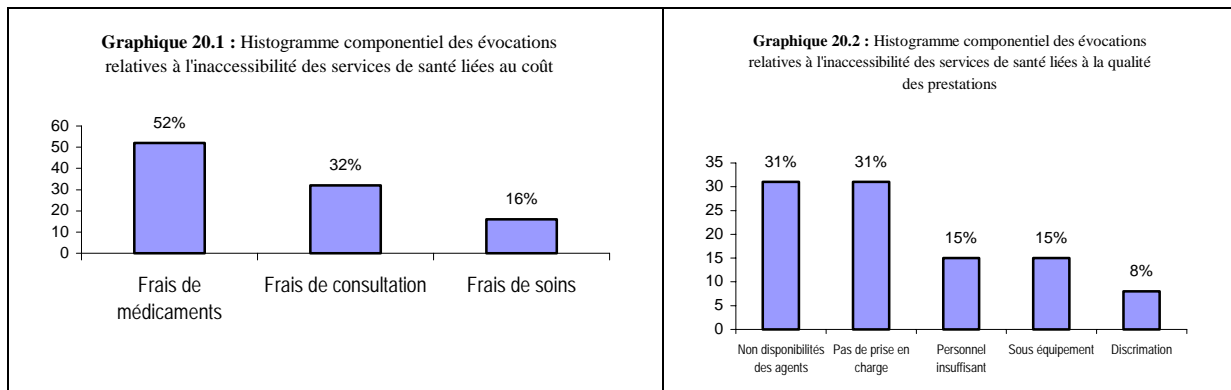
## 5.2.1. L'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau potable)

### 5.2.1.1. L'accessibilité des services de santé



Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

L'inaccessibilité des services de santé est due aux coûts des prestations sanitaires répartis entre frais de médicaments et frais de soins. La qualité est également un des paramètres déterminant le nonaccès au système sanitaire ; notamment par la non disponibilité des agents de santé, l'absence de prise en charge des soins d'urgence et l'insuffisance de personnel .



Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Les propos des enquêtés sur les raisons de non accès aux services de santé ne diffèrent pas de ceux recueillis lors des enquêtes réalisées en 1998 sur la pauvreté.

**Encadré 3 : Problématique du coût de la santé**

- Si tu pars au dispensaire avec ton enfant malade depuis 3 ou 4 jours et que c'est grave, les infirmiers commencent à t'engueuler, oubliant que tout est question d'argent ...  
- Si un enfant tombe malade et qu'on peut le traiter à domicile, on le fait. Mais certaines maladies ne peuvent l'être qu'à l'hôpital. Si tu dois emmener l'enfant à l'hôpital parce que les soins traditionnels ne peuvent rien, alors qu'à l'hôpital on te donne systématiquement une ordonnance. Si le remède coûte 500 F ça va encore. Certains remèdes valent 10.000 F, 15.000 F, 20.000 F. Mais si tu n'avais même pas 500F, tu es alors incapable d'honorer l'ordonnance. Les médecins te diront alors de ramener ton malade, comment faire ? N'est-ce pas la pauvreté ? ...  
" si l'enfant est malade, toi aussi, tu essaies de le soigner avec les plantes puisque tu n'as pas l'argent pour payer les médicaments ".

**Source :** Enquêtes sur la pauvreté – l'accessibilité des SSB. 1998

La question du coût des soins de santé est axée sur le prix des remèdes. Dans tous les cas, on finit par recevoir une ordonnance dont le montant est très considérable pour le

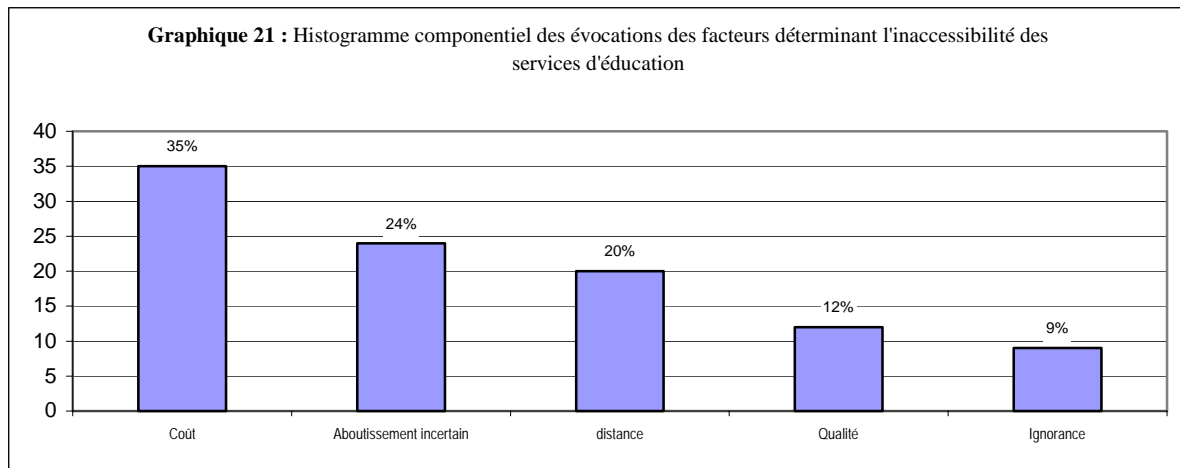
pauvre. Le coût du médicament est l'enjeu de taille dans le comportement des pauvres. Les ordres de prix avancés montre que l'alternative des médicaments génériques n'épuise pas la question. Elle semble répondre à difficulté lié au coût unitaire des médicaments. Mais, face à une longue ordonnance, à une durée sensible de la maladie ou sa survenance rapprochée, les groupes sont désemparés. A défaut d'avoir les soins dans un centre médical, ils cherchent des solutions palliatives et même risquées (recours aux médicaments prohibés proposés par des vendeurs ambulants) ; pire, ils assistent impuissants à la mort du malade.

Sur la question de la qualité des services de santé, les enquêtes révèlent que la population apprécie négativement l'interaction qui prévaut entre elle et les agents de santé. Les griefs reprochés sont entre autres :

- la discrimination : accueil ou traitement selon le niveau de vie ou selon l'affinité que l'on a avec un des agents ;
- l'indisponibilité des médecins : Elle est due à l'insuffisance du personnel mais s'explique aussi par le fait que ces derniers consacrent moins de temps aux prestations en faveur du grand public ;
- l'absence de communication positive : emmener les patients à comprendre leur mal et le traitement qui leur est préconisé. A ce sujet, il est fait cas du mutisme, de l'insolence ou du caractère expéditif du personnel soignant. Les critiques les plus sévères sont faites à l'endroit du personnel des maternités, en particulier les sages femmes et les accoucheuses. Leur comportement bien souvent insane (insultes, rabrouements et souvent une négligence) déconcerte les femmes en couche, qui disent préférer les maïeuticiens<sup>8</sup>.

5.2.1.2. L'accessibilité des services d'éducation

<sup>8</sup> Hommes exerçant le métier de sage-femme.



Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Le nonaccès aux services de l'éducation est fortement lié au coût des prestations : frais élevés de scolarité et frais des fournitures scolaires. L'aboutissement incertain, c'est-à-dire que l'école n'ouvre pas systématiquement sur un emploi, ou du moins sur un savoir-faire. Il est un des principaux facteurs d'inaccessibilité.

L'évocation de l'ignorance comme facteur limitant l'accès à l'éducation, est de nos jours surprenant. Nous postulons au fait que l'importance de l'école dans l'évolution de l'individu est perçue par un très grand nombre. L'évocation de ce facteur à notre avis renvoie à une lecture du comportement du pauvre par un tiers (non forcément différent du pauvre). Bien souvent, et ce dans le cadre des focus group, on parle de sa pauvreté en parlant de celle des autres ; il y a une sorte de démarche psychologique de justification du comportement de l'autre qui nous est semblable. Sur cette base, il est à se demander si l'évocation de l'ignorance ne renvoie plutôt pas à une rationalité que l'on ne veut expliciter. Il pourrait s'agir là d'un procédé d'argumentation spécieuse. Vraisemblablement, l'appréhension du coût d'opportunité d'accès à l'éducation par les pauvres pourrait en être le substrat.

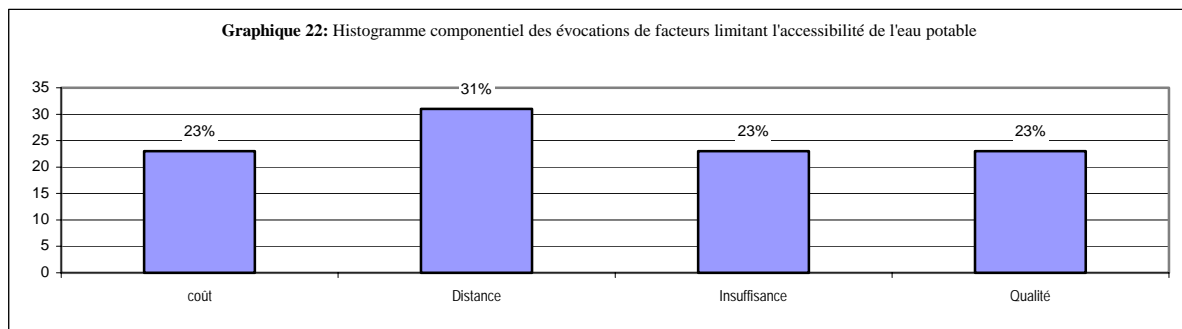
Dans le domaine de l'éducation de base par exemple, le PDDEB, prenant en compte le souci de l'accès des pauvres à l'éducation accorde une priorité aux vingt provinces les moins nantis. Ses objectifs fondamentaux se déclinent en quatre programmes : (i) l'accroissement de l'accès par l'expansion de l'enseignement de base ; (ii) l'amélioration de la qualité et la pertinence de l'éducation de base ; (iii) l'intensification et l'amélioration de la qualité des actions d'alphabétisation et (iv) l'amélioration des capacités de planification et de gestion du système.

Sur la question de la qualité, il est à se demander si les programmes axés sur l'amélioration de la qualité prévoient des actions pour le développement d'une bonne interaction entre d'une part les élèves et les enseignants et entre ceux-ci et les parents d'élèves d'autre part. Aujourd'hui on assiste :

- à une démission des parents d'élèves doublée d'une absence de perspective éducationnelle au niveau familial ;
- à une désinvolture excessive des élèves ;
- à une démotivation des enseignants, compte tenu de la médiocrité de leurs conditions de travail, la faiblesse de leur salaire en l'occurrence.



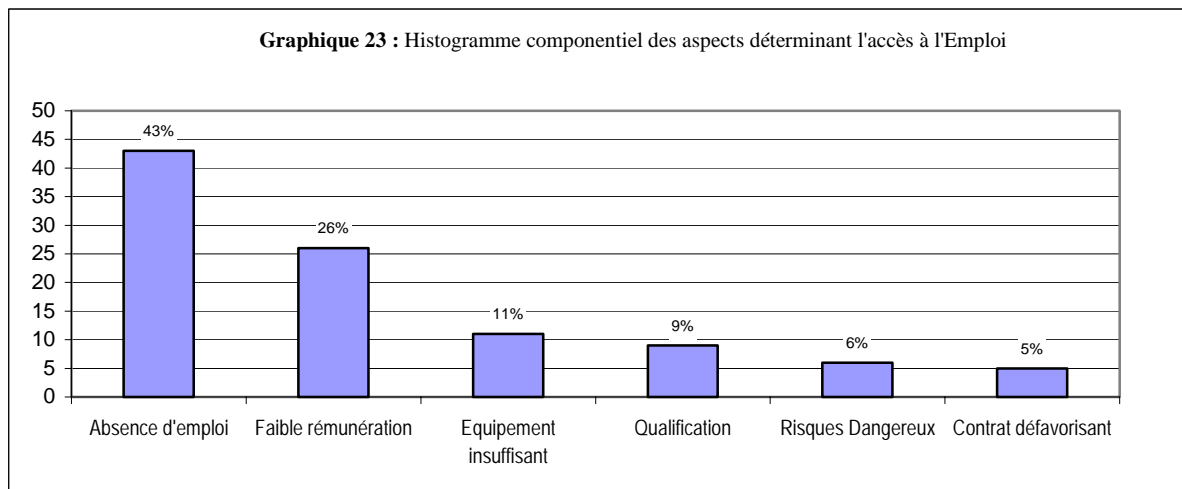
### 5.2.1.3. L'accessibilité de l'eau potable



Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group, 2002

L'inaccessibilité à l'eau potable selon les évocations est relative à quatre facteurs : le coût est lié à la facture d'eau (en milieu urbain) et à la maintenance des forages (en milieu rural). Egalement l'accessibilité à l'eau potable est grandement limitée par l'éloignement des sources d'approvisionnement.

### 5.2.2. L'accès à l'emploi



Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

A ce niveau les évocations sont relatives à l'absence d'emploi, au manque d'équipement (matériel de production intensive, techniques culturales) et non dans une moindre mesure à la faible qualification des acteurs réduisant leur efficacité dans la production. En se référant au CSLP, certains techniciens du Ministère de l'Agriculture pensent que si l'on parvenait à réaliser de façon optimum l'axe 3 concernant la création d'emploi, un grand nombre (plus de 75 %) de la population aurait le minimum pour participer au développement.

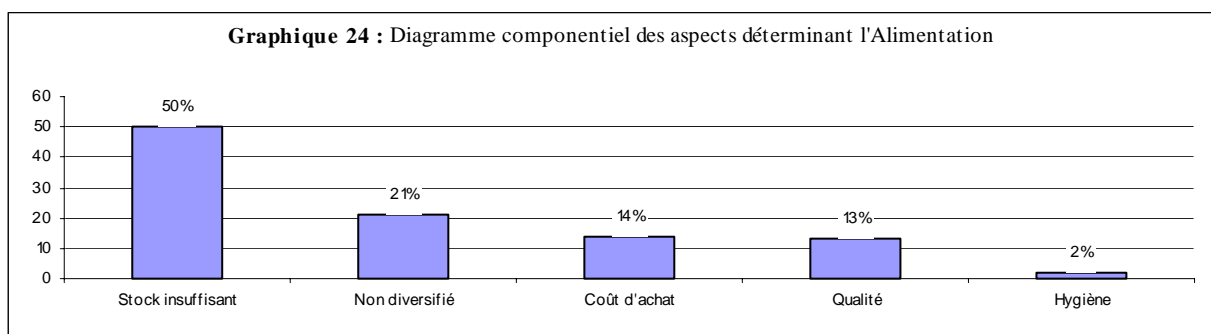
Par ailleurs, trois éléments évoqués par les enquêtés semblent être préjudiciables à la création d'emploi tributaire de celle de l'entreprise ou de l'AGR.

- La fiscalité inadaptée, elle est multiple et très forte. La fraude fiscale évoquée comme stratégie adoptée par certaines personnes montre bien qu'un travail de conception sinon d'innovation, est à mener pour trouver un système qui soit favorable à la création d'emploi, par le développement des entreprises (les PME notamment) et qui permette à l'Etat d'escompter de meilleures recettes fiscales.
- L'accessibilité des sources de financement, c'est-à-dire, la difficulté à mobiliser les ressources financières. L'accès à des sources de financement est faible, pour diverses raisons : ignorance des possibilités et des procédures, faible capacité de négociation, impossibilité à fournir les garanties exigées, non-proximité des structures de financement, code de financement ou produits financiers non favorables. Il faut noter que l'accès aux financements jusque là semble être circonscrit au financement de dossier de projet et non-porté au soutien à la dynamique de l'entreprise ou de l'activité. Dans le premier cas, l'approche réside dans l'étude de la faisabilité d'une idée de projet, de la pertinence des activités y relatives, du niveau de besoin financier, des modalités de financement et de recouvrement. Alors que l'approche dans le deuxième cas, devrait viser à réussir une interaction où l'entrepreneur peut disposer de produits adaptés à ses besoins conjoncturels. Il y a peut-être au niveau des institutions de financement une batterie de produits correspondants à divers besoins. Mais, le propos ici, est de souligner

l'inadéquation des modalités et des procédures de mise à disposition de l'entrepreneur, desdits produits. Les entreprises et singulièrement les AGR sont caractérisées par leur grande fragilité, qui fait qu'une tension de trésorerie, fut-elle brève ou une difficulté sociale extra entreprise ou AGR, peut entraîner une faillite.

- L'insécurité dans certaines contrées rurales (Sahel et Est) est devenue un facteur limitant du développement de la PME. Des bandits de grands chemins dépossèdent les producteurs de leurs biens et équipement. C'est à ce titre que le vol est perçu comme un risque face auquel les populations sont très vulnérables. Reconstruire le capital perdu, est ardu.

### 5.2.3. L'accès à l'alimentation



Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

L'insuffisance de stocks est la résultante de facteurs conjoncturels et structurels dont entre autres l'insuffisance pluviométrique, l'absence de banques de céréales et la perte des récoltes par suite de feux de brousse tout comme par suite de vols. Le vol des récoltes a été largement évoqué et même classé comme une cause majeure d'appauvrissement face à laquelle les populations sont vulnérables. Du reste, la non disponibilité des denrées sur les marchés s'inscrit également dans la rubrique "stock insuffisant", étant donné que l'approvisionnement complémentaire est incontournable pour plusieurs ménages ruraux, à certains moments de l'année.

#### Encadré 4 : Impact de la pénurie de stock

Avant que les graines ne soient mûres, certaines personnes commencent la consommation. Ce qui nous pose un problème d'évaluation. Une femme m'a déjà dit : il faut que je vive en attendant votre évaluation.

Source : Extrait entretien service technique Dori

Le coût d'achat des denrées alimentaires, bien qu'en 3<sup>ème</sup> rang, préoccupe les pauvres. Les bourses en la matière s'avèrent très modiques ; en témoigne la réflexion suivante : « quand les céréales ne sont pas chères, on nous les vend à 250 F le plat de mesure, une quantité qui ne peut pas suffire aux enfants. Et bien souvent nous ne disposons que de 100 F, pour acheter le mil ». On comprend donc aisément la logique des groupes pauvres : l'idéal c'est que le stock obtenu des récoltes soit suffisant, d'où la prépondérance des évocations sur cet aspect de l'alimentation.

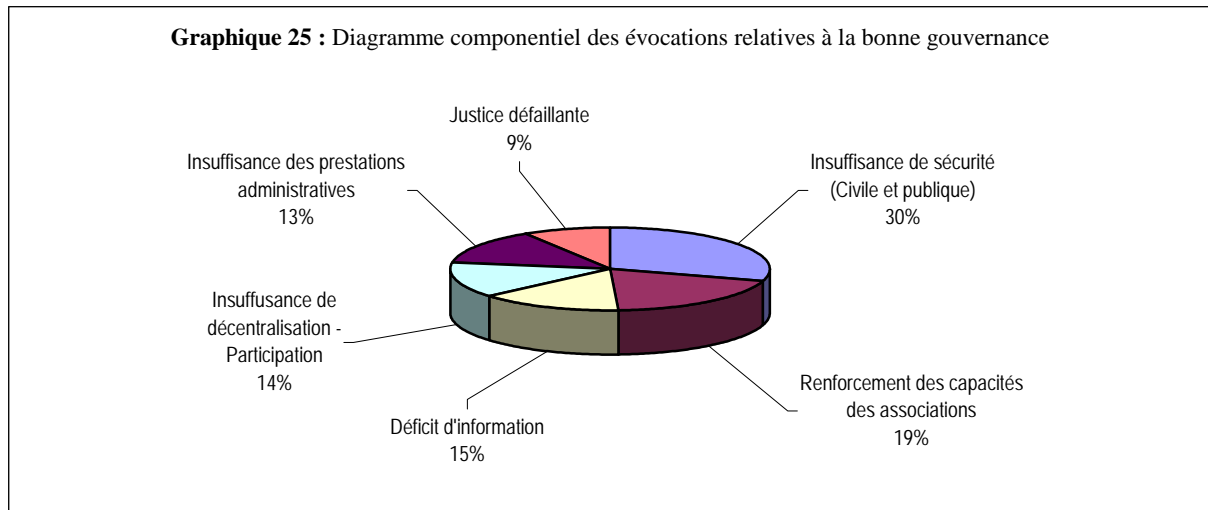
### 5.2.4. La bonne gouvernance

« La bonne gouvernance peut se définir comme "l'ensemble des mesures mises en œuvre pour assurer et optimiser la gestion des affaires publiques (sur le plan économique, politique et social et administratif)". Dans cette perspective, la bonne gouvernance se caractérise

essentiellement par : la primauté du droit, la participation, la transparence, l'imputabilité, la productivité, la durabilité.

Dans sa dimension administrative et managériale, la bonne gouvernance comporte quatre dimensions essentielles : (i) l'amélioration de la performance dans la gestion du secteur public ; (ii) la promotion de l'imputabilité ; (iii) la création d'un cadre juridique favorable au développement ; (iv) la promotion de l'information et de la transparence.

Dans sa dimension politique, la bonne gouvernance implique la promotion de la démocratie. Celle-ci constitue en effet une condition sine qua non et un levier indispensable de la bonne gouvernance. »<sup>9</sup>



Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

Le diagramme montre que la préoccupation des pauvres est relative d'une part au déficit d'information et de participation et, d'autre part à l'insuffisance des prestations administratives aggravées par une défaillance de la justice.

Les discours des groupes rencontrés s'inscrivent plus dans la dimension administrative de la gouvernance. De l'avis des enquêtés, les services étatiques se caractérisent par un grand dysfonctionnement lié à :

- l'absentéisme de certains agents ;
- la mauvaise manière de servir. A ce niveau, certains évoquent la discrimination, le service selon la tête du client ;
- la corruption « *si tu n'as pas d'argent, tu es foutu* »

Cependant, les enquêtés estiment que dans une certaine mesure les agents de l'Etat ne sont pas pleinement responsables de la situation. A ce propos, ils évoquent : l'insuffisance de personnel, les bas salaires et le faible équipement des services. Certains parlent "d'une démission de l'Etat".

### 5.3. Approche des capacités des pauvres selon les régions

La région du Centre-Ouest accorde une place importante à l'économique pour les capacités faisant défaut: 80% des évocations qui y sont consacrés sont relatives aux moyens financiers. Le besoin financier est plus crucial à Koudougou avec plus de 91% des évocations relatives

<sup>9</sup> Rapport national DHD – Rôle de la gouvernance. 2000. PNUD. Burkina Faso

aux capacités faisant défaut tandis que dans le milieu rural il est de 55%. Il en est de même dans la région du Plateau central (Zéguédéguin).

Dans le Centre-Ouest et à l'Ouest, par rapport aux évocations relatives à l'emploi, on note la qualification pour les citadins et l'équipement pour les ruraux.

Dans la région de l'Est, les capacités collectives attendues sont beaucoup plus à caractère social telles que : l'instruction/formation, l'accès aux soins de santé et la vulgarisation des nouvelles techniques.

Au Centre-Sud, les attentes de prestations administratives (préfecture) précèdent la sécurité, l'instruction/formation et la vulgarisation des nouvelles techniques agricoles. Ces quatre aspects sont diversement souhaités par les groupes de tout genre (jeunes ou personnes âgées, femmes ou hommes). La lourdeur administrative, l'absence de participation et l'insuffisance de décentralisation sont évoquées comme des facteurs agissant négativement sur la bonne gouvernance. Des entretiens avec les Jeunes Hommes de Kaïbo, il ressort qu' : *« il n'y a personne pour faire savoir aux autorités du pays que nous faisons de la politique et que nous avons, nous aussi, notre mot à dire »*.

Dans la région du Sud-Ouest, c'est la possibilité de mobilité géographique qui fait défaut. La pénurie de cette capacité a des préjudices économiques au regard des fortes potentialités agricoles dont jouit la région. Par ailleurs, il y a l'accessibilité des services sociaux de base qui constitue une autre pénurie de capacité. L'eau potable (en ville tout comme en campagne) constitue un souci majeur des populations, alors que le taux net de couverture des besoins en eau en 1997 était de 174 % pour la norme de 500 habitants par point d'eau et 104 % pour la norme de 300 habitants par point d'eau<sup>10</sup>. Au niveau de la santé, il ressort qu'en plus des difficultés financières ou autres (distance) le recours aux services de santé intervient bien souvent en second ordre, après l'échec des tradipraticiens.

De façon globale, les services techniques et ONG soulignent que l'importance des capacités collectives à apporter aux pauvres porte sur l'emploi - AGR, l'éducation (instruction, formation, alphabétisation), les prestations sanitaires et l'eau potable.

#### **5.4. Le renforcement des capacités et les politiques de lutte contre la pauvreté**

Le renforcement des capacités dans le cadre des politiques est d'une importance capitale, en ce qu'il assure les bases pour une durabilité des actions. Au-delà de la catégorisation en terme économique et social, les capacités évoquées sont principalement de l'ordre :

- de la ressource – résidant dans l'ensemble des équipements dont l'individu a besoin dans le cadre de ses activités, des moyens financiers accessibles, dans les ressources naturelles (terre, eau, faune et flore), dans les facteurs de production.
- du physique – résidant dans l'état de santé ou le fonctionnement normal de toutes les parties du corps ;

---

<sup>10</sup> Fiches de présentation des régions du Burkina. MFB. 2003

- de l'intellectuel – résidant dans l'ensemble des savoirs et savoir-faire nécessaires à l'individu pour l'appréhension de son milieu et pour la mise en œuvre de ses activités ;
- du social – résidant dans l'adéquation du tissu social aux ambitions de l'individu : la capacité d'organisation et le degré de cohésion possible ;
- du juridique – résidant dans l'ensemble des droits (y compris les prestations administratives) et devoirs que les mécanismes socio-juridiques permettent à l'individu de se prévaloir.

**Encadré 5 : Difficultés d'encadrement des populations dans le Sahel**

«... nous avons souvent des problèmes lors de nos campagnes de sensibilisation étant donné qu'après les récoltes tous les jeunes dans les villages vont dans les sites aurifères et nous ne savons plus avec qui réaliser nos activités. »

« ... quand les gens vont à la recherche de pâturage, cela a un impact sérieux , négatif sur nos activités. Il y a une forte transhumance vers d'autres régions ou d'autres pays »

Source : Entretien service technique Dori

A priori, les sécurités économique, alimentaire, sanitaire, environnementale, individuelle et politique préconisées par le LIPDHD et les quatre axes du CSLP, prennent en compte tous ces types de capacités. Ces options épuisent-elles la question du renforcement des capacités ? Il faut s'interroger sur la disponibilité et la réceptivité des populations face à un encadrement qui leur est destiné (voir encadré n°4). Outre ses deux aspects, deux questions fondamentales se posent. Y a-t-il adéquation entre les niveaux intellectuel,

économique et social des pauvres et les savoir-être et savoir-faire nouveaux qu'on veut leur transmettre ? Par ailleurs, compte tenu du temps que l'assimilation des connaissances suppose, les populations - pauvres dans une forte proportion (45%) - peuvent-elles assumer convenablement les responsabilités que l'Etat veut leur transférer dans le cadre des politiques sectorielles, par des processus immédiats ?

En effet, deux paramètres caractérisent actuellement presque toutes les politiques sectorielles : la décentralisation et le désengagement de l'Etat notamment en tant que pourvoyeur de ressources et exécuteur direct. Les populations doivent désormais se prendre en charge : mobiliser les ressources nécessaires, assumer le rôle de maître d'ouvrage et par conséquent être capables de développer le partenariat avec le secteur privé.

Par exemple, le Plan Décennal de Développement de l'Education de Base offre des possibilités d'une plus grande implication des communautés dans la gestion de l'école avec des mesures telles que :

- l'aménagement des calendriers scolaires en fonction des réalités du milieu, le recrutement par les parents d'enseignants communautaires ;
- la mise en place de projets éducatifs dans les écoles.

Il est prévu que les communautés soient appuyées par les services techniques de l'Etat dans le cadre du recrutement des enseignants et que l'Etat transfère de façon dégressive des ressources financières. Néanmoins, une communauté (rurale en l'occurrence) non suffisamment avisée des questions d'éducation scolaire, peut-elle s'impliquer efficacement dans le recrutement des enseignants ? Quelles sont les capacités locales disponibles pour la conduite de certaines missions d'éducation de base ? L'autonomisation n'accentuera-t-elle pas les disparités régionales ?

Il faut noter que les questionnements évoqués à partir du cas du PDDEB, sont applicables à d'autres domaines d'actions prioritaires tels que la sécurité alimentaire, la maîtrise de l'eau, la santé et le financement du monde rural. Atteindre les pauvres et surtout leur permettre d'être à la hauteur des niveaux auxquels on les sollicite n'est pas aisé.

En effet, bien que la micro finance soit une alternative promue à partir des années 80 pour permettre l'accès des pauvres aux sources de financements, à la hauteur de leurs besoins, aujourd'hui certains praticiens estiment que la micro finance ne peut pas être considérée comme un instrument de lutte contre la pauvreté. Cela suggère donc qu'il est difficile de promouvoir les vrais pauvres.

Pourtant, dans le domaine de la santé, il est aujourd'hui question de mutuelles de santé pour solliciter la solidarité au niveau des communautés qui sont composées en grande partie de ménages pauvres. De même, des initiatives sont lancées pour le développement de la micro assurance en vue de permettre aux groupes pauvres d'être dédommagés en cas de sinistres. Mais, faut-il s'attendre que dans un proche avenir, on postule encore que les vrais pauvres ne peuvent être pris en compte par ces deux mécanismes ?

Manifestement, la question du renforcement des capacités des pauvres et leur promotion véritable semble être un grand obstacle pour les acteurs de développement, alors qu'elle constitue la pierre angulaire de la lutte contre la pauvreté.

## 6. Les stratégies d'adaptation et initiatives des pauvres

Une stratégie peut être définie comme un ensemble d'opérations coordonnées et menées pour atteindre un but. L'amélioration de leurs conditions de vie est une préoccupation qui transparaît dans les discours. A cet effet des initiatives diverses ont été formulées. Celles-ci se regroupent en deux catégories : les stratégies individuelles et les stratégies collectives.

### 6.1. Les stratégies individuelles

Les stratégies individuelles sont celles mises en œuvre ou nourries par l'individu, selon ses moyens et ses capacités physiques et intellectuelles. Elles sont de plusieurs ordres : économique, social et technique.

#### Stratégies à caractère économique

Elles portent sur la mise en œuvre d'activités de production ou de commercialisation. Fondamentalement, elles visent le gain immédiat d'un revenu ou d'une augmentation de la marge bénéficiaire. Entre autres, il s'agit :

- Diversification des activités - Initiation d'AGR
- Recherches de sources de financement
- Recherche d'emploi
- Vente d'une partie du patrimoine ou des récoltes
- Gestion parcimonieuse
- Location de forces de travail
- Emigration des jeunes
- Augmentation du temps de travail
- Fraude fiscale
- Vol

#### Stratégies à caractère social

Les stratégies sont diverses. Il y a celles qui reposent sur la dynamique sociale. L'individu s'inscrit dans des interactions où il compose ses énergies avec celles des autres, dans l'espoir d'une plus grande force de frappe. A ce titre, il s'agit de :

- Regroupement en association
- Accroissement de la dynamique de participation
- Initiative de groupe

Certaines stratégies sont plutôt passives. L'individu compte alors sur les systèmes de filets de protection ou d'entraide sociale. Ces stratégies résident dans la solidarité et la mendicité.

Par contre, d'autres formes de stratégies mises en œuvre par les pauvres consistent à se replier sur des pratiques culturelles pour susciter l'intervention de forces extra humaines notamment divines dans l'amélioration de leur situation.

- Pratiques occultes
- Refuge dans la foi



Enfin, certains ont fait cas d'une démarche plus rationnelle, résidant dans le contrôle des naissances dont la logique ne vise pas l'apport ou l'acquisition d'un revenu quelconque, mais l'effet bénéfique lié à la maîtrise des dépenses du ménage.

### Stratégies à caractère technique

Cette catégorie de stratégie réside principalement dans le renforcement et la valorisation du savoir-faire.

- Renforcement des capacités - savoir faire
- Diversification de l'agriculture
- Modification des pratiques d'élevage et culturales
- Augmentation du temps de travail
- Reboisement

## **6.2. Les pénuries de capacités pour la mise en oeuvre des stratégies envisagées**

Dans leurs initiatives diverses pour se sortir de la pauvreté, les groupes rencontrés ont évoqué des raisons manifestes qui entravent soit la mise en œuvre de leurs projets ou qui limitent grandement leur aboutissement et leurs effets bénéfiques.

Tableau 29. Tableau componentiel des évocations relatives aux capacités faisant défaut pour la mise en œuvre des stratégies individuelles

Capacités manquantes	%
Approcher des institutions de financement	40
Valoriser les savoir-faire appris	23
Saisir les opportunités de formation	8
Maintenir la cohésion des associations constituées	5
Rechercher de débouchés commerciaux	5
Se protéger contre l'agression des voleurs (bandits de grands chemins notamment)	5
Prémunir contre la maladie	4
Contrôler les naissances	4
Disposer de terres	3
Communiquer avec les partenaires	3

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

## **6.3. Les rôles possibles des communautés**

Le rôle des communautés est très fondamental dans la lutte contre la pauvreté. Ce postulat a été très manifeste à partir des années 80 où les populations ont été grandement sollicitées pour la construction d'écoles, de postes de santé primaires, de retenues d'eau dans le cadre des Programmes populaires de développement (PPD). Par la suite, des programmes de développement (développement rural, gestion des terroirs et développement local) ont été mis en place pour travailler à l'émulation des communautés. Des actions d'appuis plus systématisées visant à renforcer leurs capacités d'organisation, d'appréhension de leur milieu (terroirs ou villages) et d'élaboration des plans de développement, ont été menées.

Cette dynamique se poursuit aujourd'hui par l'option prise pour la décentralisation ; processus qui va au-delà des méthodes d'encadrement et de renforcement des capacités des populations

et des communautés. La décentralisation, en cours, vise à légiférer et à construire un ensemble de dispositifs et de liens fonctionnels qui conférerait un statut et des missions aux communautés. L'objectif final étant de permettre aux communautés, dans le cadre des collectivités locales, aux côtés de l'Etat d'assumer une responsabilité pleine ou partielle sur certains aspects de leur développement endogène.

Jusque là le rôle des communautés a porté sur trois aspects :

- l'identification des actions à entreprendre, tenant compte de leurs besoins : de simples projets aux plans de développement ;
- L'apport de contributions diverses : en argent, en investissement humain et en savoir-faire selon la spécialité de chaque membre de la communauté.
- La gestion des activités ou d'unités opérationnelles : activités de CES, pharmacies villageois, des moulins, postes de santé primaire, banque de céréales, points d'eau potables (forages).

A ces trois types de rôle joués par les communautés, on clame de plus en plus une importance de leur implication dans la protection sociale (lutte contre l'excision, mutuelle de santé) dans la prise en charge des personnes en difficultés (malades du Sida) et dans la prise de décision (processus de développement local).

Aujourd'hui, il est question de savoir si les communautés ne pourraient pas constituer la clef de voûte dans la lutte contre la pauvreté, pour rendre féconde l'action de l'Etat et de ses partenaires au développement d'une part, et celle du secteur privé d'autre part. Fondamentalement, les différents types de rôles déjà joués par les communautés ne changent pas, mais le caractère transversal de lutte contre la pauvreté requiert une démarche synergique. Il est à se demander si les communautés ne seront pas débordées au regard de l'âpreté de leurs conditions de vie et de leurs capacités opérationnelles. Peut-on demander à une communauté de pauvres d'être moteur du développement endogène, ce d'autant que la pauvreté à un niveau donné peut induire une désorganisation sociale ? (cf. encadré 6)

**Encadré n° 6 : L'incapacité des communautés marquées par une grande pauvreté**

A un seuil donné de la pauvreté collective et individuelle, l'évolution du tissu social d'une communauté est compromise. Les gens s'inscrivent dans un cadre de suspicion et de jalousie. C'est cette perception de l'impact de la pauvreté sur la dynamique sociale, qui amène un des participants à dénoncer le cercle vicieux dans lequel se trouve plonger les milieux pauvres. « *Quand tout le monde est pauvre, chacun se cherche et certains pensent que c'est la méchanceté, alors que c'est dur partout. Un pauvre est comme un feu allumé dans le village alors qu'un feu ne peut éteindre un autre feu* ».

De façon endogène, la pauvreté devient facteur générateur de pauvreté. La communauté devient incapable de proposer une stratégie globale où tous ses membres peuvent faire partie intégrante. L'individu est convaincu de la jalousie de ses proches - *ce sont des feux allumés* - et de la nocivité du milieu. Pour se protéger, il pose consciemment ou inconsciemment des actes qui font obstacle à tout le milieu.

**Source :** Enquêtes participatives sur les questions du bien-être et de la pauvreté en milieu rural. PNUD. 1998.

Le rôle des communautés est indispensable. Par contre, il faut s'aviser de l'acuité de la pauvreté au niveau des groupes sociaux. L'effort demandé devrait être modulé en fonction des capacités effectives de la communauté ; ce qui suppose une connaissance pratique du milieu.

Les stratégies pour susciter l'adhésion des populations aux actions à vocation communautaire devraient être recherchées au cas par cas, afin de ne pas tomber dans les excès se manifestant soit par des formes d'enrôlement forcé ou obligatoire (dynamique négative des acteurs du développement) soit par des formes de suivisme grégaire (dynamique mimétique des populations) qui sont à coup sûr des obstacles à long terme. Tout réside dans l'adhésion de la

communauté et sa mentalité vis-à-vis du rôle à jouer. Tout le questionnement réside dans la formulation suivante : Comment trouver des références sociales (valeurs et enjeux) et des cadres d'action qui valoriseront les initiatives individuelles dans des dynamiques et aptitudes collectives ?

#### 6.4. Les propositions d'actions pour les décideurs

Les tableaux ci-après donnent aux décideurs des propositions d'actions dans les domaines économique, social et politique.

- Sur le plan économique, l'ensemble des suggestions sont regroupées en neuf éléments dont les pondérations sont données dans le tableau ci-dessous.

Tableau 30. Tableau componentiel des suggestions d'actions dans le domaine économique

Actions	%
Soutenir la production agricole	40
Créer des emplois ou soutenir les AGR	18
Créer des dispositifs de financement	18
Désenclaver des régions	12
Promouvoir les échanges commerciaux	4
Réduire les taxes	3
Favoriser la disponibilité des denrées alimentaires	2
Assurer la sécurité des biens	2
Lutter contre la corruption	1

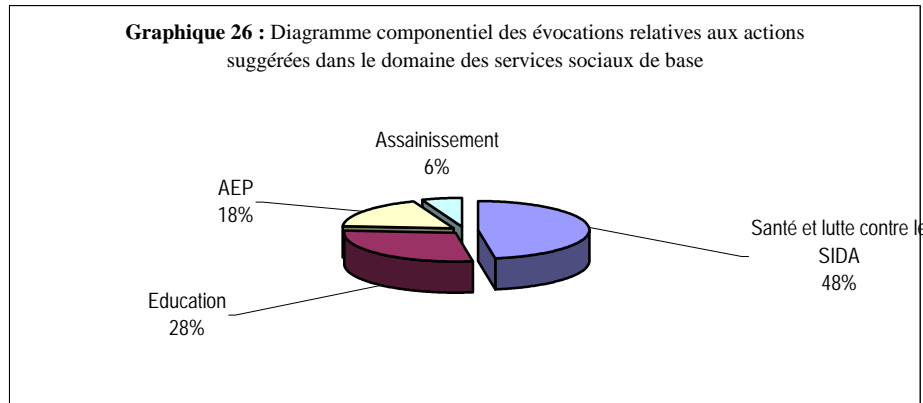
Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

- Au plan social, les suggestions portent entre autres, sur le renforcement des capacités, la cohésion sociale, la promotion de la solidarité et de la justice sociale, le tableau suivant en donne la liste

Tableau 31. Tableau componentiel des suggestions d'actions dans le domaine social

Actions	%
Améliorer l'accessibilité des services sociaux de base	67
Renforcer les capacités du monde rural	12
Promouvoir la Solidarité - Aides et protections sociales	8
Promouvoir la paix	5
Assurer la sécurité des personnes	2
Créer des lieux de loisirs dans les localités rurales	2
Promouvoir les femmes	2
Promouvoir la justice sociale	1
Lutter contre la corruption	1

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002



Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

- Au plan politique, les suggestions portent sur 6 points.

Tableau 32. Tableau componentiel des suggestions d'actions dans le domaine politique

Actions	%
Promouvoir la bonne gouvernance	35
Assurer une répartition équitable des richesses nationales	20
Droit de l'homme	16
Fournir l'information	14
Lutter contre la corruption	11
Bien gérer les aides obtenues	4

Source : Evaluation participative de la pauvreté – Focus group. 2002

## 6.5. Le CSLP et les propositions d'actions

Il est important de noter que le CSLP n'est pas en lui-même un document de programme. Il est un cadre de référence et fédérateur des différentes politiques ou programmes et projets. Sur la base des quatre axes définis, les différents ministères élaborent soit des stratégies nationales, soit des programmes ou plans d'action prenant en compte non seulement les différentes dimensions qui, de par leur intitulé, devraient intégrer un bon nombre des actions préconisées par les enquêtés.

En réalité, aussi bien les plans d'actions que les actions des projets et programmes financés par les partenaires doivent tendre vers la réduction de la pauvreté, en s'orientant par les axes stratégiques :

Contribuer à l'accélération de la croissance économique et la fonder sur l'équité. Il suppose la possibilité de production de biens et richesses, en qualité et en quantité, et donc la nécessité d'actions d'accompagnement dans les domaines et secteurs respectifs des intervenants. La politique de décentralisation offre dans ce sens un cadre ouvert à ces actions, en direction des partenaires, de la société civile, du privé, et bien entendu des populations à travers leur structuration et leur responsabilisation. Il va sans dire qu'au regard des préoccupations des populations relatives à la question alimentaire et autres conditions de précarisation de leur

**Encadré 7 :** Priorité de lutte « contre la pauvreté » ou « contre la misère » ?

On devrait beaucoup plus s'engager dans la lutte contre la misère parce que quelqu'un qui ne mange pas à sa faim, qui ne peut pas payer la scolarité de son enfant, qui ne peut pas s'habiller est un miséreux ; c'est pas un pauvre. Le pauvre, c'est celui qui manque de quelque chose pour remplir certaines conditions fondamentales, mais le miséreux, n'a pas le minimum ».

**Source :** Entretien avec des parlementaires. EPP 2002

situation, cette orientation relative aux échanges des biens suppose la satisfaction de ces besoins préoccupants, et donc un minimum d'auto suffisance. A cet effet, il est important de noter les nombreuses initiatives prises dans le secteur de l'agriculture : les aménagements agricoles autour de certains barrages (Sourou, Bagré), la promotion de la petite irrigation pour une production hors saison de pluies.

Pour une efficacité, le CSLP précise que la croissance doit être fondée sur l'équité déterminée par :

- le maintien d'un cadre macro-économique stable ;
- l'amélioration de la productivité et la réduction des coûts des facteurs ;
- l'accélération du développement du monde rural ;
- le soutien aux secteurs productifs.

Vraisemblablement, l'équité, un élément important de la bonne gouvernance, se traduit par l'utilisation des fruits de la croissance pour construire un environnement économique favorable et sécurisant, à partir duquel, les acteurs économiques peuvent tirer profit en développant leurs activités et subséquemment accroître leurs revenus.

Quoique pertinente, cette option ne recouvre pas amplement la problématique de l'équité. Le principe d'équité tel que défini, suppose que tous les acteurs sociaux jouissent de facultés leur permettant de valoriser leur potentialités et leurs initiatives. Il suppose également que des mécanismes et des règles de jeux déterminant les rapports de production, de travail et d'échange soient établis et surtout appliqués. Bien souvent, le dysfonctionnement des règles de jeux conduit à des situations où les plus pauvres souffrent la croissance des plus riches, qui refusent de leur payer un juste revenu et au pire des cas refusent de leur verser leur dû, convenu dans le cadre des contrats de travail. Alors qu'In fine, quel que soit l'acteur économique, la mesure des effets bénéfiques d'une croissance se fait au niveau de l'accroissement du revenu et de l'amélioration des conditions de vie.

Pour éviter que le postulat pour l'équité ne s'estompe, il faut œuvrer à réduire l'inégalité, résultante d'un ensemble de forces qui font qu'une minorité accapare une grande partie de la richesse nationale. Dans cette optique donc, concomitamment à la construction d'un environnement porteur il faut :

- Rééquilibrer le fossé grandissant entre les villes et les campagnes ;
- Réduire les disparités régionales, pas seulement sous l'angle de la répartition des investissements mais beaucoup sous l'angle de l'ouverture des régions les unes aux autres (désenclavement, mobilité des personnes, intensification des échanges, promotion d'une approche complémentaire) ;
- Mettre en place et faire fonctionner les mécanismes efficaces où les règles de jeux sont appliquées;
- Renforcer les capacités des groupes d'acteurs. L'équité suppose sur plan pratique, que l'on donne à chacun des opportunités en fonction de ses capacités et choix. Cela implique une diversification des formes d'apports et d'opportunités (subvention, crédits et appuis conseils).

Ce dernier point est important, mais il ne doit pas être compris uniquement sous l'angle d'une instruction formelle (alphabétisation ou apprentissage d'un savoir-faire). Le renforcement des capacités, par un processus d'encadrement conséquent (permanent et ambiant), doit chercher

également à éveiller les populations en les rendant capables de faire une lecture opérationnelle de leur environnement : opportunités disponibles, combinaisons optimales des facteurs de production, la dynamique du marché (local, national et régional). Pour certains groupes (les très pauvres), il faut œuvrer d'abord à ce qu'ils abandonnent la vision négative et pessimiste de leur situation (croyance à une sorte de prédestination).

On ne peut escompter une équité réelle, sans qu'une dynamique effective de bonne gouvernance ne suive. Le dysfonctionnement des services de l'Etat et la corruption réduisent considérablement les marges de manœuvre des plus pauvres.

Garantir l'accès des pauvres aux SSB : Il s'agit, aussi bien pour l'Etat que pour ses partenaires de faire en sorte que l'insuffisance desdits services sociaux de base ne soit pas un obstacle à la contribution des pauvres au processus de croissance économique. Toutefois, une chose est de disposer d'infrastructures physiques abritant ces SSB, une autre est effectivement de favoriser leur accès aux pauvres. La présente enquête et les enquêtes antérieures font apparaître que les principales difficultés proviennent des coûts d'accès aux SSB, la qualité des prestations et la distance. Ce qui suppose, en terme d'intervention, des politiques de subventions destinées à appuyer les pauvres.

Avec le CSLP, les politiques sectorielles qui s'élaborent prennent en compte ces exigences pour une plus grande accessibilité des SSB, sauf que le subventionnement semble de plus en plus exclu.

Mais pour une accessibilité effective des SSB, il est important de s'interroger sur la notion de qualité des SSB. En la matière, l'accent est souvent être mis sur le confort, l'équipement et le contenu des prestations qui sont à dispenser. Pourtant les discours des groupes sociaux rencontrés, révèlent qu'en dehors du coût (facteur objectif), la qualité de l'interaction entre les prestataires et les bénéficiaires est prééminente. L'état des rapports et des méthodes d'approche entre les agents commis à la tâche et la population déterminent en dernier ressort l'accessibilité concrète des SSB.

Le manque ou l'insuffisance de qualité des services sociaux, en terme d'interaction au moment des prestations, démotive les pauvres au regard des sacrifices consentis. Il engendre des frustrations qui réduisent beaucoup les effets bénéfiques devant en résulter. Par ailleurs, il conforte dans leur position ceux qui, par ignorance, les rejettent. Ainsi dans le cas de la santé, on peut supposer que la pratique de l'automédication et le recours aux médicaments prohibés en vente dans les rues s'expliquent en partie par ce défaut de qualité.

Elargir les opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres. Si cette option rejoint les propositions de tous les groupes et individus rencontrés, elle semble souvent biaisée. Elle suppose le maintien au moins des emplois existants, et la création d'autres opportunités. Or, d'une part, on constate la fermeture d'entreprises, avec peu de mesures de réinsertion dans de nouvelles activités (Cas de Faso Fani à Koudougou), d'autre part, en matière d'activités génératrices de revenus, si elles deviennent fréquentes dans le secteur informel, elles sont insuffisamment sécurisées, aussi bien en ville que dans les campagnes soit du fait des aléas naturels (en milieu rural), soit du fait de l'absence de débouchés, le succès de telles entreprises étant lié au pouvoir d'achat des clients.

Globalement, au regard de l'option économique, la question de l'emploi est étroitement liée à la promotion du secteur privé caractérisé par une multitude de petites et moyennes entreprises dont la plupart sont des entreprises individuelles et évoluant dans l'informel. Elles sont fondamentalement marquées par une faiblesse financière et matérielle, mais surtout par une pénurie de capacités des acteurs pour bien appréhender leur environnement. Outre les trois aspects ci-dessus énoncés, la PME, et particulièrement en milieu rural est déterminée par plusieurs paramètres :

- difficultés d'écoulement des produits : l'environnement immédiat est d'une solvabilité très réduite. Dans le même temps, la PME est confrontée à des problèmes d'approvisionnement en intrants ou en équipements primaires ;

- faiblesse des compétences : le niveau de savoir-faire technique et managérial est très faible et bien souvent focalisé sur des savoir-faire endogènes pas forcément nul mais souvent non systématisés. Dans bien des cas, les promoteurs sont analphabètes ou d'un niveau d'instruction primaire, ce qui limite leurs potentialités ;
- l'enclavement géographique donné soit par le mauvais état des pistes et la non-desserte des localités par les transporteurs privés ;
- l'absence ou l'insuffisance de structure d'encadrement technique et administratif.

Cependant au-delà de ces aspects formels, l'approche du secteur privé recommande que l'on cerne la logique dont procèdent les promoteurs. Le niveau de développement socioéconomique du pays fait que l'initiative privée trouve bien souvent son origine dans une démarche restrictive d'amélioration immédiate des conditions de vie. La vision pour l'investissement, la productivité, la conquête du marché et in fine l'accumulation du capital ne déterminent pas a priori la création et l'évolution de l'entreprise. Sa création et sa gestion s'inscrivent plus, exception faite de quelques-unes, dans la logique de l'économie de subsistance. Ce qui limite grandement la création d'emplois formels et durables.

Enfin au regard de la dynamique du secteur informel, il est important que l'on s'avise de l'approche développée pour l'appréhender et le promouvoir. A cet effet, tout laisse paraître que l'approche prédominante est coercitive. On s'interroge sur comment ramener ce secteur dans le giron du formel. Alors qu'il faudrait, plutôt le considérer comme une somme d'innovations des populations face à un système global qui leur échappe. Dans ce cas, l'appui consisterait, entre autres, à rendre durables les emplois et à réduire les risques physiques qui les caractérisent.

La promotion d'une bonne gouvernance : il s'agit d'un concept peu maîtrisé par les interlocuteurs, quel que soit leur niveau d'instruction. Cependant, des aspects significatifs de leurs discours renvoient de façon explicite à cette question. De façon pratique, elle est perçue comme l'ensemble des dispositifs fonctionnels appropriés devant assurer l'équité, la transparence, l'écoute, la communication et la gestion des affaires publiques en faveur des populations. Certains enquêtés parlent de la démission de l'Etat, pour souligner le défaut de bonne gouvernance. En d'autres termes la bonne gouvernance serait le fait d'un Etat de droit respectueux des droits civils et politiques, des lois, etc. et agissant dans le sens de la satisfaction des besoins de ses populations. Adaptée à la situation des pauvres, cela suppose de tenir compte des situations des populations, de leurs attentes, de leurs limites etc. pour proposer des cadres et engager avec elles des mesures appropriées d'amélioration de leurs conditions de vie. Une telle approche suppose un objectif de développement fondé sur les réalités, suivant une vision partagée. Elle suppose que chaque acteur joue véritablement son rôle et que des dispositions soient prises pour assurer la correction des écarts, soit un cadre de suivi/ évaluation, de corrections et/ou de sanctions sur des bases non discriminatoires. En la matière, il ne serait pas juste de placer les pauvres et groupes de pauvres sur le même pied que les autres groupes et catégories, en matière d'appui. Il nous semble que c'est ici que se justifie plus précisément le concept de discrimination positive en vue d'amener ces groupes à un niveau de vie décente. Il est par conséquent difficile d'éviter des mesures de protection sociale, à charge des pouvoirs publics ou avec leur appui, en ce qui concerne les populations pauvres.

La bonne gouvernance est déterminante pour l'aboutissement conséquent des 3 premiers axes du CSLP. Elle requiert au-delà des réformes institutionnelles et de la réglementation mises en



place, une option volontaire de les faire fonctionner et appliquer convenablement. A cet effet, l'impunité et la corruption doivent être combattues.

## 7. Synthèse

La pauvreté est un phénomène multiforme et complexe. La multiplicité des termes dans les langues locales prouve cet aspect mais également le fait que de tout temps, la pauvreté a été un sujet de préoccupation, d'analyse et surtout d'initiatives diverses pour la contrer.

Il ressort de l'investigation que la pauvreté est bien une réalité au Burkina Faso. Nous pouvons d'ores et déjà noter les éléments de résultats suivants :

- l'approche du phénomène, dans l'ensemble est économique, avec cependant une prise en compte importante de l'angle social par tous les groupes quel que soit leur milieu de résidence ;
- les dimensions de la pauvreté sont nombreuses. Les plus importantes sont : l'alimentation, l'emploi, la santé, le logement et l'éducation, l'habillement. Ces 6 dimensions figurent constamment dans les premiers rangs des perceptions des différents groupes ;
- les causes de la pauvreté sont à la fois économiques et sociales, avec cependant une légère prédominance des aspects économiques. Les causes sont en très grande partie de nature structurelle. Autrement, la recherche de solutions devra s'orienter dans le sens de mesures véritablement correctrices des distorsions structurelles ;
- les conséquences de la pauvreté sont économiques et sociales. Les effets au niveau politique et administratif sont également mentionnés. Les principales manifestations de la pauvreté sont : l'état nutritionnel défectueux, l'absence totale de patrimoine et un faible état moral lié à de grandes frustrations prédisposant l'individu à l'auto marginalisation ou à l'auto exclusion ;

De façon particulière, l'approche des causes révèle qu'il y a bien des risques majeurs d'appauvrissement face auxquels les enquêtés déclarent être vulnérables c'est-à-dire sans moyens spécifiques pour véritablement y faire face. Les risques naturels sont les plus nombreux, illustrant ainsi la fragilité ou la précarité des conditions de vie en milieu rural, puisque les activités des groupes ruraux dépendent des providences naturelles (de la pluie notamment) .

Outre leur état de dénuement ou de très faible revenu, l'évaluation révèle que les pauvres souffrent de pénuries graves de capacités marquées notamment par l'ignorance, la méconnaissance de méthodes idoines de promotion des activités et de saisie des opportunités qui s'offrent souvent à eux .

Les pauvres attendent beaucoup de la collectivité pour une habilitation opérationnelle. Les formes d'appuis sollicités sont surtout sociales. Le renforcement des capacités sur le plan politique et administratif porte essentiellement sur les effets de la réussite d'une bonne gouvernance : accroissement de la participation citoyenne, amélioration de la sécurité des personnes et des biens et un meilleur fonctionnement des services techniques et administratifs de l'Etat.

En effet, l'accessibilité des services sociaux de base reste encore marquée par de sérieux obstacles : principalement le coût, le suivi des contraintes liées à la distance et à la médiocre qualité des prestations.

Enfin, les groupes pauvres rencontrés se montrent porteurs d'initiatives diverses pour la résorption de leur situation de pauvreté. Dans bien des cas, les solutions envisagées sont de nature fragile, précaire et souvent dangereuse. Des capacités leur font défaut pour un discernement dans leurs choix et pour l'aboutissement de leurs stratégies.

## **8. Processus de consultation systématique des pauvres**

La stratégie de suivi évaluation préconisée dans le Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP) prévoit, en complément au mécanisme de suivi évaluation défini dans le cadre de la mise en œuvre du CSLP la *formalisation d'un processus de consultation systématique des pauvres, ceci au travers d'une évaluation participative de la pauvreté (participatory poverty assessment)*.

Le processus de consultation systématique des pauvres pourrait se définir comme un ensemble d'opérations périodiques aboutissant à la collecte d'informations de type qualitatif auprès des groupes pauvres. Il suppose la mise en mouvement d'un certain nombre d'acteurs sur la base d'une méthodologie conséquente et d'outils éprouvés.

### **8.1. Le champ de la consultation**

Le sujet global porte sur la pauvreté, toutefois les niveaux suivants devront être appréhendés :

- Perceptions de la pauvreté relatives
  - A ses dimensions ;
  - A ses conséquences (manifestations) ;
  - A ses causes
- Evaluation des situations de pauvreté
  - Appréciation du niveau de vie des différents groupes sociaux (stratification des situations de pauvreté... ) ;
  - Appréciation de la vulnérabilité des groupes ;
  - Appréciation du niveau de participation ;
- Evaluation des moyens d'action (capacités) de l'individu
  - Accès aux ressources naturelles : foncier, eau, pâturage ;
  - Accès aux services sociaux de base : éducation, santé, eau potable...
  - Accès à un emploi ou à une activité génératrice de revenu ;
  - Accès à des infrastructures de base : routes, marché ;
  - Accès aux crédits ;
  - Accès à l'information.
  - Opportunités accessibles.
- Evaluation des moyens d'action au niveau collectif, au niveau de la société
  - Au niveau de l'administration déconcentrée;
  - Au niveau de l'administration judiciaire et de sécurité ;
  - Au niveau des services techniques (agriculture, eau, environnement, action sociale..) ;
  - Au niveau des organisations de la société civile : ONG ou associations.
  - Au niveau des opérateurs privés
- Les priorités d'action envisagées
  - Au niveau micro : ménage ;
  - Au niveau méso : collectivités locales, régions, provinces département ;

## 8.2. Le plan de sondage

### 8.2.1. Zone géographique

Le système de consultation systématique devrait permettre d'avoir des informations sur l'évolution de la pauvreté, à plusieurs niveaux.

- Toutes les 13 régions devront être concernées. Toutefois, dans chacune des régions, il faudra distinguer les milieux de résidence.

A cet effet, nous proposons que soient pris en compte les milieux suivants

- Grande ville
  - Ville moyenne
  - Ville secondaire
  - Village
- Le milieu grande ville représenté par les villes de Ouagadougou et de Bobo ; où le niveau d'urbanisation très élevé induit par conséquent des comportements et des niveaux de vie en rupture avec le mode rural.
  - Le milieu ville moyenne donné par les localités chef lieu de toutes les 11 régions autres que celles des régions du Centre et des Hauts Bassins dont les chefs lieux sont déjà pris comme grande ville. Cependant, force est de constater que certaines de ces agglomérations, compte tenu du niveau de leur équipement et de la taille de leur population, n'ont pas vraiment l'allure de ville moyenne.
  - Le milieu ville secondaire, constitué des chefs lieux de toutes les 45 provinces hormis les chefs lieux des 13 régions.
  - Le milieu rural donné par le village. A l'échelle d'une province, il sera tenu compte d'un échantillon de villages, identifiés par choix raisonné.

Tableau récapitulatif du plan de sondage géographique

Milieu de résidence	Echelle	Niveau	Envergure
Grande ville	Commune	Secteur	Echantillon de secteur
Ville moyenne	Commune	Secteur	Echantillon de secteur
Ville secondaire	Commune	Secteur	Echantillon de secteur
Rural	Province	Département - Village	Echantillon de village

### 8.2.2. Les groupes sociaux à prendre en compte

Le système de consultation systématique devrait permettre d'avoir des informations sur l'évolution de la pauvreté, auprès des groupes sociaux suivants :

Milieus de résidence	Groupes sociaux concernés
Grande ville	Les pauvres avec distinction du sexe, de l'âge et de l'activité menée Enfants vulnérables Domestiques PVVIH Autres groupes spécifiques
Ville Moyenne	Les pauvres avec distinction du sexe et de l'âge Enfants vulnérables PVVIH
Villes secondaires	Les pauvres avec distinction du sexe, de l'âge et de l'activité menée
Village	Les pauvres avec distinction du sexe, de l'âge et de l'activité menée Migrants avec distinction du sexe, de l'âge et de l'activité menée

### 8.3. Les méthodes à utiliser

Au niveau de la méthode de collecte deux variantes sont possibles : la méthode de focus group ou la méthode de questionnaire à choix multiples. Chacune de ces méthodes présente des avantages et des inconvénients.

La méthode focus group présente un avantage certain dans la variété et dans la profondeur des informations à recueillir. Les inconvénients résident dans :

- les limites éventuelles de l'animation des focus group. Plus l'animation est médiocre et plus les informations collectées sont maigres, ce d'autant qu'elle abrège la durée de l'entretien ;
- le traitement des données requiert une très grande maîtrise du sujet et également des techniques d'analyse de discours et de conception d'outils et supports appropriés ;

La méthode de questionnaire à choix multiples présente l'avantage d'une administration plus aisée et dans le traitement des données. Cependant, elle pêche par :

- la limitation de la réponse des enquêtés, notamment en terme d'analyse .
- l'impossibilité de prévoir de façon exhaustive tous les cas de choix possibles. Le cas échéant le questionnaire s'alourdit et fait perdre à l'outil l'aisance qui lui est reconnue.

Mais au-delà de ces contraintes factuelles, avec la méthode de questionnaire à choix multiples, il y a risque de redondance avec les enquêtes quantitatives. C'est-à-dire qu'un bon nombre de variables seraient communes aux deux méthodes, ce qui réduit la richesse des angles d'approche du phénomène.

Il serait intéressant de combiner les deux méthodes. La méthode de questionnaires à choix multiples pouvant être utilisée pour appréhender un nombre limité de variables sur lesquelles l'on voudrait avoir des précisions types. Cette méthode viendrait en complément à la méthode focus group.

## 8.4. La stratégie de conduite du processus de consultation

Dans la conduite du processus, il est nécessaire de distinguer :  
les activités préalables à développer ;  
les activités de réalisation de la consultation systématique des pauvres ;  
les activités ou disposition d'appoint.

### 8.4.1. Les activités préalables

- ▶ Insérer l'opération de consultation participative des pauvres dans le schéma fonctionnel de l'INSD

L'INSD en tant que maître d'œuvre de l'opération, n'a pas une grande expérience des approches qualitatives faisant appel à des techniques utilisées en sociologie, en psychologie ou en linguistique. Par ailleurs, il dispose très peu de compétence confirmée en la matière. Compte tenu de cet état de choses, il est important que l'on s'avise de comment cette opération, qui sera désormais périodique, prendra place dans l'organigramme fonctionnel de l'INSD et prévoir des mesures de renforcement des capacités de l'Institution.

- ▶ Développer la synergie avec les autres types de consultation des pauvres

C'est une étape importante, car il y va de l'utilisation rationnelle des ressources (humaines, financières et même du temps), que l'on sait insuffisantes. Il faut s'aviser des niveaux de complémentarité tant dans les approches que dans les résultats.

En effet, l'INSD ambitionne de conduire une ou deux enquêtes légères sur les conditions de vie, entre deux grandes enquêtes prioritaires qui interviennent tous les quatre ans. Egalement, il y a l'Observatoire national de la pauvreté, mécanisme de capitalisation des informations sur le sujet, qui mettra en place des Observatoires locaux (pour l'instant, cela est envisagé à Ouahigouya et à Tenkodogo). Il est important d'étudier les interfaces possibles.

- ▶ Délimiter l'envergure à donner à l'opération

L'envergure proposée est faite dans l'hypothèse que l'INSD dispose ou peut disposer de tous les moyens pour réaliser l'investigation dans de telles limites. Ce qui n'est pas vraisemblable. L'activité consiste à convenir des zones géographiques et des groupes sociaux qui seront concernés par la consultation. Elle est importante, car c'est sur cette base que l'on peut valablement décider de la périodicité, estimer les moyens nécessaires et appréhender le partenariat à nouer.

- ▶ Mobiliser les ressources

Eléments à considérer dans l'estimation du coût :

- Logistique
- Matériel d'enregistrement : appareils et cassettes ;
- Fourniture : classeurs, papier, cahiers, stylos, etc.



- Matériel informatique : au niveau de l'INSD ;
- Prise en charge des agents des ONG et des communes qui seront commis à la collecte ;
- Emoluments prestataires privés
- Edition du rapport

► Développer le partenariat

L'INSD, devra s'aviser à s'attacher des partenaires à différents niveaux.

Au niveau de l'appui institutionnel, les structures programmes ou projets tels que le PRGE et le STC/PDES devront être des partenaires de premier rang. Ils pourront constituer avec l'INSD, à l'instar de ce qui a prévalu dans la présente enquête, **un comité restreint de pilotage**. Ce comité pourrait être ouvert à des institutions bilatérales ou multilatérales (PNUD, BM, FNUAP, UNICEF...) intéressées par le processus.

Au niveau de l'analyse, le partenariat doit être envisagé avec des institutions telles que l'université et la cellule nationale de la prospective, pour une synergie d'action en amont (au moment de la conception méthodologique) et en aval (au moment de l'exploitation des résultats).

Au niveau de la conduite de l'opération de consultation sur le terrain, l'INSD pourrait nouer le partenariat avec les Directions régionales de l'économie et du développement, les organisations de la société civile et les communes dont les prérogatives ou les activités touchent le sujet de la pauvreté.

Les DRED sont des structures déconcentrées du MEDEV au niveau régional. Chargées de la coordination et de l'animation de la mise en œuvre des politiques de développement au niveau régionales, elles peuvent être d'une grande utilité pour la supervision de la consultation, à leur échelle.

La société civile est considérée comme un régulateur de tension, une interface ou un interlocuteur entre l'administration et les administrés. Elle est appelée à jouer aux côtés de l'Etat un rôle de premier plan dans la promotion du développement humain durable. De par ses actions d'éveil, de renforcement des capacités et d'amélioration des conditions de vie auprès des populations à la base, la société civile a une capacité de mobilisation et des approches de proximité qui pourraient être d'une grande efficacité dans un système de consultation des pauvres.

Les communes urbaines sont, dans le cadre de la décentralisation, responsables, du développement au niveau local. Elles sont reconnues comme des acteurs prépondérants de la mise en œuvre des politiques de développement, en l'occurrence la lutte contre la pauvreté. Subséquemment elles devraient en principe, chacune à son niveau s'investir dans la collecte d'informations sur la pauvreté à l'échelle de la commune. Elles peuvent donc trouver place et rôle dans un système national.

Les commissions villageoises de gestion des terroirs (CVGT) ou comité villageois de développement (CVD) sont aujourd'hui des structures de base au niveau village investies de la responsabilité d'animer les différentes composantes du village pour une participation effective, et ce dans le cadre de plan de développement villageois. A ce titre, elles pourraient

être un maillon sur lequel l'on s'appuierait non seulement pour obtenir des informations d'ensemble sur les villages mais surtout pour identifier, mobiliser et préparer les groupes sociaux à participer aux enquêtes.

Principalement, dans le cadre de l'opération de consultation, l'organigramme fonctionnel est le suivant :

Désignation	Rôle
MEDEV – Secrétariat Général	Maître d'ouvrage Mobilisation de ressource
INSD	Maître d'œuvre Conception et lancement des opérations Comité de pilotage
PRGE, STC/PDES, Partenaires au développement	Comité de pilotage
DRED	Coordination
Communes	Mobilisation - Collecte – Pré-traitement
ONG ou Projet	Mobilisation - Collecte – Pré-traitement
Structure villageoise (CVGT ou CVD)	Mobilisation

#### 8.4.2. Les activités de réalisation de la consultation

1. Identifier les zones à toucher. Cette activité est nécessaire au niveau rural, à l'échelle d'une province, il faut retenir un échantillon de villages à prendre en compte.
2. Identifier les partenaires de la société civile (ONG) qui seront impliqués dans la collecte
3. Former les acteurs impliqués dans la réalisation de l'opération de consultation
4. Réaliser la consultation
5. Produire et diffuser les résultats
6. Evaluer, notamment en première année, la performance du processus de consultation ;

Il faut noter que les résultats de la première consultation devront constituer une situation de référence, considéré en temps  $t_0$ . Les consultations ultérieures pourront servir à une approche dynamique des perceptions. Subséquemment, il faudra que la conception des outils de traitement en particulier prenne en compte cet aspect.

#### 8.4.3. Les activités ou les dispositions d'appoint

Nous préconisons :

- Une étude exploratoire pour déterminer
  - la typologie des groupes sociaux d'un point de vue économique et socio professionnel ;
  - la stratification des aires géographiques répondant à des critères d'homogénéité sur le plan économique notamment.

Il est important qu'une clarification soit apportée sur ces deux points (une nomenclature et un zonage). Cela permettrait l'harmonisation en matière d'échantillonnage et également une lecture comparée des résultats qui découleraient des enquêtes quantitatives et qualitatives.

- Une étude sur la capacité opérationnelle des ONG ou des associations sur qui l'on peut compter pour la collecte et un pré-traitement. Elle servira de base pour le choix des structures qui peuvent participer à l'enquête ;
- Le recrutement d'un consultant ou d'un bureau d'études, qui interviendra comme assistant technique auprès de l'INSD dans :
  - la conception et l'affinement des outils ;
  - la formation des ONG et communes qui seront impliquées dans la collecte ;
  - l'appui au traitement et l'analyse des données.

## 9. Bibliographie

### OUVRAGES

Aho Gilbert, Larivière Sylvain, Martin Frédéric, Manuel d'Analyse de la pauvreté Application au Bénin, Canada Université Laval et PNUD, , 1997, 370 p

### RAPPORTS D'ETUDE

INSD, Profil et évolution de la pauvreté au Burkina Faso Ouagadougou, Etude statistique Nationale, 2000, 145 p.

INSD, le profil de pauvreté au Burkina Faso, Février 1996

IPD, Evaluation du processus participatif dans le cadre de l'évaluation du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté(CSLP) du Burkina Faso(rapport de consultation), Octobre 2001.

PNUD, Gouvernance et coopération régionale et internationale, 1999

PNUD, Etude sur la pauvreté : la disponibilité des services sociaux de base, Juin 1997

PNUD, Accessibilité des services sociaux de base, Août 1998

PNUD, Rapport national DHD 2001 VIH la lutte contre le Sida 2001

PNUD, Epidémie du VIH/sida 2000

PNUD, Vaincre la pauvreté humaine, 1998

PNUD, Vaincre la pauvreté humaine, 2000

PNUD, Notes de conjoncture, Burkina Faso, 1<sup>er</sup> Septembre 1999

PNUD, Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté, 2002

PNUD, Mettre les nouvelles techniques au service du développement humain, 2001

PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2000, 2000

PNUD, Rapport sur le développement humain 2000- le rôle de gouvernance, 2000

PNUD, Rapport sur le développement humain durable, 1997

PNUD, Le Burkina Faso et l'initiative PPLE, Août 1999

PNUD, Rapport sur la coopération pour le développement, 1998-1999

PNUD, Rapports nationaux sur le développement humain, Juin 2001

PNUD, Rapport sur le développement humain durable, 1998

PNUD-Réseau Afrique 2000, Rapport annuel 1998, 1998

PNUD- CNLS, Ateliers sous régionaux pour la promotion du développement humain et la lutte contre le sida

PNUD-PAICB, la lutte contre la pauvreté des femmes grâce à la plate-forme multifonctionnelle, 2002

PNUD-INSD, Profil de pauvreté urbaine et accès aux services sociaux de base, Septembre 1998

PNUD-GNDHD, le rôle de la gouvernance

UNESCO, Les assises de l'Afrique de développement social : les priorités de l'Afrique, Février 1995

UNESCO, L'action mondiale pour l'éducation(2), 1990

ONUSIDA, Rapport ONUSIDA, 29 mai-01juin 2000, 2000

CEDRES, Le profil d'inégalité et de pauvreté au Burkina Faso, Septembre 1999

CEDRES, Le système de suivi de la pauvreté au Burkina Faso- Rapport de recherche SSP-MIMAP, 1999

Commission Economique /Afrique, Analyse critique de l'expérience DSRP au Burkina Faso, Septembre 2002

Cellule Nationale de Renforcement des Capacités des Organisations de la Société Civile,  
Etude sur les compétences et les potentialités des organisations de la société civile,  
au Burkina Faso, Novembre 2002

Department of Africa, Profiles of poverty, June 2000

Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde 1990- la pauvreté, 1990

## **RAPPORTS DE MINISTERES**

MEF, Burkina Faso : Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté. Ouagadougou. 2000.

MEF, Enquêtes participatives sur les perceptions des dimensions du bien-être, de la pauvreté  
et de l'accessibilité des services sociaux de base en milieu rural, Août 1998

Volume 1 : Bien-être et pauvreté

MEF, Lettre d'intention de politique de développement humain durable 1995-2005

MEF, Stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté : contenu de  
formulation

MEF, Burkina Faso : cadre stratégique de lutte contre la pauvreté

MEF-GTZ, Politique économique et pauvreté : cas du Burkina Faso, Décembre 1998

MPF, Bilan du plan d'action 1998-2000

## 10. Annexes

## 10.1. Annexe 1 : Terminologies de la pauvreté en langue locale

### En mooré<sup>11</sup>

Dans la langue mooré, il existe quatre termes désignant chacun un état de pauvreté. Le terme *Noongo* qui traduit un état de pauvreté où l'individu a juste le minimum pour être capable d'assumer les dépenses ordinaires. Il ne peut pas faire face à des dépenses imprévues (de santé, d'éducation) ou extra (de loisirs).

Le terme *Faaré* désigne un état de pauvreté accrue, où la personne arrive péniblement à avoir le minimum nécessaire. Ce terme évoque la souffrance et la difficulté liées à l'activité menée ou liées aux différentes circonstances malencontreuses vécues.

Le terme *Talga*<sup>12</sup> désigne étymologiquement une personne qui n'est pas de la famille royale. Dans la stratification sociale des moosé<sup>13</sup>, on distingue : les nanamsé (famille royale et notables détenteurs du pouvoir politique), les Nakomsé (membres de la famille royale, non au pouvoir), les Talsé (grande masse de la population assujettie et devant obéissance totale au chef) et les Yeemsé (roturiers ou esclaves). Jadis dans la société moaga, les talsé, dans bien des cas étaient assez démunis. Pour ceux qui faisaient exception, ils ne devaient en aucun cas laisser voir leur aisance matérielle (leur richesse). Dans le cas contraire, ils étaient alors accusés d'insolents ou de rebelles. Le terme talga a fini par désigner à tort, le *nong-saoba*, celui qui n'a rien ; alors qu'il désignait au départ "un sujet libre" du roi ou du chef, sans prérogatives sociales.

On peut retenir que le sens étymologique de ce mot traduit donc une situation de pauvreté liée au rang social et ce d'autant que les talsé sont en réalité, dans leur grande majorité, très pauvres. L'évolution des pratiques langagières faisant, elle est utilisée de nos jours pour désigner toute personne pauvre sans forcément faire référence à son rang social.

- Les termes *Nibanega*, *Kooamsa* ou *Pèta* désignent un état de pauvreté de l'individu lié à un handicap, à une santé défectueuse, à des calamités répétées et inexplicables. Pour les moosé, il est le stade effectif et suprême de pauvreté. Il évoque, sauf exception, l'irréversibilité de la situation. Ces termes signifient la misère et évoquent la pitié.

- *Misquuin* : un mot d'origine arabe amplement employé en langue mooré pour désigner une personne misérable dans le milieu islamique. Il semble s'apparenter avec le terme mooré *nibanega neda*.

---

<sup>11</sup> Kondé Mafing et al. (1994)

<sup>12</sup> En mooré talga au singulier devient talsé au pluriel.

<sup>13</sup> En mooré, moaga au singulier devient moosé au pluriel.

### En dioula<sup>14</sup>

En dioula, les mots qui expriment la pauvreté sont les suivants :

- *Fantan ya* : désigne la pauvreté; à l'origine en bambara, *fani tan* désignait une personne qui manque de vêtement; l'habillement étant considéré comme un signe apparent d'aisance chez le bambara, on désignait avec dédain "fani tan" (devenu fan'tan) celui ou celle (surtout celle ) qui en manquait. *Fantan ya*, mot dérivé de fan'tan" aujourd'hui désigne la situation de quelqu'un qui est bien portant, mais qui n'arrive pas à subvenir à ses besoins élémentaires.
- *Desebagatoya* : le fait d'être malheureux, nécessiteux, ou d'être incapable sur le plan physique de mener une activité quelconque. Le *desebagato* ne peut pas s'en sortir tout seul, sans appui; il manque de tout ce qui est nécessaire.
- *Gueleya* : le fait de vivre une situation difficile qui peut être passagère.
- *Sèguen* : la fatigue, exprime aussi l'état de pauvreté, de misère.

A ces quatre termes, s'ajoute le terme *toroya* qui évoque également la fatigue, mais sous un angle plutôt moral ou psychologique : situation de quelqu'un qui ploie moralement sous le poids de difficultés dont il ne sait comment se tirer.

### En gulmancéma<sup>15</sup>

Les Gulmancé utilisent trois termes pour exprimer la pauvreté. Ce sont :

- « *Mi luoma* » qui exprime une absence, un manque de certains éléments vitaux indispensables.
  - « *Ku tadingu* » ou « *Otadingu* » qui fait référence à un état de pauvreté lié à un handicap physique, à une santé défectueuse. Il évoque l'irréversibilité de la situation.
- « *Talga* » : ce terme renvoie surtout au mode de vie, au comportement, à la modestie. Il désigne également la grande masse de la population assujettie et devant obéissance totale au chef : les roturiers ou les esclaves.

### En lobiri<sup>16</sup>

L'état de pauvreté est traduit en lobiri par deux termes :

- « *Buon* » est le plus couramment utilisé pour parler d'un défaut de biens, de ressources. Il est utilisé également pour évoquer l'état d'un individu qui se trouve dans une situation pitoyable en raison d'indigences diverses ou du fait d'une succession d'épreuves ou malheurs accablants. Dans ce cas également on peut utiliser le terme « *Buo-kur* » (pitié).
- « *Karwe* » désigne un état de pauvreté accrue ; étymologiquement, ce terme renvoie à une vie amère, l'individu touché par cette forme de pauvreté étant à la limite de la survie, n'arrivant pas à disposer du minimum nécessaire.

---

<sup>14</sup> Kondé Mafing et al. (1994)

<sup>15</sup> Le Gulmancema est la langue parlée à Gayéri et Suadigu (Komandjari)

<sup>16</sup> Le Lobiri est la langue parlée dans le Poni



### En fulfuldé<sup>17</sup>

En peul, les mots qui expriment la pauvreté sont les suivants :

- « *Talkaaku* » : ce terme désigne l'état d'une personne qui manque du tout ou du minimum pour vivre. Il peut exprimer un manque de nourriture, d'habillement, d'argent, mais également un manque d'enfants. « *Talkaaku* » signifie aussi le fait d'être malheureux, nécessiteux, incapable de mener une activité quelconque ; c'est une pauvreté « éternelle ». Un homme pauvre se dit « *talkaa* ». Le « *talkaa* » est une personne pauvre tant sur le plan matériel moral que physique. Un pauvre (*talkaa*), ne peut rien donner à autrui. « *Tiidalha* » est utilisé pour exprimer des difficultés matérielles qui peuvent être résolues ; c'est en fait une pauvreté passagère.
- Le terme « *torroowa* » signifie la fatigue et désigne également une situation de pauvreté qui peut être passagère. Ce terme peut également exprimer l'état d'une personne qui se plaint de sa situation ou même d'autrui.

### En langue Bissa

En Bissa, il existe deux termes désignant chacun un état de pauvreté.

- Le terme « *Wwa* » traduit un état de pauvreté où l'individu a juste le minimum pour être et pour faire face à ses besoins élémentaires.
- Le terme « *Kikri* » désigne une pauvreté accrue, où la personne arrive péniblement à avoir le minimum nécessaire. Ce terme traduit également les difficultés liées à l'activité menée ou aux différentes circonstances malencontreuses vécues.

Des termes empruntés au mooré tel que « *talga* » dont la signification reste inchangée traduisent également le concept de pauvreté.

### En lélé

En *lélé* (*gourounsi de la province du Sanguié*) le terme générique pour désigner la pauvreté est « *némô* ». Le pauvre « *némô* » est celui-là qui a des difficultés de subsistance parce qu'il lui manque un peu de tout, surtout la nourriture. Le terme « *némô tièlè* » désignera le dénuement extrême, la pauvreté dans toute sa nudité.

D'autres expressions seront employées quand la pauvreté entraîne de la souffrance « *nônô* » pour celui qui la subit ou quand celui qui en parle veut exprimer sa compassion avec la victime c'est : « *zouzounou* », « *nénônô* ou *yénônô* »

### En nuni

Les Nuni utilisent plusieurs termes ou expressions pour traduire la pauvreté et surtout le type de pauvreté :

« *Zuri* » signifie littéralement la pauvreté. Cet terme est aussi utilisé pour désigner celui qui ne mange pas à sa faim. Mais d'autres termes ou expressions sont utilisés pour désigner des situations particulières. Ce sont :

« *zuro* », c'est la situation d'une personne qui est touchée par la pauvreté. Ce mot peut prendre plusieurs connotations, tout dépend du contexte des débats. Que l'interlocuteur soit

---

<sup>17</sup>Le Fulfuldé est la langue parlée particulièrement dans le Séno et le Yagha

riche sur le plan matériel et financier, l'autre sera désigné de pauvre en termes économique et financier.

« gutilé o gnon » ou « m'baguiguia » c'est celui qui est dépourvu de moyens matériels et financiers

« O gui quoi » se dit d'une personne qui, par moment, se retrouve sans moyens financiers ; c'est une pauvreté passagère.

« zuru kolu » traduit la situation d'une personne qui naît pauvre et ne peut en aucun cas évoluer ; il meurt dans cet état.

En bwamu<sup>18</sup>

Généralement deux termes sont utilisés pour traduire l'état de la pauvreté :

« *Tembiri* » s'apparente au terme dioula « *sèguen* » qui désigne un état de fatigue ou de désespoir généré par la récurrence des problèmes surtout d'ordre matériel.

Au delà de ce degré de pauvreté conjoncturelle se situe la pauvreté indigente que l'on traduit par :

« *gnibiri* » c'est-à-dire le dénuement absolu pour des raisons multiples.

A ce niveau de pauvreté, l'individu est victime de l'exclusion sociale dont le suicide est souvent l'aboutissement logique en référence aux éléments de valeur (honneur, dignité et fierté) de la société bwamu.

---

<sup>18</sup> Le terme *bwamu* désigne à la fois la langue et le terroir des *bwaba* (*bwa, bwawa, bwara*). Ici les termes sont propres au *bwému* l'un des dix sept dialectes dénombrés par G.MANESSY.

**10.2. Annexe 2 : Tableau de classement des perceptions**  
relatives aux dimensions aux causes, aux conséquences par les pauvres au niveau national

## Annexe 2.1 : Niveau National

### 2.1.1 : Tableau de classement des dimensions de la pauvreté par les pauvres au niveau National

Catégories retenues	Classement							
	Jeunes filles	Jeunes hommes	Vieux hommes	Vieilles femmes	Jeunes (des deux sexes)	Vieux (des deux sexes)	Femmes (des deux sexes)	Hommes (des deux sexes)
Alimentation	1	3	1	1	1	1	1	1
Argent	15	17	14	15	15	15	15	15
Crédit	8	10	7	9	8	8	8	8
Eau potable	14	14	15	13	14	14	13	14
Education - Formation	6	4	5	4	6	5	6	4
Emploi ou AGR	5	1	2	2	2	2	4	2
Energie	9	13	11	8	12	9	9	12
Equipements de production	17	22	19	16	21	18	16	21
Foi	NE	NE	22	NE	NE	22	NE	24
Habillement	4	5	6	6	5	6	5	6
Assainissement - Hygiène du cadre de vie	16	19	19	NE	18	20	17	19
Intrants de production	20	18	22	NE	19	22	20	20
Liberté d'action	NE	21	NE	NE	23	NE	NE	23
Logement	3	6	4	5	4	4	3	5
Loisirs	NE	15	17	NE	17	17	NE	17
Famille (Mariage – Enfants)	19	16	16	17	16	16	18	16
Moyens de communication	20	19	18	NE	20	19	20	18
Participation - Bonne gouvernance	12	8	10	10	10	11	11	10
Ressources naturelles - Eau	11	11	9	12	11	10	12	9
Ressources naturelles - Faune et flore	13	12	13	14	13	13	14	13
Ressources naturelles – Terre (foncier)	10	9	12	11	9	12	10	11
Santé	2	2	3	3	3	3	2	3
Sécurité	NE	NE	21	NE	24	21	NE	22
Solidarité	18	NE	NE	NE	22	NE	18	NE
Moyens de transport	7	7	8	7	7	7	7	7

**NB :** Jeunes filles et Jeunes hommes : âge compris entre 18 et 40 ans - Vieilles femmes et Vieux hommes : âge compris entre 40 ans et 60 ans - NE = Non Evoqué

**2.1.2 : Tableau de classement des causes de la pauvreté par les pauvres au niveau National**

Catégories retenues	Classement							
	Jeunes filles	Jeunes hommes	Vieux hommes	Vieilles femmes	Jeunes (des deux sexes)	Vieux (des deux sexes)	Femmes (des deux sexes)	Hommes (des deux sexes)
Abandon des valeurs et pratiques coutumières	20	31	16	18	27	17	20	24
Absence d'appui	5	6	8	9	7	7	5	6
Absence de solidarité	10	8	9	10	9	11	12	9
Absence d'emploi ou d'AGR	6	4	12	14	6	12	8	8
Absence ou Insuffisance de revenu	1	9	6	7	3	6	2	7
Absence ou non accès à des sources de financement	3	5	6	1	5	2	1	5
Aléas climatiques	12	17	14	3	13	10	10	16
Calamité naturelles	9	15	5	11	10	8	9	10
Corruption	14	31	33	15	25	23	13	34
Défaut de bonne gouvernance	14	22	21	16	16	18	14	22
Détérioration de situation matrimoniale	22	31	31	24	30	31	23	33
Emigration des jeunes	28	31	33	34	34	35	33	34
Enclavement	18	24	20	25	22	20	22	22
Entraves socioculturelles	12	17	10	6	13	9	11	12
Faiblesse d'échanges commerciaux	4	1	3	2	2	4	4	2
Famille nombreuse	7	3	1	7	4	1	7	1
Handicap physique	26	25	29	25	28	28	28	26
Ignorance	33	15	23	27	23	25	30	20
Inaccessibilité aux services sociaux de base	14	11	18	22	11	18	16	13
Inactivité	35	6	26	31	12	31	35	11
Injustice sociale	19	20	26	30	16	30	24	21
Insécurité	25	20	13	13	24	13	18	18
Insécurité alimentaire	26	13	17	12	16	15	18	17
Insuffisance ou perte de la foi	28	28	33	31	32	34	32	32
La mort du conjoint	2	2	3	5	1	5	2	3
Mauvaise gestion des aides extérieures	30	12	23	22	16	21	28	19
Non rentabilité des AGR	17	14	15	20	15	16	17	14
Origine pauvre	33	27	30	27	33	31	30	30
Pratiques culturelles inappropriées	8	9	2	4	8	3	6	4
Pratiques pastorales inappropriées	21	19	11	16	20	14	20	15
Prix aux producteurs non rémunérateurs	24	31	26	27	31	26	25	30
Rareté de la faune et de la flore	11	28	25	20	21	21	15	28
Rareté des terres arables	22	26	19	31	26	23	27	25
Santé de la reproduction non maîtrisée	30	30	22	34	34	28	33	26
Santé défectueuse	30	22	31	18	28	26	25	28

**NB :** Jeunes filles et Jeunes hommes : âge compris entre 18 et 40 ans - Vieilles femmes et Vieux hommes : âge compris entre 40 ans et 60 ans - NE = Non Evoqué

2.1.3 : Tableau de classement des conséquences de la pauvreté par les pauvres au niveau National

Catégories retenues	Classement							
	Jeunes filles	Jeunes hommes	Vieux hommes	Vieilles femmes	Jeunes (des deux sexes)	Vieux (des deux sexes)	Femmes (des deux sexes)	Hommes (des deux sexes)
Conflits sociaux	13	12	13	16	9	15	16	12
Corruption	21	16	24	23	21	26	26	21
Délinquance	10	2	5	7	26	7	7	4
Dépendance	15	11	14	10	20	12	12	11
Déshonneur	21	17	14	11	1	13	14	15
Déstabilisation de la cellule familiale	16	9	7	8	18	8	7	9
Destruction de nature	7	19	19	22	25	21	24	20
Emigration des jeunes	11	4	9	19	3	10	15	6
Endettement	13	17	11	13	12	10	13	13
Exclusion sociale	4	5	3	6	21	3	5	4
Faible capacité de production	20	15	17	22	8	19	21	16
Faible dynamique de Participation - Bonne gouvernance	7	19	17	15	5	16	10	17
Faible espérance de vie	6	7	6	3	6	5	4	7
Faiblesse de l'épargne	21	23	12	20	15	17	21	17
Guerre	21	23	20	23	6	23	27	23
Incapacité à subvenir à ses besoins fondamentaux	1	3	2	1	16	2	1	2
Insécurité alimentaire	2	6	1	2	13	1	2	1
Misère	12	9	10	9	4	9	11	10
Non accès à l'eau potable	19	24	25	17	11	21	18	27
Non accès à l'éducation	18	24	25	13	14	18	17	25
Non accès aux crédits	21	22	21	20	24	25	21	23
Non accès aux services sociaux de base	3	1	4	4	17	4	3	3
Opportunités inaccessibles	9	13	16	11	23	14	9	14
Perturbation psychologique	21	24	21	22	2	23	24	25
Pratique non rentable mais à risque	21	14	21	18	25	20	20	19
Prostitution	17	21	24	22	18	25	19	22
Vulnérabilité accrue	5	7	7	5	10	6	6	8

**NB :** Jeunes filles et Jeunes hommes : âge compris entre 18 et 40 ans - Vieilles femmes et Vieux hommes : âge compris entre 40 ans et 60 ans - NE = Non Evoqué

## Annexe 2.2 : Niveau Grandes villes

2.2.1 : Tableau de classement des dimensions de la pauvreté par les pauvres au niveau des Grandes villes

Catégories retenues	Classement							
	Jeunes filles	Jeunes hommes	Vieux hommes	Vieilles femmes	Jeunes (des deux sexes)	Vieux (des deux sexes)	Femmes (des deux sexes)	Hommes (des deux catégories d'âges)
Alimentation	2	2	1	4	2	1	1	1
Argent	NE	15	15	NE	15	15	15	15
Crédit	9	10	10	11	10	11	11	10
Eau potable	8	11	11	9	11	10	10	11
Education - Formation	6	6	4	6	6	5	5	5
Emploi ou AGR	4	1	9	7	1	9	9	2
Energie	11	9	6	1	9	3	3	8
Foi	NE	NE	16	NE	NE	16	16	16
Habillement	5	3	7	8	5	7	7	6
Assainissement - Hygiène du cadre de vie	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Logement	1	5	2	3	3	2	2	4
Participation - Bonne gouvernance	10	7	5	10	8	8	8	7
Ressources naturelles - Eau	NE	12	13	NE	14	14	14	12
Ressources naturelles - Faune et Flore	13	14	12	13	13	13	13	13
Ressources naturelles – Terre (foncier)	12	13	13	12	12	12	12	14
Santé	3	4	3	5	4	4	4	3
Sécurité	NE	NE	16	NE	NE	16	17	17
Moyens de transport	7	8	8	2	7	6	6	9

**NB :** Jeunes filles et Jeunes hommes : âge compris entre 18 et 40 ans - Vieilles femmes et Vieux hommes : âge compris entre 40 ans et 60 ans - NE = Non Evoqué

2.2.2 : Tableau de classement des causes de la pauvreté par les pauvres au niveau des Grandes villes

Catégories retenues	Classement							
	Jeunes filles	Jeunes hommes	Vieux hommes	Vieilles femmes	Jeunes (des deux sexes)	Vieux (des deux sexes)	Femmes (des deux sexes)	Hommes (des deux sexes)
Absence d'appui	9	13	8	10	12	13	11	12
Absence de solidarité	5	10	NE	8	6	15	13	14
Absence d'emploi ou d'AGR	6	2	5	6	2	6	4	3
Absence ou Insuffisance de revenu	10	16	3	NE	15	7	5	8
Absence ou non accès à des sources de financement	16	3	7	1	25	4	2	6
Aléas climatiques	NE	16	11	6	18	10	8	14
Calamités naturelles	3	NE	NE	NE	7	NE	NE	NE
Corruption	4	NE	NE	3	10	8	6	NE
Défaut de bonne gouvernance	10	NE	12	NE	18	17	14	18
Entraves socioculturelles	7	9	NE	1	7	5	3	11
Faiblesse d'échanges commerciaux	1	1	3	15	24	3	1	2
Famille nombreuse	10	4	5	NE	3	9	7	5
Ignorance	NE	8	NE	NE	10	NE	NE	10
Inactivité	NE	7	12	10	9	15	13	9
Injustice sociale	NE	16	NE	NE	18	NE	NE	18
Insécurité alimentaire	NE	16	12	NE	18	17	14	18
Insuffisance ou perte de la foi	10	NE	NE	10	18	17	14	NE
La mort du conjoint	15	5	2	4	1	2	19	1
Non rentabilité des AGR	NE	6	9	NE	5	14	12	7
Pratiques culturelles inappropriées	2	10	1	14	4	1	20	4
Pratiques pastorales inappropriées	7	NE	NE	NE	13	NE	NE	NE
Prix aux producteurs non rémunérateurs	10	NE	12	NE	18	17	14	18
Rareté de la faune et de la flore	NE	13	10	9	16	12	10	12
Rareté des terres arables	NE	10	NE	10	14	17	14	14
Santé défectueuse	NE	13	12	5	16	10	8	14

**NB :** Jeunes filles et Jeunes hommes : âge compris entre 18 et 40 ans - Vieilles femmes et Vieux hommes : âge compris entre 40 ans et 60 ans - NE = Non Evoqué



2.2.3 : Tableau de classement des conséquences de la pauvreté par les pauvres au niveau des Grandes villes

Catégories retenues	Classement							
	Jeunes filles	Jeunes hommes	Vieux hommes	Vieilles femmes	Jeunes (des deux sexes)	Vieux (des deux sexes)	Femmes (des deux sexes)	Hommes (des deux sexes)
Conflits sociaux	NE	1	1	1	1	6	6	5
Corruption	NE	1	1	1	1	6	6	5
Délinquance	6	10	10	10	12	14	14	13
Dépendance	8	11	11	10	13	15	15	14
Déshonneur	1	1	1	4	1	8	8	7
Déstabilisation de la cellule familiale	3	7	8	8	10	11	11	10
Destruction de nature	NE	1	1	1	1	4	4	1
Emigration des jeunes	NE	NE	NE	NE	1	4	4	1
Endettement	NE	NE	NE	NE	1	1	1	1
Exclusion sociale	3	9	6	7	8	11	11	10
Faible capacité de production	NE	NE	NE	NE	NE	1	1	1
Faible dynamique de Participation - Bonne gouvernance	NE	NE	NE	NE	NE	1	1	NE
Faible espérance de vie	2	1	5	4	7	8	8	7
Faiblesse de l'épargne	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Guerre	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Incapacité à subvenir à ses besoins fondamentaux	13	16	16	16	18	20	20	19
Insécurité alimentaire	10	13	11	13	15	17	17	16
Misère	6	7	9	9	11	13	13	12
Non accès à l'eau potable	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Non accès à l'éducation	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Non accès aux crédits	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Non accès aux services sociaux de base	12	14	15	15	16	19	19	18
Opportunités inaccessibles	11	14	14	14	16	18	18	17
Perturbation psychologique	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Pratique non rentable mais à risque	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Prostitution	3	1	6	6	8	8	8	9
Vulnérabilité accrue	9	12	11	12	14	16	16	15

**NB :** Jeunes filles et Jeunes hommes : âge compris entre 18 et 40 ans - Vieilles femmes et Vieux hommes : âge compris entre 40 ans et 60 ans - NE = Non Evoqué

## Annexe 2.3 : Niveau Villes moyennes

2.3.1 : Tableau de classement des dimensions de la pauvreté par les pauvres au niveau des Villes moyennes

Catégories retenues	Classement							
	Jeunes filles	Jeunes hommes	Vieux hommes	Vieilles femmes	Jeunes (des deux sexes)	Vieux (des deux sexes)	Femmes (des deux sexes)	Hommes (des deux sexes)
Alimentation	1	NE	1	1	6	1	1	4
Argent	8	19	10	12	11	11	9	12
Crédit	5	6	6	7	7	6	6	7
Eau potable	15	11	15	NE	15	15	15	15
Education - Formation	6	4	4	4	3	4	5	4
Emploi ou AGR	2	1	2	1	1	2	2	1
Energie	11	13	12	13	12	14	13	12
Foi	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Habillement	4	5	5	5	5	5	4	6
Assainissement - Hygiène du cadre de vie	16	13	NE	NE	17	NE	16	20
Intrants de production	NE	11	NE	NE	16	NE	NE	17
Liberté d'action	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Logement	7	3	3	3	4	3	7	3
Loisirs	NE	17	18	NE	20	18	NE	19
Famille (Mariage - Enfants)	NE	13	16	NE	19	16	NE	16
Matériels et Equipement de production	16	20	17	NE	21	17	16	21
Moyens de communication	16	13	18	NE	17	18	16	17
Paix et l'entente	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Participation - Bonne gouvernance	13	17	13	11	13	12	12	14
Ressources naturelles - Eau	10	9	9	10	9	9	11	9
Ressources naturelles - Faune et Flore	14	10	10	NE	14	12	14	11
Ressources naturelles – Terre (foncier)	12	7	14	8	10	10	10	10
Santé	3	2	7	6	2	7	3	2
Sécurité	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Solidarité	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Moyens de transport	9	8	8	9	8	8	8	8
Valeurs culturelles	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE

**NB :** Jeunes filles et Jeunes hommes : âge compris entre 18 et 40 ans - Vieilles femmes et Vieux hommes : âge compris entre 40 ans et 60 ans - NE = Non Evoqué

**2.3.2 : Tableau de classement des causes de la pauvreté par les pauvres au niveau des Villes moyennes**

Catégories retenues	Classement							
	Jeunes filles	Jeunes hommes	Vieux hommes	Vieilles femmes	Jeunes (des deux sexes)	Vieux (des deux sexes)	Femmes (des deux sexes)	Hommes (des deux sexes)
Abandon des valeurs et pratiques coutumières	18	NE	20	NE	24	23	21	23
Absence d'appui	3	NE	3	2	4	1	2	11
Absence de solidarité	4	6	4	2	5	2	4	4
Absence d'emploi ou d'AGR	2	4	10	5	2	8	3	7
Absence ou Insuffisance de revenu	1	2	2	5	1	5	1	1
Absence ou non accès à des sources de financement	8	12	13	5	10	9	7	15
Aléas climatiques	21	12	8	1	17	3	6	12
Calamités naturelles	4	6	2	4	5	3	5	3
Corruption	10	NE	NE	NE	13	NE	13	NE
Défaut de bonne gouvernance	12	NE	NE	11	17	23	11	NE
Détérioration de situation matrimoniale	14	NE	21	8	20	19	11	26
Emigration des jeunes	14	NE	NE	NE	20	NE	18	NE
Enclavement	18	NE	NE	NE	24	NE	21	NE
Entraves socioculturelles	6	NE	1	8	11	5	7	7
Faiblesse d'échanges commerciaux	6	1	15	NE	3	17	9	2
Famille nombreuse	9	4	5	11	7	7	10	4
Handicap physique	NE	16	NE	14	29	27	27	26
Ignorance	21	16	21	14	24	23	21	23
Inaccessibilité aux services sociaux de base	NE	10	NE	NE	13	NE	NE	18
Inactivité	NE	16	18	NE	29	20	NE	20
Injustice sociale	21	15	NE	11	20	23	18	23
Insécurité	NE	16	10	NE	29	14	NE	16
Insécurité alimentaire	14	9	15	14	12	15	16	14
Insuffisance ou perte de la foi	21	16	NE	NE	24	NE	27	26
La mort du conjoint	21	NE	9	14	29	12	21	16
Mauvaise gestion des aides extérieures	NE	3	14	NE	8	15	NE	6
Non rentabilité des AGR	10	NE	5	NE	13	9	13	13
Origine pauvre	NE	13	NE	8	20	20	18	21
Pratiques culturelles inappropriées	14	8	10	14	9	13	16	9
Pratiques pastorales inappropriées	NE	10	7	NE	13	11	NE	10
Prix aux producteurs non rémunérateurs	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Rareté de la faune et de la flore	12	NE	NE	14	17	27	13	NE
Rareté des terres arables	18	NE	15	NE	24	17	21	18
Santé de la reproduction non maîtrisée	NE	NE	18	NE	NE	20	NE	21
Santé défectueuse	21	NE	NE	14	29	27	21	NE

**NB :** Jeunes filles et Jeunes hommes : âge compris entre 18 et 40 ans - Vieilles femmes et Vieux hommes : âge compris entre 40 ans et 60 ans - NE = Non Evoqué

2.3.3 : Tableau de classement des conséquences par les pauvres au niveau des Villes moyennes

Catégories retenues	Classement							
	Jeunes filles	Jeunes hommes	Vieux hommes	Vieilles femmes	Jeunes (des deux sexes)	Vieux (des deux sexes)	Femmes (des deux sexes)	Hommes (des deux sexes)
Conflits sociaux	13	NE	13	NE	17	16	13	18
Corruption	NE	9	NE	NE	10	NE	NE	10
Délinquance	9	4	5	NE	8	7	10	5
Dépendance	NE	NE	12	9	NE	13	15	17
Déshonneur	15	14	16	NE	13	18	15	14
Déstabilisation de la cellule familiale	3	4	5	4	3	4	4	5
Destruction de nature	NE	NE	13	NE	NE	16	NE	18
Emigration des jeunes	6	2	8	12	7	8	8	7
Endettement	NE	NE	10	NE	NE	10	NE	10
Exclusion sociale	5	4	4	2	5	3	4	4
Faible capacité de production	16	11	9	12	11	9	15	9
Faible dynamique de Participation - Bonne gouvernance	11	NE	16	9	13	15	10	21
Faible espérance de vie	4	8	7	3	4	4	3	8
Faiblesse de l'épargne	NE	NE	11	9	NE	12	15	14
Guerre	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Incapacité à subvenir à ses besoins fondamentaux	2	3	1	5	2	1	2	1
Insécurité alimentaire	1	4	2	1	1	2	1	2
Misère	12	NE	NE	NE	16	NE	12	NE
Non accès à l'eau potable	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Non accès à l'éducation	9	NE	13	6	11	11	7	18
Non accès aux crédits	NE	12	NE	NE	13	NE	NE	13
Non accès aux services sociaux de base	8	1	3	8	6	4	8	3
Opportunités inaccessibles	16	NE	NE	NE	18	NE	19	NE
Perturbation psychologique	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Pratique non rentable mais à risque	NE	10	NE	NE	11	NE	NE	12
Prostitution	13	13	NE	NE	11	NE	13	14
Vulnérabilité accrue	7	15	NE	7	9	14	6	21

**NB :** Jeunes filles et Jeunes hommes : âge compris entre 18 et 40 ans - Vieilles femmes et Vieux hommes : âge compris entre 40 ans et 60 ans - NE = Non Evoqué

**Annexe 2.4 : Niveau Rural**

## 2.4.1 : Tableau de classement des dimensions de la pauvreté par les pauvres au niveau Rural

Catégories retenues	Classement							
	Jeunes filles	Jeunes hommes	Vieux hommes	Vieilles femmes	Jeunes (des deux sexes)	Vieux (des deux sexes)	Femmes (des deux sexes)	Hommes (des deux sexes)
Alimentation	1	1	1	1	1	1	1	1
Argent	16	17	14	16	17	15	17	15
Crédit	8	12	8	9	9	8	9	11
Eau potable	14	15	17	14	14	14	14	17
Education - Formation	5	5	4	5	6	4	5	5
Emploi ou AGR	6	2	2	2	4	2	6	2
Energie	8	13	13	8	12	11	8	13
Foi	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Habillement	4	4	5	4	5	5	4	4
Assainissement - Hygiène du cadre de vie	15	NE	19	NE	18	20	16	19
Intrants de production	20	NE	22	NE	22	22	20	23
Liberté d'action	NE	18	NE	NE	21	NE	NE	21
Logement	2	7	6	6	3	6	3	6
Loisirs	NE	14	15	NE	15	16	NE	14
Famille (Mariage – Enfants)	19	16	16	NE	15	17	18	15
Matériels et Equipement de production	16	NE	21	15	19	18	15	21
Moyens de communication	NE	NE	18	NE	NE	19	NE	18
Paix et l'entente	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Participation - Bonne gouvernance	12	8	10	10	11	10	12	9
Ressources naturelles - Eau	11	9	7	11	10	9	10	8
Ressources naturelles - Faune et Flore	13	11	12	13	13	13	13	12
Ressources naturelles – Terre (foncier)	10	9	10	12	8	11	11	10
Santé	3	3	3	3	2	3	2	3
Sécurité	NE	NE	20	NE	NE	21	NE	20
Solidarité	16	NE	NE	NE	19	NE	18	NE
Moyens de transport	7	6	9	7	7	7	7	7
Valeurs culturelles	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE

**NB :** Jeunes filles et Jeunes hommes : âge compris entre 18 et 40 ans - Vieilles femmes et Vieux hommes : âge compris entre 40 ans et 60 ans - NE = Non Evoqué

**2.4.2 : Tableau de classement des causes de la pauvreté par les pauvres au niveau Rural**

Catégories retenues	Classement							
	Jeunes filles	Jeunes hommes	Vieux hommes	Vieilles femmes	Jeunes (des deux sexes)	Vieux (des deux sexes)	Femmes (des deux sexes)	Hommes (des deux sexes)
Abandon des valeurs et pratiques coutumières	15	NE	8	14	24	10	14	20
Absence d'appui	7	2	6	9	3	7	8	3
Absence de solidarité	18	7	7	20	11	12	20	7
Absence d'emploi ou d'AGR	21	13	24	19	17	20	20	20
Absence ou Insuffisance de revenu	3	13	13	3	7	5	4	12
Absence ou non accès à des sources de financement	12	7	3	1	8	2	3	5
Aléas climatiques	5	11	17	6	9	12	5	15
Calamité naturelles	10	19	4	10	13	4	9	9
Corruption	26	NE	NE	28	32	32	28	NE
Défaut de bonne gouvernance	10	19	15	15	13	16	12	18
Détérioration de situation matrimoniale	18	NE	NE	25	29	30	24	NE
Emigration des jeunes	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Enclavement	12	21	13	20	15	18	17	16
Entraves socioculturelles	25	13	17	12	21	16	19	16
Faiblesse d'échanges commerciaux	9	6	2	5	6	3	7	4
Famille nombreuse	2	3	1	2	2	1	1	1
Handicap physique	24	25	24	23	24	25	26	25
Ignorance	NE	21	17	25	27	20	30	22
Inaccessibilité aux services sociaux de base	5	5	9	17	4	15	9	8
Inactivité	NE	4	29	NE	10	32	NE	10
Injustice sociale	12	16	21	NE	12	27	20	19
Insécurité	21	12	11	6	16	9	11	11
Insécurité alimentaire	29	10	16	6	19	10	15	12
Insuffisance ou perte de la foi	29	26	NE	NE	32	NE	33	32
La mort du conjoint	1	1	9	4	1	7	2	2
Mauvaise gestion des aides extérieures	26	17	29	17	23	22	24	23
Non rentabilité des AGR	15	21	27	15	17	19	15	24
Origine pauvre	29	NE	27	29	34	29	31	31
Pratiques culturelles inappropriées	4	9	5	10	5	5	6	6
Pratiques pastorales inappropriées	21	17	11	12	21	14	18	14
Prix aux producteurs non rémunérateurs	18	NE	23	23	29	22	23	29
Rareté de la faune et de la flore	8	NE	24	20	19	22	12	30
Rareté des terres arables	17	26	17	NE	26	26	27	26
Santé de la reproduction non maîtrisée	26	26	21	NE	31	27	31	27
Santé défectueuse	29	24	NE	25	27	30	28	28

**NB :** Jeunes filles et Jeunes hommes : âge compris entre 18 et 40 ans - Vieilles femmes et Vieux hommes : âge compris entre 40 ans et 60 ans - NE = Non Evoqué

2.4.3 : Tableau de classement des conséquences de la pauvreté par les pauvres au niveau Rural

Catégories retenues	Classement							
	Jeunes filles	Jeunes hommes	Vieux hommes	Vieilles femmes	Jeunes (des deux sexes)	Vieux (des deux sexes)	Femmes (des deux sexes)	Hommes (des deux sexes)
Conflits sociaux	9	11	9	12	10	10	10	2
Corruption	NE	NE	22	NE	NE	23	NE	NE
Délinquance	11	5	5	5	7	5	9	13
Dépendance	16	8	16	7	12	10	13	7
Déshonneur	11	17	16	8	16	14	10	20
Déstabilisation de la cellule familiale	17	9	10	12	15	13	16	4
Destruction de nature	NE	15	18	19	17	19	20	8
Emigration des jeunes	10	2	7	17	4	10	14	18
Endettement	8	14	10	8	11	8	8	5
Exclusion sociale	4	4	2	4	3	4	5	16
Faible capacité de production	NE	19	18	NE	20	20	NE	14
Faible dynamique de Participation - Bonne gouvernance	5	15	12	12	9	14	7	17
Faible espérance de vie	7	7	3	1	6	2	3	6
Faiblesse de l'épargne	NE	NE	14	NE	NE	17	NE	19
Guerre	NE	20	18	NE	21	20	NE	22
Incapacité à subvenir à ses besoins fondamentaux	2	3	6	2	2	3	1	8
Insécurité alimentaire	3	6	1	3	4	1	4	11
Misère	13	9	14	12	12	16	14	21
Non accès à l'eau potable	15	NE	NE	19	18	23	17	2
Non accès à l'éducation	NE	NE	22	17	NE	20	19	1
Non accès aux crédits	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Non accès aux services sociaux de base	1	1	4	8	1	6	2	22
Opportunités inaccessibles	13	12	8	5	14	7	10	15
Perturbation psychologique	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Pratique non rentable mais à risque	NE	18	18	16	18	18	18	11
Prostitution	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Vulnérabilité accrue	6	13	13	8	8	9	6	8

**NB :** Jeunes filles et Jeunes hommes : âge compris entre 18 et 40 ans - Vieilles femmes et Vieux hommes : âge compris entre 40 ans et 60 ans - NE = Non Evoqué





### 10.3. Annexe 3 : Terme des référence de l'EPP

<b>Enquête</b>	<b>Evaluation participative de la pauvreté</b>
<b>Formulation</b>	

#### 1. Le dispositif institutionnel de suivi-évaluation du CSLP

##### 1.1. Le mécanisme institutionnel existant

Pour renforcer la stratégie de suivi du CSLP, le Gouvernement a engagé une série d'action visant à améliorer le dispositif traditionnel de suivi des programmes et politiques de développement et social. Parmi ces actions, il y a la mise en place des comités et groupes de travail :

- Le Comité Ministériel de Supervision du CSLP (CMS/CSLP) est l'instance décisionnelle du dispositif. Présidé par le Premier Ministre, il a trois missions principales : 1°/ apprécier les rapports d'exécution des plans d'actions arrêtés dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté ; 2°/ approuver les propositions de révision du document cadre résultant de l'évaluation des plans d'action sectoriels ; 3°/ trouver des solutions appropriées aux problèmes inhérents à la mise en œuvre du CSLP ;
- Le Comité Technique Interministériel de Suivi du CSLP (CTS/CSLP) regroupe les secrétaires généraux des départements ministériels et des responsables des structures impliquées dans la mise en œuvre du CSLP. Présidé par le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances, le CTS/CSLP a pour attributions d'assurer la coordination de la mise en œuvre des plans d'actions sectoriels ainsi que la mise en cohérence des actions menées dans ce cadre ;
- Le CMS/CSLP se réunit au moins une fois par semestre avec tout ou partie de ses membres en fonction des points inscrits à l'ordre du jour. Ses travaux sont coordonnés par le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, Chargé des Finances et du Budget, qui rend compte périodiquement de l'exécution des plans d'actions du CSLP aux partenaires au développement par tout moyen approprié, et organise l'information régulière de la société civile.
- Les groupes sectoriels de suivi du CSLP sont des structures opérationnelles créées au sein des départements ministériels et des structures impliquées dans la mise en œuvre du CSLP. Animés par les secrétaires généraux ou les responsables des structures concernées, ils se réunissent au moins une fois par trimestre et sont chargés d'assurer le suivi des actions menées sur le terrain et d'en faire rapport au comité technique interministériel.

## 1.2. Le dispositif statistique existant

Le système statistique est composé de structures, de procédures, de normes et des textes réglementaires et législatifs. La coordination est assurée par le Conseil National de la Coordination Statistique (CNS) et le Secrétariat permanent par l'INSD. Un programme statistique couvrant la période 2001-2005 a été élaboré et contient toutes les activités statistiques dans les domaines de la collecte des données de sources administratives, la coordination statistique, la production statistique (enquêtes et recensement), la diffusion des données et le renforcement des capacités des services statistiques.

## 1.3. Le dispositif de productions statistiques spécifiques

Dans le cadre du suivi du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté, un dispositif complémentaire de suivi statistique a été mis en place et comprenant :

- les indicateurs de suivi du CSLP pour la période 2000-2003 et relatifs au cadre budgétaire, la santé et l'éducation (cf. page 62 du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté) ;
- les enquêtes quantitatives de suivi de la pauvreté (les enquêtes 1,2,3, l'enquête intégrale avec module budget-consommation) ;
- les enquêtes qualitatives relatives aux perceptions des pauvres sur la pauvreté ;
- et enfin un ensemble d'enquêtes dont certaines ont été déjà réalisées au cours de l'année 2001 (par exemple les enquêtes test sur les nouvelles conditionnalités).

Pour compléter le dispositif, un observatoire sur la Pauvreté et le développement Humain Durable a été mis en place pour synthétiser et valoriser l'information sur la pauvreté.

## 2. Justification d'une mise à jour de l'évaluation qualitative de la pauvreté

Depuis les années 90, la lutte contre la pauvreté a été placée au premier rang des priorités du Gouvernement Burkinabé. Ainsi, des études qualitatives ont été déjà réalisées. En 1994, la Banque Mondiale a commandité une étude qui portait sur la perception de la Pauvreté de presque toutes les catégories sociales et professionnelles en milieu urbain (Ouagadougou) et semi-urbain (Dédougou).

Une deuxième enquête a été réalisée entre 1997 et 1998 par le PNUD, dans le cadre de son programme « Initiative Stratégique de Lutte contre la pauvreté » qui visait à fournir au gouvernement les bases nécessaires pour l'appréhension et l'analyse du phénomène. Cette étude, par contre, a été réalisée à la fois en milieu urbain et rural et a touché exclusivement des groupes considérés pauvres et le champ de l'investigation sur les perceptions de la pauvreté fut élargi à la question de l'accessibilité des services sociaux de Base.

La présente investigation qualitative qui est envisagée, se situe dans un contexte assez particulier. D'une part, la lutte Contre la Pauvreté constitue désormais l'axe fondamental de la politique gouvernemental avec le CSLP comme document de politique économique. L'enquête prioritaire 2 (EP2) a été faite et le nouveau profil de la pauvreté révèle une plus grande incidence du phénomène, mais les études qualitatives n'ont pu jusqu'alors être faites. Les données qualitatives datent depuis 4 ans (base études PNUD).

C'est pourquoi, outre l'existence du mécanisme de suivi évaluation ci-dessus définie, la stratégie de suivi évaluation préconisée dans le CSLP, prévoit (page 73) *"de formaliser un processus de consultation systématique des pauvres, ceci au travers d'une évaluation participative de la pauvreté (Participatory Poverty Assessment) en 2000 –2001"*. Tandis qu'en page 11, il est précisé l'intention de mise à jour annuel du document, sur la base *"des leçons de la mise en œuvre des politiques publiques adoptées dans ce document, des résultats des travaux complémentaires menées par diverses institutions pour mieux comprendre le phénomène de la pauvreté et du volume des moyens disponibles"*.

L'enquête participative ainsi préconisée a pour objectifs :

- une évaluation thématique relative à la pauvreté. Elle devrait permettre une mise en évidence d'informations ou de données qualitatives à prendre en compte dans le CSLP ;
- de cerner l'évolution des perceptions sur la pauvreté à travers les différentes dimensions ;
- de formaliser un système de consultation systématique des pauvres.

Les résultats attendus de cette enquête sont :

- de faire une meilleure caractérisation des groupes de pauvres selon le milieu de résidence, la région, et la catégorie socio professionnelle pour optimiser l'impact des politiques de développement ;
- d'affiner la connaissance du phénomène de la pauvreté à partir des perceptions de la pauvreté ;
- d'identifier les priorités en matières d'intervention telles que perçues par les pauvres ;
- d'identifier les paramètres pouvant faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base.

A cet effet, les niveaux suivant devront, dans la mesure du possible, être appréhendés :

- Perceptions de la pauvreté, relatives
  - A ses dimensions
  - A ses manifestations portrait
  - A ses causes et conséquences
  - Aux solutions
- Evaluation des situations de pauvreté
  - Appréciation du niveau de vie des différents groupes sociaux (stratification des situations de pauvreté... ) ;
  - Appréciation de la vulnérabilité des groupes ;
  - Appréciation du niveau de participation ;
  - Opportunités accessibles.
- Evaluation des moyens d'action (capacités) de l'individu
  - Accès aux ressources naturelles : foncier, eau, pâturage ;
  - Accès aux services sociaux de base : éducation, santé, eau potable...
  - Accès à un emploi ou à une activité génératrice de revenu ;
  - Accès à des infrastructures de base : routes, marché ;

- Accès aux crédits ;
- Accès à l'information.
  
- Evaluation des moyens d'action au niveau collectif, au niveau de la société
  - Au niveau de l'administration déconcentrée;
  - Au niveau de l'administration judiciaire et de sécurité ;
  - Au niveau des services techniques (agriculture, eau, environnement, action sociale..)
  - Au niveau des organisations de la société civiles : ONG ou associations.
  - Au niveau des opérateurs privés
  
- Les priorités d'action envisagées
  - Au niveau micro : individu, ménage ;
  - Au niveau méso : collectivités locales, régions, provinces département ;
  - Au niveau macro : structures centrales.

### 3. Procédure de formalisation (mise en place) d'un processus systématique de consultation

Le troisième objectif de la présente mission porte sur la formalisation d'un système d'évaluation participative, qui permettrait aux institutions chargées du pilotage de la mise du CSLP de pouvoir disposer d'informations nécessaires à l'appréciation de la pertinence et de la performance du CSLP et de l'état de la pauvreté. Bien qu'un tel système ne doive pas privilégier une formule d'investigation très lourde et coûteuse, sur la base de la présente expérience, sa mise en place requiert :

1. La proposition d'un dispositif institutionnel : identifier les institutions à même de conduire les opérations. Un maximum de 3 structures serait souhaitable ;
2. La formulation de mécanismes : principes, instances, forme de collaboration, mobilisation des ressources et type d'exécution ;
3. La formulation d'une approche et procédure d'exécution. Au mieux, des outils et des supports pourront être formatés ;
4. La définition de l'envergure de l'opération : plan de sondage et plan d'action.

### 4. Liens opérationnels avec les autres projets d'enquêtes en cours

La réalisation de l'enquête participative des populations à travers le territoire national s'inscrit dans le cadre d'autres enquêtes qualitatives et quantitatives complémentaires.

En effet, au niveau de l'INSD, il est prévu la réalisation courant février 2002 de la 3<sup>ème</sup> phase de l'enquête 1,2,3 (consommation des ménages dans la ville de Ouagadougou) en annexant trois modules (démocratie, gouvernance et différentes dimensions de la pauvreté) ; la réalisation d'une enquête intégrale (enquête budget et Conditions de vie des ménages en 2002/2003) ; en outre avec l'appui du PNUD, de la Coopération Française et du PNGT II, le Gouvernement envisage la réalisation d'une enquête annuelle auprès des ménages au cours de la période 2002/2003.

On peut noter que la réalisation de l'enquête participative en milieu urbain et rural pourrait fournir des informations plus représentatives que celle de l'enquête 1,2,3 ; en outre

elle serait complémentaire de l'enquête intégrale en permettant de mieux cerner les dimensions et l'évolution des perceptions de la pauvreté.

### Additif

- **Techniques d'investigation**

Dans le cadre de la présente mission, nous suggérons de combiner :

- une approche par entretien de groupe relatif aux perceptions à réaliser sur la base d'un guide d'entretien à des notions de base ou des aspects transversaux de la pauvreté
- Une approche par questionnaire relatif à des variables qualitatives qui peuvent être désagrégées en paramètres élémentaires.

Par la première, l'on cheminerait selon la méthode employée par le PNUD<sup>19</sup>. Toutefois, pour les besoins actuels, l'on pourrait la nuancer en mettant l'accent sur certains des thèmes qui touchent directement la pertinence du CSLP et la performance de sa mise en œuvre au regard des situations de références.

La deuxième approche procède plus de la logique d'évaluation. Elle consisterait donc à se focaliser sur les aspects qualitatifs des axes 2, 3 et 4 du CSLP. Tandis qu'au niveau de l'axe 1, l'approche qualitative pourrait se faire au niveau des décideurs et chargés de l'exécution des politiques sectorielles. Elle porterait sur la perception des politiques sectorielles envisagées et de leur mise en œuvre.

- **Plan de sondage**

Au regard des critiques qui avaient été formulées lors de l'atelier de validation des enquêtes du PNUD, devront être concernés par l'opération :

- Les pauvres en priorité mais également des non pauvres
- Le milieu urbain : les deux grandes villes et les villes "moyennes"
- Le milieu rural

La taille de l'échantillon, tous types d'enquêtes confondus, serait de l'ordre de 4.000 à 5.000 personnes.

Au niveau des zones géographiques, il faut s'aviser de l'échelle appropriée : régions agro-climatiques, régions de planification ou strates distinguées par l'enquête prioritaire de l'INSD. Dans tous les cas, le plan de sondage devra être le plus calé sur les niveaux d'analyse et de mise en œuvre des politiques du CSLP. Pour ce faire, il faudra partir du corpus de variables à appréhender pour tisser la toile.

- **Composition de l'équipe d'exécution**

L'équipe engagée dans le travail comprend d'une part des structures de l'administration ou de projet : INSD, DGEP, STC/PDES et PRGE ; et d'autre part des contractuels.

---

<sup>19</sup> Enquêtes participatives sur les perceptions des dimensions du bien-être, de la pauvreté et de l'accessibilité des services sociaux de base. 1997 - 1998

#### **10.4. Annexe 4 : Liste des Ministères rencontrés**

1. Ministère de l'Emploi, de la Jeunesse et du Travail
2. Ministère des Ressources Animales
3. Ministère de la Santé
4. Ministère de l'Economie et du Développement
5. Ministère de la Promotion de la Femme
6. Ministère des Finances et du budget
7. Ministère de l'Action Sociale
8. Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
9. Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
10. Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique

#### **10.5. Annexe 5 : Liste des ONG rencontrées**

1. TOCSIN
2. Association Pag La Yiiri
3. GERDES Burkina
4. CREDO (Catholic Relief and Development Organization)
5. AMA (Association des Musulmans d'Afrique)
6. ONAP (Observatoire National de la Presse)
7. ABRAAD (Association Burkinabé Pour la Recherche Action et le Développement)

#### **10.6. Annexe 6 : Liste des Partis politiques rencontrés**

1. CDP
2. ADF/RDA
3. PDP/PS
4. CNDP
5. PAI
6. FPC
7. CPS
8. UNIR/MS
9. UDPI
10. PDS
11. CFR
12. PAREN

## **10.7. Annexe 7 : Copie de la synthèse des travaux de l'atelier de restitution de l'EPP**

## **10.8. Annexe 8 : Liste de présence à l'atelier de restitution**